TABLEAU

D'AIX-LA-CHAPELLE.

Pour servir à l'instruction & à l'édification des Voyageurs, des Joueurs, des Historiens & des Philosophes.



M. DCC. LXXXVI.

PREFACE DE L'ÉDITEUR.

L'auteur de cet ouvrage eſt mort dans mes bras(*) : le don de ſes manuſcrits eſt le prix des ſoins que je lui ai rendus pendant ſa maladie. Il m'accorda la permiſſion de les publier & j'en uſe. *Surtout, ne retranchez rien*, me diſait-il, *faites des notes ſi vous voulez, mais ne me mutilez point. Ce qui vous déplaît peut convenir à un autre. Pour qu'on puiſſe me juger ſainement, il faut me montrer tel que je ſuis, il a fallu que je fuſſe moi pendant ma vie, je veux encore eſtre moi quand je ne ſerai plus.* Ses derniers jours furent conſacrés à la réviſion de ſes écrits ; il en jetta deux au feu, & ne voulut jamais me dire de quoi ils traitaient. Je lui lus les autres, il y fit quelques changements. Il me parut que le *Tableau d'Achen* l'intéreſſait particulièrement. *Malheureux enfant*, s'écriait-il quelquefois, *tu ſeras, comme ton père, expoſé à bien des contradictions. C'eſt le ſort de la vérité: au moins, mon ami, publiez-le tel qu'il eſt. Donez à ma mémoire cette preuve touchante de votre amitié pour moi. Peſez ſcrupuleuſement ce qui vous paraitra trop dur, & vous verrez que ce qui vous aura bleſſé d'abord*

(*) L'auteur avoit compoſé cette préface avant la maladie qui l'a en effet conduit au tombeau. Puiſſe-t-on reconnoitre en liſant l'ouvrage, qu'il a porté ſur Aix-la-Chapelle & ſur ſes habitans des regards auſſi juſtes & auſſi éclairés que ſur ſa propre deſtinée ! Il ne s'eſt trompé que ſur un point : un médecin éclairé a, dans ſes derniers momens, obtenu près de lui grace pour la médecine, dont il a accepté peut-être trop tard les ſecours.

finira par estre de votre goût. Aux grands maux il faut de grands remedes. Si je n'avais voulu que faire un éloge d'Achen, mon ouvrage eût été inutile. Laissons les louanges à ceux qui les méritent & combattons le vice avec fermeté. Montrer aux homes l'état déplorable dans lequel les a plongés la corruption de leurs mœurs, n'est pas déchirer, c'est instruire : gardez-vous bien de deffendre mon livre, il se deffendra lui-même. C'est faire injure à la vérité de supposer qu'elle ait besoin de vengeur. Laissez aboyer les Marchands de Calembours : leur critique n'est point dangereuse, leur inimitié fait ma gloire : que reprocheront-ils à ma mémoire ? d'avoir valu mieux qu'eux.

Sans doute, cet ouvrage est plein de défauts, mais je crois qu'il y a de très-bones choses. Vous sçavez que je n'aime point à limer : & puis en quel temps écrivais-je....

Pour faciliter au lecteur l'intelligence de ces dernières paroles, il faut lui dire que l'auteur eut toujours le malheur de croire la plus-part des choses qu'on lui contait. Il voulait qu'on attachât aux mots l'idée que leur signification présente. On lui avait dit qu'*Aix-la-Chapelle* était une *ville-libre*, & duppe d'un titre flateur pour touts ceux qui aiment à jouir de leur existence, il vint bonement à *Aix* pour s'y fixer. Au lieu de la liberté qu'il cherchait, il trouva la licence qu'il ne cherchait pas. Il vit que, à moins d'estre joueur ou ennuyé de vivre, il était impossible de se plaire à *Achen*. Il se disposa donc à partir, mais un événement imprévu l'obligea de

différer l'éxécution de ſon projet. On arreſta ceux qu'on accuſait d'avoir conjuré contre les *Papiers* du Duc LOUIS-DE-BRUNSVICK. Comme il avait diné avec deux de ces Meſſieurs trois jours avant qu'on les incarcérât, il ſe crut obligé de ne pas ſortir de la ville avant que cette affaire fût décidée. *Qui ſcait*, diſait-il, *ſi il ne prendra pas fantaiſie à quelqu'un de m'aggréger à ce Complot. Il faut attendre.* Il attendit en effet; mais il ne lui reſtait qu'une exiſtence de peine & d'amertume. L'injuſtice l'avait toujours révolté, & il s'indignait de voir ſes compatriotes traités avec ſi peu de ménagement. Il ſe privait de la douceur d'aller les conſoler pour ne pas paraitre avoir une opinion dans une affaire qu'on tachait de rendre inextricable. Dans une lettre en date du mois d'Octobre 1785, il écrivait à quelqu'un qu'il eſtimait: *Le chagrin me conſume; faudra-t il encore vivre long-temps de la ſorte? depuis quinze jours, je n'ai pas eu le courage d'écrire dix lignes. Si cela dure je n'y tiendrai pas...*

Ce ne fut qu'au mois de Janvier 1786, qu'il ſortit d'*Achen*, c'eſt-à-dire quelques jours après la publication de la ſentence des ſoi-diſant conjurés. Il alla rendre une viſite à M. de LA FAYE après qu'on l'eût condamné. *Vous eſtes banni*, lui dit-il, *conſolez-vous; toutes les fois qu'un corps peſe ſur un autre, celui qui eſt deſſous n'a pas beau jeu. Il faut, dit-on, qu'il y ait des opprimés; la néceſſité contraire vous plairait davantage, je le crois; mais enfin où eſt votre diſpenſe?*

L'amour & l'amitié l'attachaient à *Aix-la-Chapelle*; il rompit des nœuds charmants pour eſtre libre, il s'éloigna de ſon amante & ſe priva de la douceur de vivre avec un ami. Ceux qui le croyaient inſenſible s'étonnaient de l'avoir vu ſi conſtant. *Je ſerais bien malheureux*, répondait-il, *ſi je ne connaiſſais pas la douceur d'aimer.*

Le *Tableau d'Aix-la-Chapelle* eſt donc le fruit des loiſirs d'un home qui a été obligé d'y réſider malgré lui. Il lui donait différents noms. Tantôt il l'appellait l'*Apocalipſe*, tantôt *le Biribi* &c. Il ſemble cependant que le titre de *Tableau* eſt celui qui lui convient le mieux.

On ne peut douter que ſi l'auteur s'était plu à *Achen*, il n'eût enviſagé les objets ſous un point de vue plus flateur. Il aurait peint ſes plaiſirs, il n'a tracé que ſes maux. Une âme aigrie par l'injuſtice n'éprouve guères que des ſenſations déſagréables. Il eſt certain qu'il eût moins examiné les vices ſi il avait trouvé plus de vertus. La méthode qu'il avait adoptée eſt très facile: il n'eſt point d'home d'eſprit qui en la ſuivant ne parvint à faire un livre.

Il eſt probable que chaque paragraphe fut écrit de ſuite. Ceux dans leſquels il ſe plaint ſont fort inférieurs à ceux où il badine. Comme il parait aiſé lorſqu'il décrit la route de *Lïège* à *Achen!* Comme il fait partager ſes plaiſirs à ſon lecteur! Comme il lui met ſous les yeux tout ce qu'il a vu! Cet home devait aimer prodigieuſement les femmes.

On lui reprochera de n'avoir pas attaqué les préjugés avec aſſez de fermeté. En de certains endroits il parle des *Reliques*, comme un home qui y croirait. Sans doute le peuple *d'Achen* eſt bien le maitre d'avoir des *Reliques*; mais permis à chaqu'un d'en rire à ſon aiſe. En fait de ſotiſes il n'y a point de ménagemens à garder: le moyen le plus ſûr d'abolir un uſage vitieux, c'eſt de le rendre ridicule.

Pour ſe convaincre des différentes ſituations où l'âme de l'auteur ſe trouvait, il ſuffit de lire attentivement ſon ouvrage. Ici vous le voyez Ariſtarque inflexible, ne faire grace à perſone & condamner ouvertement tout ce qui eſt condamnable; là, généreux ſamaritain, il verſe de l'huile ſur les plaies & demande grace pour le pêcheur. Voilà l'home: il faut qu'il ſoit tel; trop de conſtance le rendrait inſoutenable.

Ceux qui le croyaient auteur du *Perroquet de Spa* ſe demandaient comment un home qui avait fait l'*impromptu apologétique aux thréſoriers des quatre rois* pouvait aimer les *Banquiers d'Achen.* Voulez-vous le ſçavoir, répondait-il? C'eſt que les *Banquiers d'Achen* ne reſſemblent point à ceux de *Spa.* A cet égard, on peut adhérer pleinement à ſes opinions. Les *Banquiers d'Achen* ſont vraiment d'honeſtes gens.

Pendant ſon ſéjour à *Aix-la-Chapelle*, il fréquenta touts les jours le *Cabinet Littéraire*; il y liſait peu, mais il ſe plaiſait à entendre les différents

perſonages qui s'ingéraient de faire de l'eſprit. Quelquefois auſſi il ſe meſlait à la converſation: ce n'était pas le moment le plus agréable pour les diſcoureurs. Il ne faiſait grace à perſone. Se plaignait-on d'une répartie trop vive? *rendez-le-moi*, diſait-il. Un jour quelqu'un lui fit inſinuer que ſi il n'était pas plus réſervé dans ſes propos, il lui répondrait vivement. *Cela ſera très-curieux*, répliqua-t-il; *conſeillez lui d'eſtre vif, il en a grand beſoin.* Ces réponſes n'étaient point dictées par la jactance: c'était le ſentiment naturel d'un home qui croyait que chaqu'un doit ſe mettre à ſa place, & que de touts les moyens de rendre un ſot inſupportable, le plus ſûr eſt d'excuſer toutes ſes ſotiſes.

Il parait avoir adopté un peu légèrement quelques unes des opinions de M. DE BARJOLES. MUNSTER fut le premier qui dit que *Achen* avait été bâtie par GRANUS; mais puiſque ce GRANUS n'a jamais exiſté, il ne faut pas un long raiſonement pour démontrer l'abſurdité d'une telle ſuppoſition. Il faut en dire autant d'APOLLON ſurnommé GRANNUS, quoique cette opinion ſoit celle de CONRADUS-CELTES.

Fumat aquis calidis, Granno Urbs ab Appolline dicta
Corpora quæ morbis tacta liquore lavant.

Ceux qui croient que SERENIUS-GRANUS fit batir *Achen* ſous le regne de l'empereur ADRIEN ne ſont pas mieux fondés. ATTILA l'avait ruinée; CHARLES-MAGNE la rétablit. Ce dernier empereur

y fit bâtir un palais que les *Normands* ruinèrent vers l'an 881. On lisait ces vers sur une des portes.

CAROLUS insignem reddens, hanc condidit Urbem
Quam liberavit post Romam constituendo,
Quod sit trans Alpes, hic semper Regia sedes,
Ut Caput urbs hanc quaque colat & Gallia tota;
Gaudet Aquis-Granum præ cunctis munere clarum,
Quæ prius imperii reges nunc laureat almi.

Tout le monde sçait que la paix entre la France & l'Espagne fut conclue à *Aix-la-Chapelle* en 1668 & qu'il s'y est tenu onze conciles.

Le nom d'*Achen* que l'auteur done dans tout le cours de son ouvrage à la ville d'*Aix-la-Chapelle*, est celui sous lequel elle est connue dans le pays. Les allemands l'appellent *Achen*, tout le monde devrait l'appeller ainsi.

On a suivi, autant qu'il était possible, l'ortographe du manuscrit. L'auteur, depuis quelques années, avait renoncé à toute société; il avait recherché les principes de nos connoissances & s'était convaincu que la pluspart ne sont fondées sur aucun principe. L'habitude, disait-il, n'est pas un guide sûr, la raison seule peut nous diriger. Il voulait, en conséquence, que tout fût raisoné: Pourquoi, demandait il souvent, écrire *home* avec deux *m* puisque l'on n'en trouve qu'une dans *homo*? si l'on met deux *m* dans *home*, pourquoi *Rome* n'en a-t-elle qu'une? il faut deux *m* dans *somme* parce que ce mot vient de *summa*, &c.

Il est certain que de toutes les manières d'apprendre l'ortographe, il n'en point de plus facile

que de remonter à l'éthymologie: mais pour y parvenir, il faudrait apprendre les mères langues, & tout le monde n'est pas en état de se procurer cette connaissance. D'ailleurs toutes les fois qu'on propose de réformer un abus, il faut s'attendre à des contradictions sans nombre. Cependant si l'on ne raisone pas l'ortographe, elle sera donc arbitraire. Or quest-ce qu'une ortographe arbitraire?

Puisque *feste* vient de *festum* pourquoi écrire *fête*? puisque *estre* vient d'*esse*, de quel droit supprime-t-on l'*s*? un Imprimeur répondra que c'est l'usage. Quand l'usage est un sot, que penser de celui qui en est esclave?

Pour bien posséder l'ortographe, il faut une intelligence que tout le monde n'a pas, & que l'impéritie de la plus part des maîtres n'est pas propre à développer dans ceux qui pourraient l'avoir. On écrit *Normand* par habitude; qu'on remonte à la source, on écrira *Nord-man*. Une regle générale, excellente à suivre & contre laquelle il est impossible de s élever, c'est qu'on ne doit point doubler les consones sans nécessité, ni supprimer celles qui sont essentieles.

Quant aux noms des villes, on ne peut trop mettre en pratique le conseil doné par l'auteur de l'*Home sans-façon* qui recommande d'adopter la prononciation & l'ortographe nationales. Qui sçait mieux le nom d'un endroit que celui qui l'habite? D'ailleurs il est infiniment préférable de dire *Achen* que *Aix-la-Chapelle*.

L'auteur n'aimait pas les *Eaux*, aussi ne s'est-il point étendu sur cette matière que M. de Barjo-

LE à traitée à fond. *Les eaux*, répondait-il à ceux qui les deffendaient, *ſont comme les reliques, elles ne ſont du bien qu'à ceux qui y croient, & tel leur attribue ſa guériſon, qui eût été guéri plustôt, ſi il n'en avait pas fait uſage.*

M'étant hazardé à lui repréſenter que je trouvais dans ſon ouvrage quelques détails trop puérils, qu'il y faiſait mention de certaines perſones qui n'étaient pas aſſez connues pour inſpirer un intéreſt univerſel, qu'il affectait de parler trop ſouvent de lui: *C'eſt*, me répondit-il, *que je me connais beaucoup mieux que je ne connais les autres, & que j'aime à ne parler que de ce que je connais. Aimeriez-vous mieux que j'euſſe parlé de vous ? remarquez bien touts ces détails qui vous ſemblent trop puérils, afin de ne pas vous expoſer à l'ennui de les relire. C'eſt ma part. N'eſt-il pas juſte qu'il y ait quelque choſe pour moi dans cet ouvrage ? devais-je n'écrire que pour les autres ? je gage que ces certaines perſones ne ſeront pas fachées que je me ſois occupé d'elles.*

L'auteur s'était réfugié dans les états d'un prince aſſez philoſophe pour y ſouffrir touts les homes & pour y tolérer touts les cultes. On lui dit qu'on en connaiſſait ſept dans la ville où il ſe fixait; *ſans compter le mien*, ajouta-t-il.

On lui fit preſſentir qu'il ſerait peut-être obligé de payer un impoſt pour le droit d'habitation. *En ce cas*, dit il, *je partirai, car la philoſophie eſt déjà aſſez grevée par les perſécutions qu'on fait eſſuyer à ſes ſectateurs, ſans qu'on doive encore la deshonorer en exigeant d'eux une contribution pécuniaire.* Comm-

il ne faisait aucun commerce, & qu'il ne paraissait, à aucun égard, fait pour inspirer de l'envie, on ne lui demanda rien. Il vécut maître de lui, savourant son existence, pour me servir de ses termes; il ne connaissait que sa chambre & la campagne. Il ne voulut s'astreindre à aucun régime, il mangea seul & mangea quand il eut faim. Cette manière d'estre parut d'abord ridicule, enfin on s'y habitua. Comme il ne parlait point la langue du pays, il n'était point obligé de bavarder avec les habitans, & jamais aucun home peut-être, ne fut aussi heureux à si bon marché. Quand il était fatigué d'écrire, la lecture lui procurait un délassement; il n'ennuyait persone & persone ne l'ennuyait. Quelquesois il caressait les enfants; il regardait même comme un devoir de contribuer à les rendre sociables. *Puisque je n'ai pas voulu faire des enfants*, disait-il, *il est bien juste que j'amuse un peu ceux d'autrui, car enfin il faut estre bon à quelque chose.*

Ce bonheur qu'il avait tant cherché & dont il entrevoyait l'aurore fut de courte durée. Le changement de climat, un temperamment usé par des fatigues excessives, le souvenir amer d'un événement cruel qui n'avait jamais pu s'effacer de sa mémoire & qui avait fané la fleur de ses beaux jours, tout sembla concourir à abréger sa vie. Il sentit que sa mort était prochaine & ne s'effraya point. Il refusa touts les secours qu'on lui présentait, par ce que, selon lui, ils ne pouvaient lui estre d'aucune utilité! On lui offrit un médecin & un prestre. *Il y a dix ans*, répondit-il, *que je n'ai vu ces Messieurs, je crois que je mourrai très-bien sans eux.*

TABLEAU

D'AIX-LA-CHAPELLE.

I.

J'aime peu la ſociété : la ſociété ne m'aime pas beaucoup ; partant nous ſommes quittes. Mais je ſuis ſujet à l'ennui, comme ceux qui la fréquentent. Pour me diſtraire, il faut que j'écrive. Quoi ? ce que je vois. Je ſuis à *Achen* (car je ne veux plus dire *Aix-la-Chapelle*) parlons *d'Achen*. On me critiquera. Que m'importe? quand bien même on me louerait, cela ne me ferait abſolument rien. Mon parti eſt pris.

De *Liége* à *Achen* (*Aken*) on compte neuf lieues. La route eſt belle. Je n'ai trouvé qu'un endroit un peu conſidérable, c'eſt *Herve*. Cette ville naiſſante détruira celle de *Limbourg*, comme *Carrouges* (*a*) a ſupplanté *Saint-Julien*. Dans touts les ſiécles on a vu des ainés obligés de céder le pas à leurs cadets. Témoin ÉSAU qui, pour un plat de lentilles, vendit ſon droit d'aineſſe à JACOB ſon puîné. La vilaine choſe que la gourmandiſe !

Lorſque j'arrivai à *Herve* (qu'on prononce *Herfe*,) on faiſait une promenade religieuſe. Je vis beaucoup de

(*a*) Petite ville du duché de Savoie, bâtie à la porte de *Genêve*, à deux lieues de *Saint-Julien* (petit bourg du même duché dont on n'a jamais pu faire une ville.) Depuis quelques années, *Carrouges* s'eſt tellement augmenté, que le Roi de *Sardaigne* y a fait bâtir une égliſe aſſez jolie ; il a même été queſtion de l'enrichir d'un Couvent de *Capucins*. Cette petite ville eſt déja le ſiége d'un intendant & d'un juge-maje. Si le Roi avait voulu y fonder une univerſité, & y transférer le Chapitre-Cathédral de *Genêve*, refugié à *Anneci*, *Carrouges*, en peu de temps, ſerait devenu très-floriſſant.

jeunes gens qui marchaient gravement, tenant un flambeau à la main, rangés sur deux lignes. Au milieu d'eux étaient d'autres jeunes-gens, ayant le chapeau sur la teste, & portant chaqu'un un drapeau. Je pris tout cela pour une confrérie. Eh bien, je me trompais. C'étaient les Écoliers du Collége, qu'on accoutumait ainsi à marcher au pas. J'aurais pensé qu'une course aurait mieux convenu à des enfants. Mais il faut bien que je me trompe, puisque cela n'est point. Je demandai ce que signifiaient les croix pectorales dont étaient décorés les *porte-drapeaux* : On m'apprit que c'étaient des dons faits par JOSEPH II au plus méritant de chaque classe. Au nom de l'Empereur, j'éprouvai un saisissement de respect & d'amour, & me livrant tout entier à ce sentiment délicieux, je ne fis plus de questions.

Le Collége de *Herve* atteste la bienfaisance de l'adorable MARIE-THÉRESE, d'auguste & éternelle mémoire, que la postérité la plus reculée louera, aimera, honorera, admirera. Les soins maternels de cette Princesse s'étendaient indistinctement sur touts ceux que le ciel avait soumis à son autorité. De *Vienne* MARIE-THÉRESE veillait sur *Herve*. Heureux habitants de ce joli séjour, conservez à jamais le souvenir prétieux des bontés de cette tendre mère, qu'on peut citer comme un modèle, aux roix, aux femmes, au genre-humain.

Le ciel qui vous priva d'une teste si chère,
Pour essuyer vos pleurs vous fit présent d'un père.

Le Collége de *Herve* est bien bâti : la sur-intendance en est confiée au curé, & les chaires sont desservies par des prêtres: j'en ai conclu que cet institut était destiné pour former des ecclésiastiques; car si l'on voulait former des citoyens, il est indubitable qu'il faudrait changer les maîtres. Les professeurs sont amplement salariés.

Il y a un imprimeur à *Herve*, j'allai le voir. Je lui de-

mandai s'il croyait que l'imprimerie eût été inventée en hollande ou en allemagne. Il me répondit que *Herve* ne dépendait point de la hollande, & qu'il était *patenté* du gouvernement de *Bruxelles.* Il voulut me faire lire sa *patente*, mais je le priai de me dispenser de cette lecture : je vis bien que ce n'était pas lui qui avait inventé la typographie. Après m'avoir tenu quelques propos fort lestes sur le compte de plusieurs auteurs estimables, & après en avoir ravalé quelques-uns au dessous du néant, il fit confirmer la sentence par la fée URGELLE, qui était présente à l'entretien, & qui parlait aussi obligeamment des auteurs que l'éloquent typographe. Ensuite il m'apprit que la Contre-façon de MATHIEU - LANSBERG l'occupait une partie de l'année; qu'il imprimait les *programmes* du Collége, & qu'il avait fait une édition des ordonances de JOSEPH II. J'achetai un exemplaire de ce recueil prétieux, qui renferme tant de préceptes de sagesse & qui méritait d'estre mieux imprimé. Je ne comprends point pourquoi les curés ne lisent pas, chaque dimanche, à la messe paroissiale, une de ces ordonances qui doivent estre le guide civil de leurs paroissiens, comme l'évangile est leur régle spirituelle. Les volontés du souverain ne sont pas moins importantes à connaître que les oracles de l'esprit-saint. Les uns & les autres ont une cohérence si essentielle, que le respect qu'on a pour ceux-ci est toujours insuffisant pour le bien public, tant que l'on ignore celles-là. Chaque ordonance de S. M. I. est un sermon plus éloquent, plus clair, plus instructif, plus propre à faire le bonheur d'un être pensant, que touts ces froids commentaires sur l'évangile, débités souvent sans onction, & rarement écoutés avec plaisir.

O pasteurs ! hommes utiles, qui ne connaissez pas

toujours assez la dignité de votre état, que je suis édifié de vous voir mettre tout en œuvre pour sanctifier le genre-humain! vous ouvrez le ciel à quiconque vous écoute. Eh bien, usez de l'ascendant que vous avez sur les esprits, pour rendre l'homme heureux. Dites à vos ouailles qu'on n'obéit jamais mieux à dieu qu'en se conformant aux décrets du souverain. Or, pour se conformer à ces mêmes décrets, il faut les connaître. Combien de malheureux ont péri sur l'échafaud, qui auraient été d'honestes-gens, si l'on avait été aussi soigneux de les instruire de leurs devoirs civils, qu'on a été zèlé pour leur parler de leurs obligations spirituelles! Précipitez en enfer l'impie, l'irreligieux, &c. mais ne négligez pas de montrer le Gibet aux fripons. Montrez-leur le Gibet, je vous le répéte (*a*).

Herve n'a qu'un Curé, appellé M. Lis: il est sçavant, spirituel & homme de bien: son frère remplit avec équité les fonctions de *Mayeur*.

Un Couvent de *Récollectines* est, ordinairement, le refuge de l'indigence. De tels aziles prouvent la pieuse crédulité de nos pères: on doit à ces instituts plus de compassion que de respect. Si je fais mention des *Récollectines* de *Herve*, c'est que leur Chapelle m'a paru jolie. Il existe, dit-on, un projet de supprimer le Couvent, & d'ériger la Chapelle en Eglise Cathédrale. Si ce bruit n'est pas dénué de fondement, la nouvelle Ca-

(*) Depuis que ceci a été écrit, l'administration du Collége de *Herve* a été confiée à l'abbaye de *Rolduc*. Une ordonance de Joseph II, du mois de septembre 1785, enjoint aux curés, ou autres ayant cause, de lire les ordonances au prône. Il serait encore à desirer qu'on fît un Catéchisme civil extrait de ces mêmes ordonances, & qu'on le distribuât *gratis* aux pauvres: en devenant gens de bien ils le payeraient un prix fort raisonable.

thédrale pourra être miſe en paralelle avec celle d'*Albano* (*a*).

Que perdraient les habitans de *Herve* à cette ſuppreſſion ? la préſence de deux *Récollets* qui régentent la Communauté-Religieuſe. Cette perte eſt peu de choſe, en comparaiſon des avantages que lui procurerait un père ſpirituel. Le temps ſeul peut nous apprendre ce qu'il faut croire de tout cela.

J'ai trouvé les habitants aſſez polis, les femmes très-jolies, & les promenades fort agréables. Il y avait une garniſon bien diſciplinée. Je n'ai point remarqué que les denrées y fuſſent plus chères qu'ailleurs.

I I.

Les *Batiſſes* ſont un petit hameau peu diſtant de *Herve*, dont il fait partie quant au ſpirituel : le gouvernement municipal n'en eſt pas le même. Une Chapelle, où l'on dit la Meſſe touts les Dimanches ; *la maiſon de la communauté*, & la poſte, ſont les trois édifices qui m'ont paru les plus dignes d'attention. Lorſqu'on eſt aux *Batiſſes*, ſi l'on vient à *Achen*, on doit ſuivre la chauſſée : ſi l'on veut ſe rendre à *Verviers*, il faut prendre le premier chemin à droite (*b*).

Je me ſuis rafraichi dans la ſeconde maiſon, ſur la main droite, après avoir paſſé la première barrière : j'ai été fort ſatisfait de l'honeſteté d'une jeune & jolie femme, que je crois être la maîtreſſe du logis.

(*a*) *Albano*, ville à quinze milles de *Rome* ; c'eſt un titre de Cardinal Evêque. L'égliſe cathédrale eſt aſſez ſemblable à une égliſe de *Capucins*. Le palais du Cardinal eſt magnifique. Tant il eſt vrai que les homes penſent toujours plus à eux, qu'ils ne s'occupent de Dieu.

(*b*) Je crois qu'il faut dire *le Batice*, puiſque l'on dit *au Batice*. Du moins, c'eſt ainſi que l'écrit l'auteur du *Journal-général-de-l'Europe*.

Bel-œil eft la plus belle auberge que j'aie trouvée fur aucun grand-chemin : la beauté de l'édifice, l'abondance des provifions, l'affabilité de l'hôte, tout m'a paru étonant. J'ai dîné dans cette maifon, où j'ai fait très-bonne-chère, pour un prix modique. On m'aurait demandé trois livres pour mon dîné, que je les aurais donées fans regret. J'ai payé vingt fous, fans vin. Je n'ai point vu de femme, mais je foupçone qu'un home auffi poli que l'hôte en a une. Les célibataires, ou les foi-difant tels, font toujours durs & mal-honeftes. La femme polit l'home.

Je me rappelle avec plaifir que l'hôte de *Bel-œil* m'a tenu compagnie, tandis que je dînais : il m'a fervi fans baffeffe, & m'a parlé fans familiarité. Bien différent, en cela, de la plus-part des aubergiftes, qui le plus fouvent, fous prétexte d'amitié, commencent par fe mettre de pair avec l'étranger.

Avec un inconnu montrez-vous circonfpect.
Tel paraît votre égal qui naquit votre maître :
Moins il veut fe faire connaître,
Plus vous lui devez de refpect.

La converfation roula principalement fur L'ELECTEUR de *Cologne*. Mon hôte me dit qu'il avait eu l'honeur de recevoir ce fouverain, dont il me vanta l'extrême urbanité : il était attendri, en me parlant de l'accueil obligeant que ce Prince avait daigné lui faire. Que fert d'être grand, fi l'on n'eft pas aimé !

Voulez-vous être aimé ? fçachez vous rendre aimable.

Il ne faudrait pas dire cela devant des Princes qui n'afpirent qu'à fe faire craindre. Auffi n'eft-ce pas devant eux que je le dis. *Amitié, amabilité*, leur paraiffent des termes barbares. Ce n'était pas ainfi que penfait le bienfaifant Prince CHARLES DE LORRAINE. Que j'aime à me retracer cette jeune payfane qui fe préfente ingénuement devant cette A. R. & lui offre un

panier contenant un gâteau, une bouteille de vin, des œufs & des fleurs! que lui dit-elle? *Bon-jour, mon Prince* CHARLES; *ma mère vous fait bien des compliments, & voilà ce qu'elle vous envoye pour votre feste.* Il fallait estre le Prince à qui s'adressait ce compliment énergique, pour l'apprétier: Il fallait aimer vraiment le Prince CHARLES pour faire une pareille démarche. Eh! qui ne l'aurait aimé! (*a*)

> CHARLES *fit adorer le pouvoir souverain,*
> *Et fut le bienfaicteur de tout le genre-humain.*

Quand on est sorti de *Bel-œil*, on trouve rarement quelqu'un qui entende le français. On ne manque point de buvette sur la route, mais la difficulté de se faire comprendre, si l'on ne parle pas allemand, fait que, le plus souvent, on ne s'arreste point sans nécessité.

A une lieue ou environ, d'*Achen*, finit la chaussée. On s'enfonce dans un bois, très-propre à servir de refuge aux fripons. Le chemin étroit, montueux, conséquemment peu praticable pour les voitures, fait payer cher au voyageur le plaisir qu'il éprouve enfin, lorsque, en sortant de ce labyrinthe, il apperçoit la VILLE IMPÉRIALE, où il porte ses pas.

III.

Achen, que les Français appellent *Aix-la-Chapelle*, existait avânt que CHARLES-LE-GRAND (*b*) eût pensé à

(*a*) On pourra nier le fait; je n'en dirai pas moins, je l'ai vu. On ne peut attribuer le recit que j'en fais ni à la reconnaissance, ni à l'adulation. Le Prince CHARLES est mort, & je n'ai jamais eu de part à ses bienfaits.

(*b*) Beaucoup de personnes parlent de CHARLES-MAGNE, sans sçavoir que ce nom vient de *Carolus-Magnus*, qui signifie CHARLES LE-GRAND. CHARLES-MAGNE n'est, proprement, que CAROLUS-MAGNUS francisé. La douceur de ce nom a pu le faire admettre: cependant on ne dit pas HENRI-

y fixer sa résidence : son nom en fait foi. Si CHARLES eût été le fondateur de la ville, il est indubitable qu'on lui aurait doné le nom de *Karl-Stadt* : croyons donc seulement que CHARLES l'a augmentée & embellie. (*a*)

L'entrée d'*Achen* n'a rien que de triste : mais on n'est pas plutôt dans la ville, qu'on est amplement dédomagé : les rues sont, généralement, assez belles. Un écrivain moderne, qui s'est doné la peine de les compter, dit qu'elles sont au nombre de soixante-dix. Le pavé est petit & fatigant.

On peut considérer *Achen* sous deux points de vue, comme ville ancienne & comme ville moderne. Sous le premier aspect elle est peu considérable ; sous le second elle est immense ; mais sa population ne répond nullement à sa vaste étendue.

Avant que CHARLES-LE-GRAND eût orné d'édifices pompeux le village d'*Achen*, la partie de la ville, qu'on désigne aujourd'hui sous le titre d'*anciene*, devait estre, tout au plus, un hameau. Les plus belles cités ont commencé par estre très-peu de chose.

Rome dont les palais attirent nos regards,
A des brigands dut sa naissance :
La rapine fit sa puissance,
Et le sort y plaça le thrône des Césars.

Ceux qui voudraient se former une idée de la prédilection de CHARLES pour *Achen*, peuvent en juger par cette inscription, qu'il fit mettre sur une des portes de son palais.

Hic sedes regni trans Alpes habeatur, caput omnium civitatum & provinciarum galliæ.

MAGNE ni LOUIS-MAGNE. L'usage est le maître du monde entier.

(*a*) Il est certain qu'il en a été le restaurateur, & il est démontré qu'*Achen* existait long-temps avant CHARLES-MAGNE.

Un auteur, qui a écrit ſur *Aix-la-Chapelle*, traduit ainſi cette inſcription.

„ Que ce ſoit ici le ſiège de l'Empire au-delà des Al-
„ pes, la capitale de toutes les cités, & provinces de
„ la Gaule."

Sans prétendre critiquer le traducteur, je crois pouvoir dire que *trans*, dans cette circonſtance, doit ſignifier *en-deçà*. CHARLES ne prétendait pas que *Achen* dût l'emporter ſur *Rome*. Les Romains ſont ultra-montains relativement à nous, relativement à eux nous pouvons mériter le même titre. *Achen* devenait ſeulement la capitale de l'empire *en-deçà des Alpes*, & c'était beaucoup. Du reſte, l'inſcription latine eſt longue, verbeuſe, & très-difficile à traduire littéralement. Les cinq premiers mots auraient ſuffi (*a*).

Les murailles, les foſſés, les portes de l'anciene ville mettent l'obſervateur dans le cas de juger juſqu'à quel point la nouvelle a augmenté l'étendue d'*Achen*. On peut comparer la première à la *Santa-Caſa* (*b*), & la

(*a*) Si, dans la circonſtance préſente, il nous était permis d'avoir une opinion, nous traduirions ainſi le commencement de cette inſcription : *que cette ville ſoit regardée, même au-delà des Alpes* &c. Il eſt probable que CHARLES MAGNE plaçait *Achen* avant *Rome*, puiſque dans ſa *ſanction-pragmatique*, cet Empereur ordone que ſes ſucceſſeurs, après avoir été inaugurés à *Achen*, exercent ſans aucun empêchement leur autorité dans *Rome*.

(*b*) C'eſt le nom d'une chapelle, qu'on dit avoir été la maiſon de la ſainte Vierge. TURSELIN conte que les Anges tranſportèrent cet édifice de *Nazareth* en *Dalmatie*, de la *Dalmatie* à *Ricanati*, de *Ricanati* à *Loreto*, où il ſubſiſte encore : il eſt très probable qu'il y reſtera long-temps, l'égliſe qu'on a bâtie autour ne rendant pas ſon exportation très-facile. D'ailleurs le goût des tranſlations eſt paſſé. *Santa - Caſa* ſignifie *ſainte-maiſon*. *Loreto* eſt à quinze milles d'*Ancone*, ſur le bord de la mer.

ſeconde à la cathédrale de *Loreto*, qui environe ce petit édifice. *Achen* offre donc au voyageur le ſpectacle aſſez rare de deux villes diſtinctes, dont l'une contient l'autre. La fille eſt plus grande que la mère.

Je n'ai jamais pu ſçavoir pour quelle raiſon on laiſſe ſubſiſter les portes de l'anciene ville, qui ſont au nombre de dix. Ces monuments ſemblent inutiles & bornent la vue d'une façon déſagréable. Les murailles offrent des matériaux pour réparer celles de la ville moderne, & pour conſtruire des maiſons ſur l'emplacement des foſſés qu'on pourroit combler à peu de fraix : ce terrein, qui ne rapporte rien, pourrait ſervir à augmenter les revenus de la république. Si l'on ne veut pas y bâtir des maiſons, qui empeſche d'y planter des arbres?

IV.

Charles-Magne manifeſta ſon zèle pour le clergé, par la beauté de l'égliſe qu'il fit conſtruire à *Achen*. Lorſqu'on lit, dans la *ſanction-pragmatique* de cet Empereur, l'éloge pompeux de cet édifice immenſe qui, ſelon lui, ſurpaſſait, par ſon architecture, touts les édifices religieux, on eſt un peu fâché que le temps n'ait pas reſpecté ce chef-d'œuvre. Il ne reſte de ce temple, fondé en 796, qu'une très-petite portion, dont l'architecture ne ſera pas univerſellement admirée. L'endroit ou les chanoines célébrent l'office, & qu'on appelle ordinairement *le chœur*, eſt digne d'attention, tant par ſon élévation que par ſa largeur : ce lieu eſt orné décemment; la propreté y régne; tout homme pieux, en y entrant, ſe ſent pénétré d'un reſpect profond pour le Dieu qu'on y ſert. Au milieu du chœur eſt le tombeau de l'Empereur Othon. (*a*)

(*a*) *Sanction* vient du mot latin *ſancio*, qui ſignifie j'ordone. Une *ſanction* eſt une ordonance. Celle dont parle ici

Quant à ce qu'on appelle *la nef*, c'eſt un dôme, dont la voute eſt ſoutenue par huit piliers. CHARLES-MAGNE, dit-on, était enterré ſous la vaſte courone ſuſpendue au milieu de ce dôme triſte. Cette courone, qui a coûté immenſément, eſt regardée comme l'accompliſſement d'un vœu fait à la Vierge par FRÉDERIC I: quelque ſoit le métal qui la conſtitue, il aurait pu eſtre employé d'une façon plus utile. Que ſervent à la Reine du ciel d'inutiles cadeaux? Un habit doné à un pauvre flaterait plus la mère de Dieu, que dix mille courones. Les préſents que la terre fait au ciel ſont motivés par une vanité ridicule, & non par un amour ſincère pour la divinité. O homme! veux-tu honorer Dieu? ſoulages tes frères. (*a*)

CHARLES-MAGNE, on le ſçait, était fils de PÉPIN, & tenait dans la même main le ſceptre impérial & le ſceptre français. On doit convenir que, pour ſon ſiècle, il a fait de grandes choſes : il eſt le patron d'*Achen*.

---

l'auteur n'a aucun caractère d'authenticité. Elle eſt ſans date & ſans ſignature. Il eſt probable qu'elle fut fabriquée par les moines & que CHARLES-MAGNE n'aurait pas écrit toutes les platitudes qu'on y trouve. M. de BARJOLE a non ſeulement inſéré dans ſes lettres cette longue charte, mais il a pris la peine d'en doner une traduction. Cette attention a dû flater infiniment le CHAPITRE, qui n'aura pas manqué d'envoyer une gratification au traducteur. Nous renvoyons à M. de BARJOLE ceux qui ſont jaloux de lire cette pièce curieuſe. Il ne ferait pas juſte que nous nous appropriaſſions le fruit des ſueurs & des veilles de cet écrivain.

(*a*) La populace d'*Achen*, très-crédule de ſon naturel, s'imagine que cette courone eſt d'or : les chanoines rient de cette bétiſe, mais ils n'ont garde de le déſabuſer ; le reſpect qu'on leur porte tient à l'opinion qu'on a de leurs richeſſes. Le peuple eſt toujours diſpoſé à honorer ceux qui l'affament : mais quel cas doit-on faire des homages d'une huaille affamée? Les eccléſiaſtiques ſeuls peuvent en être jaloux.

Ce fut ſous le régne de FRÉDERIC I, qu'on canoniſa CHARLES-MAGNE. Un écrivain, mauvais plaiſant, a regardé l'anniverſaire qui ſe célebre à *Metz*, (dans l'abbaye de SAINT-ARNOULD) comme une contradiction. Cet auteur a joué ſur le mot. Il eſt de fait que ſaint CHARLES-MAGNE n'a plus beſoin qu'on prie pour lui, mais on ne peut que gagner beaucoup, en lui addreſſant des prières. C'eſt dans ce dernier ſens qu'il faut entendre le ſervice annuel que célebrent les bénédictins de *Metz*, & que M. de SAINT-FOIX a tenté mal-à-propos de rendre ridicule. Il eſt peu de gens d'eſprit qui n'abuſent pas de la facilité de plaiſanter : les hommes crédules, qu'un jargon ſpirituel ſéduit, ne penſent pas que leur oracle, le plus ſouvent, ſe moque d'eux. (*a*)

Tout homme qui a été jugé digne des honeurs de l'apothéoſe eſt à l'abri de la critique, à plus forte raiſon un roi déclaré ſaint. Auſſi je ne prétends pas éplucher la vie de CHARLES-MAGNE, dont je reſpecte infiniment la mémoire & comme BIEN-HEUREUX, & comme EMPEREUR. De nos jours, on admirerait peu un Souverain qui porterait un cilice. Les dieux de la terre conſervent toujours quelque choſe des faibleſſes de l'humanité. On veut que CHARLES-MAGNE eût une pane-

(*a*) L'auteur était bien maître de prendre CHARLES-MAGNE pour un Saint, & de s'en rapporter à la déciſion de l'égliſe d'*Achen*, qui en célèbre la feſte chaque année. Mais ceux qui ſont inſtruits que l'anti-Pape PASCHAL III frapa à la porte du ciel pour CHARLES-MAGNE, ont le droit de douter que ſaint PIERRE ait ouvert. Au fond il importe peu que la canoniſation de cet Empereur ait été légitime. Il y aurait de la mauvaiſe humeur à diſcontinuer ſa feſte dans les endroits où l'on a l'habitude de la chomer. Et puis qu'importe ? un ſaint de plus, un ſaint de moins, tout cela n'y fait rien. Quand CHARLES-MAGNE ne ſerait pas Saint, HENRI IV ne l'eſt pas non plus. Non. Mais en revanche M. LABRE le ſera bientôt ; du moins, cela lui eſt promis.

tiére d'or, qu'il portait lorsqu'il allait en pelerinage à *Rome*... Le philoſophe JOSEPH II s'eſt préſenté, dans la capitale du monde chrétien, ſous un autre titre que celui de pélerin. *D'autres temps, d'autres mœurs.* (a)

Quoique CHARLES-MAGNE ait pouſſé un peu loin ſon goût pour les cérémonies religieuſes; quoique la manie des *reliques* ne caractériſe pas toujours un prince digne d'éloges; quoique des ſommes immenſes conſacrées à la pompe du culte religieux euſſent pu être employées plus efficacement pour le bien de l'humanité, je n'en regarde pas moins CHARLES-MAGNE comme un grand-home; je ne le citerais pas comme un modèle, mais je dirai toujours que, pour ſon ſiécle, il fut un home étonant. AARON-RASCHILD eut pour lui la plus grande vénération, & ce ſentiment, dont-il n'était pas prodigue, fait plus d'honeur à CHARLES-MAGNE que la dévotion de bien des perſones.

Je ne connais point, dans le dix-huitième ſiécle, de perſonage, qui mérite davantage d'être comparé à CHARLES-MAGNE (à la ſouveraineté près) que le marquis de BRUNOI. Touts deux ont aimé les ſpectacles religieux; touts deux ont fait batir des égliſes qu'ils ont dotées & pourvues d'ornements magnifiques; touts deux ont été prônés par des prêtres. Voilà ce qu'ils ont eu de commun: quelle différence remarque-t-on entre ces deux perſonages? CHARLES-MAGNE reſpecté pendant ſa vie eſt devenu ſaint après ſa mort. BRUNOI s'eſt ruiné, a paſſé pour un fou du petit genre, & eſt mort mépriſé, même des prêtres qui l'avaient ſpolié.

Tout le monde n'a pas le droit de courir à la gloire par le même chemin. Ce qu'on admire dans un grand

---

(a) Quant à l'article de la *panetière d'or*, c'eſt M. de BARJOLE qui conte cela: on n'eſt pas obligé d'y croire. Oh! cependant ceux qui veulent croire en ſont les maîtres.

devient ridicule dans un petit. Les imitateurs font rarement fortune : témoin PILATRE-DU-ROSIER que tout le monde plaint, excepté moi.

BRUNOI était assez riche pour faire des heureux : il a mieux aimé faire des ingrats. Une bone éducation l'aurait rendu Seigneur humain, époux tendre, pere vigilant, &c. Il n'a été rien de tout cela. Dès qu'une mère idolâtre son fils, c'est un enfant perdu. O femmes ! jusques à quand faudra-t-il vous le répéter ? meslez-vous de coudre ; faites des bas ; brodez, &c. L'éducation n'est point de votre ressort. Que vous estes touchantes, lorsque vous portez dans vos flancs le gage d'un amour légitime ! que vous m'intéressez, lorsque vous alaitez ce fruit prétieux d'une union tendre ! .... ah ! que vous m'ennuyez, lorsque vous faites de l'esprit ! femmes, ne bavardez point !

PILATRE était né home, que ne restait-il home ? Si dieu avait voulu qu'il eût été oiseau, dieu l'auroit créé tel. Qu'alait-il chercher dans l'air ? Un Cordon noir ? Il n'y en pas pour tout le monde. Il a trouvé la mort, & il la méritait. Les journalistes qui l'ont prôné, les poétes qui l'ont célébré ne le ressusciteront pas. Je doute que les oiseaux lui assignent jamais une place parmi leurs héros...

Messieurs les aéronautes, vous estes de très- grands homes ; je vous aime de tout mon cœur, mais c'est de loin : je vous aimerais bien davantage, si vous pouviez trouver un bon moyen d'extirper la mendicité. *La société d'émulation de Liége* a proposé, généreusement, un prix de huit louis d'or, à quiconque pourrait purger le territoire, seulement, des *bribeurs* (*a*) qui l'infestent. Une si belle récompense a fait éclore des chefs-d'œuvre

Que la beurière & l'épicier
Sçavent très bien apprétier.

(*a*) Mendiants. *Style du pays,*

On a adjugé cette groſſe ſomme à un écrivain qui avait déclaré, que dans le cas ou il ſerait jugé le plus fort en expédients, il ſe bornait, pour tout ſalaire, au ſuffrage de *ces Meſſieurs.* Ce déſintéreſſement, digne des beaux jours de *Rome* & d'*Athénes*, a eu tout l'effet que l'auteur devait naturellement ſe promettre.

L'académie a déclaré
Que celui qui, pour tout potage,
Ne reclamait que ſon ſuffrage,
Méritait d'eſtre préféré.

Quel beau procédé ! quelle belle déciſion ! comme tout cela eſt bien vu ! la *ſociété* a eu un projet pour rien; & l'auteur a eu des applaudiſſements auſſi pour rien. Vivent les Riens ! (*a*)

Je ne doute point, Meſſieurs, que l'auteur préféré n'ait indiqué des moyens ſûrs, mais ce ne ſont point, certainement, des moyens prompts. MM. les *Chevaliers de la Bribe*, contre le vœu de la *ſociété d'émulation*, qui n'eſt pas elle-même autrement pécunieuſe, (*b*) ſont tou-

(*a*) Le projet d'extirper la mendicité du pays de *Liége* a du paraitre auſſi ridicule que l'honoraire était rebutant. Un home de génie ne s'occupe point de chimères. Lorsqu'il forme des projets, il les communique à un Joseph II; à un Louis XVI; à un Fréderic; à une Catherine II. De tels ſouverains raiſonent, & ſçavent tout apprétier. Rien de ce qui a été préſenté à la *ſociété d'émulation* ne vaut la modique ſomme qu'elle n'a pas rougi d'offrir. Un écrivain qui ſçait ſe reſpecter irait-il s'expoſer à la critique des Commiſſaires de la *Société?* On ne conſulte que ceux à qui l'on croit des lumières. Le ſoleil de la *Société* n'a pas encore lui. D'ailleurs quelle influence cette congrégation moderne a-t-elle dans les affaires ? le gouvernement l'a-t-il chargée du ſoin des mendiants ? Il faut en convenir, l'adminiſtration ſerait en de bonnes mains.

(*b*) La *ſociété-d'émulation* de *Liége* greve chaqu'un de ſes membres d'un impoſt annuel de vingt florins, pour ſubvenir aux fraix de la communauté. Un louis d'or eſt la clé qui ou-

jours ſeigneurs-ſuzerains des rues de *Liege*, & de toutes les chauſſées du pays. Ne pourriez-vous pas trouver, dans l'empire des nuages, que vous traverſez ſi aiſément, & à ſi bon compte ſur-tout, quelque honeſte emplacement, où l'on transférerait touts ces *ſeigneurs-bribeurs*, qui décorent ſi lugubrement les rues & les ruelles de la capitale? Cette découverte, Meſſieurs, vous ferait beaucoup d'honeur, & rendrait un ſervice important à la nation. Comme la *ſociété - d'émulation* a encore huit louis d'or en caiſſe, vous pouvez compter ſur une gratification proportionée à l'utilité de vos travaux. La *ſociété* n'eſt pas riche, mais elle eſt généreuſe.

V.

Je reviens à l'égliſe d'*Achen*, dont la navigation aériene m'avait un peu éloigné. Aucun auteur digne de foi n'a parlé de la réſurrection prétendue des S.S. Monulphe & Gondulphe, réchauffée par le Marquis d'Argens, & refroidie par l'auteur du *Perroquet de Spa*. Je ne trouve que chez M. Cauchois, qui l'a trouvé lui-même chez un écrivain fabuleux, que Charles-Magne exigeât pour la conſécration de ſa chapelle autant d'évèques qu'il y a de jours dans l'année. Ces inventions, dit-on, amuſaient nos pères, ne les privons pas de leurs amuſements; aujourd'hui ces hiſtorietes plaiſent encore à de certains laquais & aux filles de la campagne.

Il eſt probable que Leon III, à la prière de l'Empereur, conſacra l'égliſe d'*Achen* accompagné de plu-

---

vre la porte de cette académie, où l'on trouve des membres tels que n'en eut jamais *l'académie-françaiſe*. Je renvoye les curieux à l'almanach de cette *ſociété*, où chaque membre figure pour ſon louis. Je ſuis honteux pour la république des lettres de trouver dans cette confrérie des noms reſpectables, qu'une telle aſſociation compromet étrangement.

ſieurs cardinaux de *Rome*, de beaucoup d'évêques & d'abbés. Il eſt poſſible que toutes ces dignités eccléſiaſtiques réunies formaſſent le nombre de trois-cents ſoixante-ſix. Mais je trouve peu vraiſemblable que touts les cardinaux de *Rome* ſe ſoient trouvés à cette cérémonie, quoique CHARLES-MAGNE diſe dans ſa *ſanction-pragmatique*, après avoir parlé du Pape : *accivi etiam cum illo romanos cardinales*. Ne ſerait-il donc pas demeuré à *Rome* un ſeul cardinal ? S'il put en reſter un, pourquoi n'en ſerait-il pas reſté deux, trois, &c. ? Je préſume que les cardinaux dont il eſt ici queſtion ſont ceux qui accompagnent, ordinairement, le Pape dans ſes voyages ; comme cela s'eſt encore pratiqué lorſque PIE VI a trouvé bon d'aller ſe faire voir à *Vienne*. Le SACRÉ-COLLÉGE ne ſe déplace jamais en entier. (*a*)

CHARLES-MAGNE fut bien aiſe de raſſembler dans ce temple, indépendamment d'un clergé nombreux & diſtingué, les perſonages les plus conſidérables de ſes états. Il écrivit donc en Italie, en Allemagne, en France, en Bavière, &c., & à ſon ordre on vit accourir les Ducs, les Marquis, les Comtes, &c. de touts ces pays-là. Les cabaretiers n'étaient ſûrement pas fâchés de la convocation : & ſuivant toute apparence, les logements furent très-chers à *Achen*, pendant le ſéjour que cette compagnie y fit. La *ſanction-pragmatique* ne parle point de la durée du ſéjour, & ne dit pas ſi le Pape logea dans le palais de l'Empereur. (*b*)

(*a*) Il pourrait même ſe faire que toute cette hiſtoire de la conſécration de l'égliſe d'*Achen* ne fût qu'une fable, inventée à plaiſir comme celle de l'égliſe de NOTRE DAME-DES-HERMITES. Ah! puiſque le peuple aime les fables, pourquoi ne lui en ſervirait-on point ? on ne les fabrique pas *gratis*.

(*b*) Demandez-moi pourquoi cette convocation diſpendieuſe ? Pour faire bénir une égliſe. Si le fait était prouvé, on trou-

L'églife d'*Achen* fut d'abord deffervie par des religieux; elle l'eft aujourd'hui par des chanoines. Un auteur moderne a remarqué que le mot *monafterium*, inféré dans la *fanction-pragmatique*, ne prouvait point que ce temple eût appartenu aux religieux de l'ordre de SAINT-BENOIT ; la preuve qu'il en apporte c'eft que ce titre fe donait indiftinctement aux maifons des religieux, & à celles où vivaient en commun les chanoines & les clercs. Pour moi, je penfe que le titre de *monafterium* défignait une communauté de cœnobites, & que les maifons où le clergé vivait en commun s'appellaient *presbiterium*. En tout ceci je ne prétends ni contredire, ni affirmer.

FRÉDERIC I, dans fa *fanction-pragmatique*, parlant des fuppôts de l'églife d'*Achen*, qui demandaient la confirmation du privilége accordé par CHARLES-MAGNE, les appelle les frères de cette églife : *fratres ejufdem ecclefiæ*. Ce font fes termes. Il eft probable que dans un fiècle où le clergé jouiffait de la plus haute confidération, l'Empereur n'aurait pas défigné des chanoines fous le titre de *frères*. Il fallait donc que ce fuffent des religieux quelconques qui rempliffent les fonctions de chapelains d'*Achen*.

Mais fi la collégiale d'*Achen* fut autrefois deffervie par des moines, il faut convenir qu'il ne lui refte pas aujourd'hui le plus léger figne de fon ancien état. Le chapitre, compofé de trente-deux chanoines, a pour dignitaires, un prévôt, un doyen, & un chantre. On dit que le clergé auxiliaire eft compofé de cinquante perfones. Les chanoines portent le violet au chœur, &

---

verait peu de faints qui euffent mieux payé leur billet d'entrée dans le ciel. On ne fçait pas trop comment tout ce monde fe ferait logé dans le petit bourg d'*Achen*. Sans doute la compagnie couchait à deux.

ſont décorés d'une croix à huit pointes, que la plus-part porte à la boutonière. (*a*)

Il me parait étonant que CHARLES-MAGNE n'ait pas fait de ſa chapelle un ſiège épiſcopal. La ville d'*Achen* eſt ſous la juriſdiction ſpirituelle de l'évêque de *Liege*; une de ſes plus belles prérogatives était d'eſtre le lieu deſtiné au couronement des Empereurs. Il ne lui en reſte que le ſouvenir, & le privilége de proteſter à chaque couronement. L'égliſe d'*Achen*, dans l'état où elle eſt aujourd'hui, me parait trop petite pour cette auguſte cérémonie, qui ſe fit pour la première fois à *Francfort* en 1564, & n'a ceſſé de s'y faire juſqu'à ce jour. Il ſemble néanmoins qu'on ne conteſte pas ouvertement à la ville d'*Achen* des droits qu'elle ne ceſſe de regreter, & dont elle n'oſe guères ſe flater de recouvrer la jouiſſance. Ses députés ſe trouvent au couronement de l'Empereur, & y ſont traités avec conſidération. Le chapitre y envoye auſſi des repréſentants qui portent pluſieurs ornements regardés comme eſſentiels, & qu'ils ont ſoin de rapporter à *Achen*, après l'inauguration. Tout cela s'eſt encore obſervé en 1764, au couronement de Joſeph II. Dans la lettre adreſſée au chapitre d'*Achen* à ce ſujet, par les Ambaſſadeurs & Envoyés Electoraux, les prévôt, doyen & chapître ſont traités d'HONORABLES. Le magiſtrat d'*Achen*, dans une lettre adreſſée pour la même cauſe, eſt qualifié d'HONORABLES MES AMIS ET SPECIAUX LES BOURGUEMAITRES, ECHEVINS ET SÉNAT DU SIEGE ROYAL D'AIX-LA-CHAPELLE. C'eſt le ſtyle d'uſage. Ces lettres furent envoyées par la poſte.

(*a*) Cette croix eſt d'or, ſurmontée d'une Courone ſouveraine; le ruban eſt de pluſieurs couleurs. JOSEPH II. a bien voulu accorder cette diſtinction aux *gardes-du-corps* de CHARLES-MAGNE, ſeule raiſon pour laquelle nous ne nous permettons aucune réflexion ſur cet inſigne qui, venant d'une telle main, eſt infiniment reſpectable.

VI.

La cour de Rome, toujours politique, toujours habile à défendre ses droits, a saisi toutes les occasions qui se sont présentées d'accroistre son domaine & de multiplier ses créatures. Distinctions honorifiques, indulgences, décoration, priviléges, tout a été employé : & grace à ce manége adroit, le diocèse de Rome, qui est intrinséquement un des moins considérables du monde chrétien, est devenu le plus vaste & le plus florissant. Il est vrai que les droits du Saint-Siége ont été souvent contestés en-deçà des monts. Quelques évêques ont osé réclamer contre les usurpations de leur chef. Plusieurs ont prouvé que le Rédempteur du genre-humain, en instituant PIERRE chef des Apôtres, n'avoit nullement prétendu lui conférer le privilége arbitraire de limiter leur puissance. Il n'en est pas moins évident que le SAINT-PÈRE règne encore sur les deux tiers des chrétiens. Tant il est vrai que, le plus souvent, l'home obéit ou se révolte sans trop savoir pourquoi. L'usage & la nécessité, voilà ses maîtres.

En 997 GRÉGOIRE V vint à *Achen*. Ce Pape voulant doner à l'église un témoignage de sa bienveillance, & ne se souciant pas de faire un cadeau dispendieux, ordona que persone ne pourrait dorénavant célébrer le saint-sacrifice de la messe à l'autel de la Vierge, excepté sept chanoines, du nombre desquels est le doyen ; il voulut, en outre, que ces sept chapelains portassent à perpétuité le titre de CARDINAUX (*Cardinales*). Il aurait fallu, pour compléter le bienfait, assigner à chaqu'un de ces CARDINAUX les honoraires d'un CARDINAL-ROMAIN (*a*). Mais comme les Papes n'ont jamais envoyé d'argent en pays étranger, GRÉGOIRE ne vou-

(*a*) Un CARDINAL-PRINCE a six mille écus romains, un CARDINAL non Prince en a quatre mille. Un moine décoré de la pourpre n'a, ordinairement, que deux mille écus. L'écu romain vaut environ cinq livres (monnoie de France).

lut rien innover : il se borna à accorder aux CARDINAUX d'*Achen* un camail & une soutane rouges, présent qui ne lui coutait rien. (*a*) Ces CARDINAUX peuvent officier, ainsi que les *proto-notaires* du saint siége, avec les attributs de la prélature. Un auteur moderne a dit qu'à la fin de la messe ces CARDINAUX donaient la *bénédiction épiscopale*; il leur fait bien de l'honeur, mais je crois qu'il s'est trompé Dans tout cela il n'y a rien d'épiscopal (*b*). Il ne faut pas confondre l'accessoire avec le principal. Les CARDINAUX d'*Achen* sont très-respectables assurément, mais ils n'ont rien de commun avec les évêques, qui sont nos chefs-spirituels, comme successeurs des Apôtres. Je suis bien persuadé que le doyen d'*Achen*, qui est prévôt-né du chapitre de RUSSON, céderait plus volontiers son Cardinalat que sa prévôté.

En Italie, où la prodigalité spirituele des Papes a multiplié à l'infini & les *Chapelles - Papales* (*c*) & les

(*a*) Les moines qui administrent l'hôpital de *Mont joux*, (*Mons-jovis*) portent aussi le camail rouge au chœur. On trouve à *Cambrai* des moines qui ne portent point d'autre habillement qu'une soutane violete. Rouge, blanc, noir, violet, &c. aux yeux de Dieu, toutes les couleurs sont égales.

(*b*) Des persones peu instruites croient que le Cardinalat est une dignité suprême du christianisme : elles sont dans l'erreur. Les Cardinaux sont les conseillers du Pape. En cette qualité on leur doit la même considération qu'aux conseillers d'un autre souverain. Les CARDINAUX-ÉVÊQUES, qui sont au nombre de six, sont les seuls qui aient une autorité apostolique attachée à leur titre. L'habit ne fait pas la dignité. Un curé est fort au-dessus d'un CARDINAL non évêque (dans l'ordre ecclésiastique). Il n'est point d'être capable de réflechir qui ne conviene de tout cela.

(*c*) On nome ainsi les autels que le Pape se réserve, & sur lesquels on ne peut offrir le saint sacrifice de la messe qu'avec son agrément. Le maître-autel de Saint-Pierre, à *Rome*, est une chapelle papale; celui de *Loreto*, de Saint-François à *Assise*, &c.

Autels-privilégiés (a), la petite diſtinction accordée à l'égliſe d'*Achen* ne paſſerait pas pour un grand relief. Les Italiens n'eſtiment guères que les indulgences-dorées. Je ne les blâme pas ; l'or eſt le plus pur de touts les métaux.

VII.

RELIQUES. Ce mot vient du latin *reliquiæ*, qui littéralement ſignifie *reſtes*. On l'a franciſé pour déſigner ou les corps des ſaints, ou les meubles qui leur ont appartenu. Il arrive quelquefois que le peuple ſe prend de belle paſſion pour des individus plaiſants ; il les *béatifie* du jour de leur décès, & done le titre de RELIQUES à leur dépouille. C'eſt ce qui s'eſt obſervé à *Rome* lorſque mourut JOSEPH-BENOIT-LABRE, pélerin de ſon métier, & digne d'être cité comme le modèle des coureurs. On vend ſa vie & ſon portrait : ceux qui veulent conaître le détail des viſions de ce ſoi-diſant *ſerviteur-de-Dieu*, peuvent conſulter ces pièces intéreſſantes. LABRE, qui n'a jamais ſçu que rêver pendant ſa vie, a fait rêver après ſa mort. C'eſt un beau motif de crier au miracle. Miracle donc.

Toutes les RELIQUES ne ſont pas du genre de celles-ci. Il en eſt d'infiniment reſpectables, lorſque leur authenticité eſt conſtatée : telles ſont celles que l'égliſe nous preſcrit d'honorer. On n'eſt tenu à rien envers les RELIQUES locales, mais on doit ne pas troubler ceux qui les honorent. Laiſſons la foi où elle eſt.

Dans les RELIQUES on remarque deux choſes : le contenant & le contenu. Il eſt rare qu'on s'occupe du dernier, lorſque ce qui le renferme mérite de fixer notre

(a) *L'autel-privilégié* eſt celui ſur lequel on prétend que la meſſe eſt plus efficace : cette efficacité a valu beaucoup d'argent aux *Capucins*.

attention. L'étui de la *Sainte-Ampoule* (*a*) fait une impreſſion plus vive ſur les ſpectateurs, que la phiole deſcendue du ciel. La faibleſſe de notre eſprit ne nous permet pas de nous occuper long-temps de miracles; l'or & les diamants ſont plus à notre portée : nous nous attachons volontiers aux objets ſenſibles.

L'égliſe d'*Achen* conſerve des RELIQUES conues, vulgairement, ſous le titre de GRANDES-RELIQUES & de *petites-Reliques*. Les premières ne ſont expoſées à la vénération des fidèles que touts les ſept ans : cette cérémonie attire à *Achen* une infinité de curieux. On aime à voir ce qui ſe montre rarement. On imprime pour cette année *ſeptenaire*, (par ordre du magiſtrat) un petit livre qui ſert à faire conaître aux étrangers les motifs de cette ſolemnité. Cet ouvrage coute trois *marcks*, & il eſt expreſſément deffendu d'y rien changer, même quant au ſtyle. (*b*)

On fait voir journellement les *petites-Reliques* à ceux qui le demandent. Un eccléſiaſtique eſt chargé de ce ſoin. Elles ſont dans la ſacriſtie.

Les ROIS ſeuls peuvent, en tout temps, ſe faire montrer les GRANDES-RELIQUES, & pour jouir de leur droit les TÊTES-COURONÉES ſont obligées de dépoſer l'*in-*

(*a*) C'eſt le nom de la phiole qui contient l'huile dont on ſe ſert pour ſacrer les Rois de France. Elle eſt en dépoſt dans l'archi-monaſtère de ſaint REMI à *Rheims*. L'étui de la *Sainte-Ampoule* eſt infiniment riche.

(*b*) Je ne crois pas qu'il ait jamais pris fantaiſie à aucun écrivain prophane d'eſſayer ſes forces dans ce genre édifiant. Pour remplir cette tâche avec ſuccès, il faut une tournure de ſtyle que tout le monde n'attrappe point. Liſez avec attention l'*épitre-dédicatoire* qui ſe trouve à la tête de ce recueil. Ce genre d'éloquence n'eſt pas encore très-conu. Beaucoup de docteurs n'en feraient pas autant : mais la foi ſupplée au ſavoir.

cognitò. C'eſt ce qui arriva à SA MAJESTÉ-SUÉDOISE, lorſqu'elle demanda, ſous le nom de Comte de HAGA, à jouir de ce ſpectacle. Le CHAPITRE répondit que M. le Comte de HAGA ne pouvait voir les GRANDES-RELIQUES. Le ROI DE SUEDE manifeſta le même deſir, & le ROI DE SUEDE fut obéi. (*a*)

Et les rois ont toujours un charme impérieux.

J'ai parlé à l'eccléſiaſtique qui avait montré les RELIQUES à Sa MAJESTÉ; je lui ai demandé s'il avait eu un cadeau: *non, Monſieur*, m'a-t-il répondu, *les petits n'ont jamais rien.* Les chefs du chapitre avaient reçu de fort beaux préſents.

Les GRANDES-RELIQUES ſont renfermées dans une châſſe d'or, placée au deſſus du maitre-autel. Elles conſiſtent.

1°. Dans la Robe blanche de la SAINTE-VIERGE.

Tout chrêtien ne verra point ſans attendriſſement ce veſtement de la mère de dieu. (*b*)

2°. Les langes de JESUS-CHRIST.

3°. Le linge ſur lequel fut décapité ſaint JEAN-BAPTISTE, & dans lequel il fut envelopé après ſa mort.

4°. Le linceul de Jeſus-chriſt pendant à la croix.

Je n'ai point eu l'honeur de voir ces monuments précieux, dont on prétendrait vainement attaquer l'authenticité. Ces RELIQUES rappellent au fidèle un ſouve_

(*a*) Convenons cependant que cela eſt vraiment beau. Cette ſcrupuleuſe exactitude à obſerver toutes les formes fait honeur au chapitre *d'Achen*. L'exactitude! je l'ai toujours dit, avec de l'exactitude on eſt ſûr de ſe maintenir long-tems. O chanoines d'*Achen*!

Conſervez à jamais ces nobles ſentiments.

(*b*) L'auteur s'attendriſſait aiſément. Enfin, il faut qu'il y ait des âmes tendres.

nir cher. Fussent-elles supposées, ce que je ne prétends pas dire! il n'en serait pas moins vrai que notre croyance est excusable, puisque notre dévotion tend à honorer les êtres divins auxquels elles ont apartenu : il ne pourrait-donc y avoir qu'une erreur d'accessoire. (a)

On dit que la même châsse qui contient les GRANDES-RELIQUES renferme encore un petit coffre sur lequel sont écrits ces mots : NOLI ME TANGERE. Cette défense a été respectée jusqu'à ce jour. Je ne sçais pas de quoi est le coffre, ni quelle est sa forme. (b)

(a) Si la dévotion de l'auteur n'eût pas été si publique, on croirait presque qu'il voulait s'amuser. Imbécille, qui te prosternes devant ces portions de matière, que feras-tu pour dieu? Tu partages donc ton homage entre ton créateur & ces vieux lambeaux! que peuvent pour toi cette robe, ce linceul, &c.? As-tu jamais vu une robe, de quelque couleur qu'elle soit, faire la fortune de celui qui la regarde? Si tu t'agenouillais devant l'habit du roi, on te prendrait pour un fou; on te mettrait aux *petites-maisons* (c'est, à Paris, le nom d'une prison de foux.) Et tu crois qu'attendri par tes singeries, le ciel va te combler de bienfaits. Crois-moi, mon ami, travailles. Ne t'informes point si du temps de Saint-JEAN-BAPTISTE on faisait usage de linge. Toute chemise est une chemise. Celle du roi, d'un prince, la tienne, la mienne, toutes se ressemblent. Un peu plus fine, un peu plus grosse, voilà toute la différence. Une chemise, quand elle est sale, fût-ce même celle de feu JOSEPH-BENOIT-LABRE, il faut la laver; quand elle est usée, on en fait du papier. Ne te dégrades point par la superstition. Imites Saint-JEAN & laisses là son prétendu linge. Dis à ta fille que la pureté de la SAINTE-VIERGE est la seule chose qu'elle doive ambitioner; qu'une fille doit estre honeste & non pas dévote; qu'un cœur rempli par la chimère n'est point le sanctuaire de la vertu; que la moitié des prêtres méprise plus les dévots que les sages ne méprisent les prêtres hypocrites. Enfin dis-lui que ceux qui honorent le plus les *reliques* ne sont pas toujours les gens les plus honorables &c. . . .

(b) Depuis quand cette inscription est-elle sur ce petit coffre? *Noli me tangere* signifie *ne me touches pas* : il a fallu

VIII.

La vénération du chapitre d'*Achen* pour son fondateur n'a point dégénéré en idolâtrie, c'est ce qui la rend plus respectable. Cet Empereur n'a point de place parmi les GRANDES-RELIQUES. (*a*) Ses ossements sont dans le chœur, au dessus de l'autel : on montre avec les PETITES-RELIQUES sa teste & son bras droit (*b*). Le jour de *l'ascension*, à la *feste-dieu*, le premier de septembre, on porte en procession une figure colossale de CHARLES-MAGNE, couverte d'une vieille robe de damas jaune, coiffée avec une grande perruque, & portant une longue barbe avec des moustaches frisées. *Cette figure*, dit-un auteur moderne, *ne dégrade-t-elle pas l'auguste de cette cérémonie ?* Pour décider cette question, il faudrait avoir les yeux de la nation chez laquelle elle s'observe (*c*). Chaque peuple tient à ses usages.

---

toucher ce petit coffre pour le mettre dans la châsse, car il ne s'y est pas mis tout seul. Probablement c'est de cette époque qu'il faut dater, pour l'observance du decret. Ce petit coffre est d'or, ainsi que la châsse. Tant que les gens d'église ont pu se procurer de pareille vaisselle, ils n'en ont point voulu d'autre. Il est vrai que l'argent est bien peu de chose.

(*a*) C'eût, cependant, été sa place : Car parmi les *grandes-Reliques* je ne vois rien d'aussi grand que le corps de ce saint.

(*b*) Qui a donc permis de couper ainsi le corps de CHARLES-MAGNE, & de séparer la teste du tronc ? Les *Franciscains* ont été moins cruels : le corps de Saint FRANÇOIS est encore tout entier, comme on peut le voir, à *Assise*.

(*c*) Et moi je décide, sans avoir l'honeur d'estre du pays, que cette farce est extravagante, & ressemble beaucoup à celle du suisse, dont les parisiens, un peu badauds, promenent le simulacre dans les rues, sans oublier cependant que CHARLES-MAGNE est un saint, raison de plus pour ne pas se moquer de lui. Il est vrai que les flamands conservent encore beaucoup de processions du même genre : mais par ce que les flamands sont fous, il ne s'ensuit pas que les gens d'*Achen* doivent l'estre.

Les *petites-reliques* sont en grand nombre. J'y ai remarqué *du Sang de St Etienne* ; *le livre d'évangiles* de CHARLES-MAGNE, écrit en lettres d'or, sur des écorces bleuâtres très-fines ; le Roi des Romains, le jour de son sacre, prête serment sur ces deux RELIQUES : *L'épée* de CHARLES-MAGNE, que les Empereurs portent à leur couronement, & avec laquelle ils créent des chevaliers. Cette épée ne serait plus de mode aujourd'hui.

L'image de la Sainte-Vierge peinte par Saint-Luc. L'image de la Sainte-Vierge est toujours infiniment prétieuse, quelque soit l'artiste qui ait essayé de la rendre. Mais pourquoi vouloir que SAINT-LUC ait été peintre, puisqu'il était médecin ? Il a bien existé un peintre nomé LUC, qui avait du talent à la vérité, mais qui n'eut jamais rien de commun avec SAINT-LUC. On montre en différents endroits, à *Loreto*, à *Bononia*, &c. des portraits de la SAINTE-VIERGE par SAINT-LUC, & il est prouvé qu'il n'en a fait aucun ; je crois même que le peintre LUC ne les a pas faits touts. Eh ! qu'importe quel soit l'auteur du portrait, pourvu que nous honorions sincérement celle qu'il réprésente !

MARIE *est la mère de* DIEU
Et doit être, à ce titre, honorée en tout lieu.

Des cheveux de la Sainte-Vierge. Le reliquaire d'or, garni de pierreries, dans lequel on les conserve, prouve le cas qu'on en fait.

On a conservé la chappe dont LEON III se servit pour consacrer l'église d'*Achen*, & l'*Agnus-Dei* dont ce pape fit présent à CHARLES-MAGNE : Ce don n'a pas tout-a-fait la même valeur que la chappe. Les papes autrefois croyaient faire une grande grace à quelqu'un, lorsqu'ils lui donaient un *Agnus-Dei* : aujourd'hui le Saint-père croit qu'on lui fait bien de la grace lorsqu'on

daigne en accepter un. Comme tout change ! on ne voit plus guères que les pèlerins-mendiants qui ſe chargent de ces morceaux de cire, encore eſt-ce après qu'ils ont diné. (*a*)

Une Courone d'or garnie de vingt-huit diamants, de deux ſaphirs bleus & de perles. C'eſt un don de MARIE, Reine d'*Ecoſſe*, à la SAINTE-VIERGE. Cette Reine ſe piquait de magnificence. Avouons que cette généroſité était à ſa place. Temps paſſé, qu'es-tu devenu ?

Deux courones d'or garnies de perles, de rubis & diamants, donées par ISABELLE, Ducheſſe de *Brabant*, avec *deux robes* dont l'une, pour la SAINTE-VIERGE, eſt garnie de ſoixante-douze diamants. Celle de l'enfant JESUS n'en a que trente-trois. Il eſt juſte que la mère ait plus que le fils.

Je ne prétends pas faire une énumération complete de tout ce que contient le *petit-Reliquaire*, pour lequel j'ai autant de reſpect que pour le grand. Après avoir

---

(*a*) Le pape done, touts les jours, à diner à douze pèlerins : c'eſt ce qu'on appelle *la table du pape*. Pour avoir un couvert à cette table, il faut, non pas être home de bien, mais prouver qu'on a viſité *Saint-Jacques* en Galice, ou *les trois-rois* à *Cologne*, &c. Ceux qui ont fait le plus de chemin ſont prèférés, comme cela ſe doit. Le repas, qui eſt très-bon pour des pèlerins, mais peu digne d'un ſouverain qui traite, ſe fait dans une eſpèce d'office. Les gentilshommes-ſervants de cette *brigade-duodenaire* ſont des valets habillés de rouge, que les pèlerins prennent pour des CARDINAUX. Ce troupaillon ſe reſtaure en poſte, &, pour le congédier, on done, à chaqu'un, un petit pain miraculeux (une *pagnote*), une médaille de cuivre, & un *Agnus-Dei*. Cet *Agnus-Dei* eſt un morceau de cire meslée avec du ſuif, ſur lequel eſt empreint un agneau. Voilà, convenons en, des voyageurs bien reſtaurés, & auxquels rien ne manque pour ſe remettre en route. *La-table-du-pape* eſt le *nec plus ultra* d'un pèlerin. LABRE avait eu l'honeur d'y manger.

admiré toutes ces richesses stagnantes qui sont la gloire de l'église d'*Achen*, je m'écrie avec douleur : *O mon Dieu que vous êtes admirable ! que vos œuvres sont incompréhensibles ! que de bijoux sur vos autels ! c'est vous même, ô mon Dieu ! qui nous l'ordonez. Nous devons aimer notre prochain comme nous-mêmes. Peut-on ne pas compâtir aux maux de ses frères ? Qui ne serait touché de voir tant de malheureux autour de ce temple, dont les thrésors pourroient contribuer à leur soulagement, & à la gloire de la nation ? Telle est votre volonté, Dieu de miséricorde ! je n'en murmure pas.* Bienheureux, dit l'esprit-saint, sont ceux qui souffrent ! *vous voulez que l'home aille à vous par la voie des souffrances. C'est à lui de se soumettre. Lorsque la foi parle, la raison doit se taire. Celui qui souffre patiemment ici-bas a la douce espérance que vous serez sa récompense dans l'éternité.* IN TE DOMINE SPERAVI NON CONFUNDAR IN ÆTERNUM (*a*).

(*a*) Cette prière est vraiment belle ; elle atteste la piété de l'auteur & sa juste résignation aux volontés du Très haut. Mais si la priére est la nourriture de l'âme, le corps qui a aussi besoin de nourriture ne se contenterait pas d'un pareil aliment. Occupons nous donc un peu du Corps. C'est au chapitre d'*Achen* que je parle.

„ Messieurs, ou Messeigneurs, car vous pourriez bien „ mériter ce dernier titre, & je ne veux pas me brouiller „ avec vous pour un titre ; le revenu de vos prébendes est „ très-médiocre, & je ne comprends pas pourquoi vous négligez de l'améliorer ; lorsque vous en avez un moyen si facile. Les habits de vos *Reliques* sont d'un prix infini. Si „ vous les faisiez couvrir en bois, avec cette précaution vous „ les ménageriez ; le peuple charmé de cette attention applaudirait à votre zèle, & s'habituerait insensiblement à voir „ les *Reliques* en *surtout* : Car le peuple est bon, vous en avez „ la preuve. Vous estes trop ingénieux pour ne pas deviner le „ reste. Un beau jour, vous institueriez un *circoncis* chef de „ la garde-robe de vos *Reliques* : il faudrait bien qu'il payât sa „ charge. Si le peuple venant à estre instruit d'une telle in-

IX.

Quels ſont ces poëles ſuſpendus au-deſſus du maître-autel? Puis-je les méconaître ? Ce ſont ceux des Rois de France. Depuis long-temps les chefs de cette monarchie ſont dans l'uſage de les envoyer, le lendemain de leur ſacre, *pour être*, dit un auteur moderne, *dépoſés ſur le tombeau de* CHARLES-MAGNE. LOUIS XVI a bien voulu s'y conformer. Ce fut M. de LA FERTÉ que le Roi chargea de remettre au chapitre ce témoignage de ſa bienveillance, avec une lettre conçue en termes affectueux. Sa Majeſté y déclare que c'eſt à l'exemple des Rois ſes prédéceſſeurs qu'elle fait ce préſent à l'égliſe d'*Achen*. *Nous aimons*, continue Sa Majeſté, *à renouveller cet uſage ancien en faveur d'une baſilique fondée par un des plus grands Rois de la monarchie françoiſe, pour être le centre de l'union des peuples ſoumis à ſon empire*; &c. Cette lettre, en date du 12 Juin 1775, était écrite de *Rheims*. Telle était la ſuſcription.

À NOS TRÈS-CHERS ET BIEN-AIMÉS LES CHANOINES ET CHAPITRE *de l'Egliſe royale d'Aix-la-Chapelle.* (a)

„ novation voulait montrer les dents, vous les lui feriez ar-
„ racher, vous le régaleriez de quelque conte bleu, vous
„ lui jetteriez quelques *bouches*, & puis, au pis-aller, *le*
„ *noli me tangere* eſt là. „

„ --- Oui. Et que faire de cet argent ? --- Vous le deman-
„ dez ! le jeu n'eſt-il pas le dieu d'*Achen* ? Tenez la *banque*,
„ rembourſez le *circoncis* ſur le bénéfice : enſuite vendez la
„ garderobe, achetez des domaines... *Hæc eſt victoria quæ*
„ *vincit mundum.* Mais ne plaiſantons pas, quand vous ſerez
„ ſi riches, n'allez pas renoncer au chœur, car il eſt écrit :
„ *orate fratres.* „

Cette idée n'eſt pas neuve ; le Comte de BONNEVAL avait eu le projet de mettre *notre-Dame-de-Loreto* en deshabillé. Dieu n'a pas voulu que ce projet fût exécuté.

(a) Ceux qui ſçavent à combien de mépris inſultants les français ſont expoſés à *Achen*, tant de la part du clergé que de

Le titre de *basilique* que le Roi done, dans cette lettre, à l'église d'*Achen*, est le titre par excellence. *Saint-Pierre* à *Rome* est une *basilique*. Le titre d'*église-royale* la met, au moins, de pair avec une cathédrale : car si l'on ne voit pas de chaire-pontificale dans l'église d'*Achen*, il est de fait que CHARLES-MAGNE ordona qu'on y dressât un thrône. *Ut in templo eodem sedes regia locaretur*. Ce sont les termes de cet Empereur dans la *sanction-pragmatique*. (*a*)

Cependant je ne vois point que l'église d'*Achen* exerce aucune jurisdiction spirituele. Son exemption est peut-être un abus. Cette exemption, qui a eu lieu du jour de sa consécration, fut confirmée en 1157 par ADRIEN IV. PIE VI, en 1778, a daigné la confirmer encore. Puisque l'évêque de *Liége* y consent, persone n'a le droit de s'y opposer.

Le doyen de l'église d'*Achen* est conservateur-né des priviléges de la ville : la bulle d'INNOCENT IV, qui les confirme, est de 1249. Les Papes se regardaient alors comme les sur-intendants de l'Empire. Depuis ce temps les choses ont changé (*b*).

---

la magistrature & de la nation, ne comprendront pas trop pourquoi le Roi a fait cette démarche : mais si l'on réfléchit que c'est une démarche d'usage, que les termes affectueux sont dictés par l'étiquete, que le Roi conaît l'église d'*Achen* telle que les parties intéressées croient devoir la lui faire conaître, la surprise deviendra moins vive. J'ai rougi, je ne le cache pas, de voir l'écusson de france dans un pays où le nom français est en horreur : les poëles de nos roix devroient-ils servir d'ombrage aux persécuteurs de leurs sujets !

(*a*) Si cet article est authentique, il fait plus d'honeur à l'église qu'au thrône. TITUS ne faisait pas sa maison de plaisance d'une église : aussi n'est-il pas saint.

(*b*) oui; elles ont changé en certains endroits, mais à *Achen*, les choses sont restées dans le même état. La VILLE-LIBRE-IMPERIALE ne conaît rien de si grand que le pape, de si

L'Archi-prêtre d'*Achen* me parait être le ſeul qui ait une autorité purement ſpirituele. En 1254, Alexandre IV lui attribua, par une bulle expreſſe, le droit de conaître de toutes les cauſes ſpirituelles dans le reſſort de la ville. Ce fut le même Pape qui, en 1260, confirma les loix & coutumes de la ville, en tant qu'elles ne dérogeaient point aux prérogatives des prêtres. Du temps de JESUS-CHRIST ces prérogatives étaient peu de choſe, & la reſtriction eût paru ridicule (*a*).

L'écolâtre d'*Achen* prétend que la cenſure des livres eſt annexée à ſon emploi : comment peut-il ſe faire qu'un ſeul home ſuffiſe à l'examen des livres de théologie, de

---

grand que ſon chapitre, de ſi ſalutaire que ſes *reliques* : c'eſt pourquoi elle eſt ſi riche.

(*a*) La dignité d'*Archi-prêtre* fut conue dès le VIe. ſiècle. C'était, dans les cathédrales, un bas-officier ſur lequel l'évêque ſe repoſait du gouvernement des prêtres : c'était, à proprement parler, un *caporal-eccléſiaſtique*, un officier précaire qui n'avait point d'autre caractère que les prêtres qu'il régentait. Quelques auteurs prétendent qu'il y avait une ordination particulière pour les *archi prêtres*, mais on ne doit pas doner ce nom à la cérémonie qui s'obſervait à leur réception. L'*Archi-prêtre* d'*Achen* s'appelle, en ſtyle du pays, *profion*. Ce *profion* n'exerce point de juriſdiction ſur le clergé. Ses fonctions ſe réduiſent à celles de GRAND AMIRAL-DE-CYTHERE : quiconque s'embarque ſur cette mer orageuſe ne peut mouiller au port ſans payer le droit d'entrée à M. le *profion* ; ce droit ſe réduit à tout ce qu'il veut exiger ; & lorſqu'il a ruiné le navigateur, il finit par le forcer de ſe remettre en mer ; mais grâce au paſſe-port qu'il lui accorde, il n'a plus rien à payer. Un ſi beau droit honore infiniment une *ville-libre*. Je ne comprends pas pourquoi les villes ſuiſſes, qui ſont libres auſſi, n'ont pas encore établi chaqu'une un *profion*. Malgré l'extrême vigilance du *profion* d'*Achen*, on dit que la contrebande y eſt très-fréquente. Les *inoculateurs-ſub-umbilicaux* y exercent, comme ailleurs, leur art, l'épée à la main : mais quand ils ſe laiſſent prendre, il faut voir comme le *profion* rit.

droit, de médecine, de littérature, de méchanique, de philosophie, de poésie, &c.? Un autre répondra à la question. En Italie où le *saint-office* exerce la même autorité, on ne s'apperçoit pas que les sciences fassent des progrès merveilleux. Qu'importe? si la raison y perd, la sotise y gagne, l'une doit nécessairement étouffer l'autre.

Les prébendes sont à la collation du Chapitre, qui les confére en corps; le temps & diverses circonstances avaient apporté quelque changement à cette méthode. En 1710 le Pape permit à chaque chanoine d'estre collateur à son tour; on a fait usage de cette permission jusqu'en 1778 que les choses ont été remises sur l'ancien pied.

Au bas de l'église est la *chapelle-hongroise*, monument de la piété de LOUIS I, Roi de *Hongrie*. MARIE-THÉRESE la fit rebâtir pour les pélerins de ses états, qui viennent, touts les sept ans, visiter les *grandes-reliques*. La dernière *année septenaire* était en 1783. La plus prochaine sera en 1790.

Les portes de l'église d'*Achen* sont d'airain : elle n'a plus de portail. La nef occupait autrefois tout le terrein qui se trouve vis-à-vis la porte principale, & qui forme aujourd'hui une espèce de cour oblongue. Cette église était paroissiale, il est étonant que ses suppôts aient renoncé volontairement à ce titre honorable (*a*).

(*a*) Si l'auteur avait eu la prétention de passer pour très-exact, il n'eût pas manqué de faire mention d'une bête qui se voit sur le côté droit de l'entrée de l'église. Cette bête est l'image de celle qui entra la première dans l'église, & que le diable mangea, comme il en était convenu. Après avoir mangé l'original, il a respecté la copie, ce qui prouve que le diable n'est pas aussi gourmand que bien des persones le croient.

Ainsi que ses défauts le diable a ses vertus.

Le chapître d'*Achen* a perdu quelques-uns de ſes domaines; il en a aliéné une partie pour ſubvenir à de certains fraix indiſpenſables dans le temps. Néan-moins ce chapitre eſt très-riche.

X.

Il y a donc encore un chapitre à *Achen?* c'eſt celui de St. ADALBERT. L'égliſe fondée en 1000, par OTHON, réunit la double dénomination de paroiſſiale & de collégiale. Elle fut achevée par ordre de l'Empereur HENRI II, qui la dota richement. La mer ayant couvert un terrein conſidérable que ce chapître poſſédait en Hollande, il l'a perdu ſans retour. Quoique affiliés à l'ordre de la milice-chrétiene, les chanoines de St. ADALBERT n'uſent point du droit qu'ils ont de porter la croix de cet ordre; c'eſt ſans doute par humilité (*a*).

(*a*) Au contraire, c'eſt par orgueil; ils ne ſe croient pas aſſez riches pour ſoutenir avec honeur le luſtre d'une pareille décoration. La majeure partie de ce chapître a cru faire preuve d'eſprit en diſant qu'il n'était pas aſſez fort pour porter la croix, & qu'il valait mieux n'en point avoir que de la traîner. Un plaiſant a dit avec plus de raiſon : *Prenez-vous ces gens-là pour de la milice-chrétiene?*

Les fraix d'inſtallation dans le chapitre de ſaint ADALBERT ſont très-coûteux. Indépendamment de *la ſucrade* (nom qu'on done au régal que les chanoines exigent du nouveau venu, parce qu'on y boit du vin ſucré), le récipiendaire eſt tenu à de fortes dépenſes, préliminaire eſſentiel pour eſtre chanoine dans toute la force du terme : le chapître même fait des conteſtations qui prouvent que ſon intérêt l'occupe davantage que la gloire de Dieu. Au moment même où j'écris, on voit courir dans Iſraël un petit-home qui a commencé par eſtre *bénéficier* à la collégiale de *Saint-Paul*, à *Liége*, & qui a fait la ſotiſe inſigne de permuter ſon bénéfice contre une prébende de *Saint-Adalbert.* Rebuté par les éternelles contradictions de ſes confrères, qui n'ont jamais voulu le reconoître pour tel; il a pouſſé

L'églife de St. ADALBERT eft le dépoft facré où l'on conferve quelques *reliques*, parmi lefquelles on prétend que fe trouvent la tête du faint dont elle porte le nom & celle de faint *Hermès* martyr, (qu'il ne faut pas confondre avec *Hermès* le philofophe, qui n'eft ni faint, ni martyr): mais ces *reliques* n'ont pas tout-à-fait la même vogue que celles de la *bafilique*; elles font, à *Achen*, ce qu'eft fainte JUSTINE, à *Anneci*, en comparaifon de St. FRANÇOIS-de-SALES (*a*).

Il paraît que les *reliques* ne font pas rares dans ce pays. On en trouve dans la chapelle de l'*ordre-teutonique*; on

---

la démence jufqu'à réfigner fon canonicat pour la modique penfion de cent florins : le nouveau pourvu l'a repaffé à un autre, à la charge de remplir fon engagement. Qu'eft-il arrivé? le nouveau titulaire a regardé cela comme un jeu, & depuis fix ans il n'a pas payé une *bouche* à fon ancien, qui ne conferve de fon état que le plaifir d'eftre *Sous-Diacre*. Réduit à la plus cruelle néceffité, il gagne fon pain à la fueur de fon front, chofe fûrement bien douloureufe pour un home habitué dès l'enfance à manger du *Pain-d'Eglife*, & *ideo* habitué à vivre oifif. Je conviens qu'un home affez fot pour fe défaire fucceffivement de deux bénéfices ne mérite pas une très grande confidération, mais encore faut-il qu'il mange. Si le chanoine-propriétaire n'a pas entiérement étouffé la voix de l'humanité, il fera un retour fur lui même : & en prenant un peu fur fon jeu, fes paris, & autres plaifirs qui ne font pas très-effentiels, il procurera à fon ex-confrère le moyen de vivre moins mal-à-l'aife. Après tout, on ne lui demande qu'un acte de juftice : mais c'eft demander beaucoup à un chanoine, & fouvent plus qu'il ne peut tenir.

(*a*) FRANÇOIS, évêque titulaire de *Genève*, defcendait de la noble maifon de SALES, encore exiftante en *Savoie*. Son corps repofe dans chapelle de la *Vifitation* à *Anneci*. Ce pieux prélat, de concert avec la Barone de CHANTAL, (aujourd'hui canonifée) jeta dans cette ville les fondements de fon ordre, qui depuis s'eft propagé avec avantage dans le monde chrétien. Sainte JUSTINE eft à la *petite Vifitation* : mais comme elle n'a point fondé de monaftère, fa cour eft peu nombreufe.

en voit encore aux *Augustins*. L'abbaye de *Corneli-Munster*, (ordre de saint *Benoît*, à deux lieues, ou environ, d'*Achen*) en conserve aussi de très-prétieuses, qui se voient, comme celles de la *Basilique*, touts les sept ans. Cette rivalité tourne au profit des dévôts. Je me prive du plaisir de doner un détail circonstancié de tout ce que renferment ces *déposts sacrés*, pour ne pas mettre ceux qui me liront, (si toutefois on me fait l'honeur de me lire,) dans le cas de s'écrier :

Longuete fut l'auguste litanie. (*a*)

Achen n'eut d'abord qu'une seule église paroissiale, & cela suffisait. Mais les habitants ayant présenté une requeste, au saint-siège, pour en avoir plusieurs, en 1257 le saint-père accorda la permission de célébrer l'office paroissial dans trois temples qui, jusqu'alors, n'avaient eu que le titre de chapelle. Il y a donc aujourd'hui quatre paroisses dans la ville ; mais cette permission n'a point multiplié les fonts-baptismaux. Touts les enfants qui naissent dans la ville sont régénérés sur les mêmes fonts. Cet usage devrait estre suivi par-tout (*b*).

(*a*) Ceux qui sont curieux de voir le détail circonstancié de toutes les *reliques* n'ont qu'à lire l'ouvrage de M. de BARJOLES. Cet écrivain exact n'a rien omis, depuis CHARLES-MAGNE jusqu'au *Crucifix-miraculeux* des *chanoines réguliers*. Il a fait mention de tout.

(*b*) Non seulement on ferait très-bien d'adopter cet usage, mais on ferait encore mieux de créer des magistrats pour constater l'état d'un nouveau-né. C'est une chose bien révoltante qu'on soit obligé de s'adresser toujours à des prestres pour remplir des devoirs qui coûtent à leur façon de penser. Croyez-vous qu'un *lévite* baptise votre enfant avec plaisir ? Comment pourrait il s'intéresser au fruit d'une union qu'il regarde au-dessous de lui ? Lorsqu'un prestre se trouve dans un cercle de gens mariés, il se regarde comme un ange en enfer ; s'il y a des femmes, sa position n'en devient que plus désagréable. Car enfin la chasteté... oui, la chasteté est une belle chose, sur-tout pour les gens usés.

Huit couvents d'homes & treize de femmes forment la milice monaſtique de l'endroit. L'ordre teutonique & la religion de Malthe y ont chaqu'un une commanderie.

Achen n'a que deux hôpitaux. Ce qui prouve qu'on a toujours eu plus de goût pour les fondations ſuperſtitieuſes que pour les établiſſements utiles.

XI.

La dépoſition de WENCESLAS (en 1400) plaça ROBERT ſur le thrône impérial. Le nouvel Empereur s'étant préſenté à *Achen* pour s'y faire couroner, le magiſtrat voulut l'aſtreindre à demeurer ſix ſemaines devant les portes. Ce délai rigoureux détermina ROBERT à modifier la loi qui obligeait les Empereurs de ſe faire ſacrer dans la baſilique d'*Achen*. Il déclara qu'en cas d'empêchement, l'Electeur-Archevêque de *Cologne* pourrait choiſir, pour cette cérémonie, telle autre ville qu'il trouverait bon, dans ſa province métropolitaine : cette déclaration, ſouſcripte par les ELECTEURS de ſon parti, prouva que rien ne réſiſte à la force, & que les prétentions les mieux fondées ne ſont point à l'abri de l'anéantiſſement. Tant il eſt vrai qu'un peu de politique eſt ſouvent néceſſaire.

Malgré les diſpoſitions de cette loi interprétative, CHARLES-QUINT ſe fit couroner à *Achen*, quoique une épidémie qui ravageait la ville ſemblât l'inviter à choiſir un autre lieu. *Ferdinand* I. eſt le dernier Empereur qui ait été couroné dans cette ville.

Dans le détail, qu'on nous a conſervé, des cérémonies du ſacre de CHARLES-QUINT, je remarque une circonſtance qui me ſemble aſſez particulière : c'eſt que le Nonce du Pape & l'Ambaſſadeur d'Angleterre refusèrent de s'y trouver, ne voulant point céder le pas aux

Electeurs. Le couronement ne s'en fit pas moins, & il eut le même effet que si ces persônages récalcitrants y avaient assisté. Aujourd'hui les Ambassadeurs sont plus polis. Quand on n'est pas essentiel on a tort d'estre si difficile. Il ne sied qu'aux jolies femmes de faire les renchéries.

L'Empereur est chanoine-né de la basilique d'*Achen*, mais Sa Majesté-impériale est dispensée, de droit, de se trouver au chœur. Voici la formule du serment qui se prête en pareille circonstance.

Nos N. divinâ favente clementiâ, Romanorum Rex, ecclesiæ nostræ beatæ Mariæ Aquis-Granensis canonicus, promittimus; & ad hœc sancta dei Evangelia juramus eidem ecclesiæ fidelitatem, & quod ipsam, jura, bona & personas ejusdem, ab injuriis & violentiis deffensabimus, & faciemus deffensari, ejusque privilegia omnia & singula, & consuetudines ratificamus, approbamus, & de novo confirmamus.

Je ne suis pas assez sûr de bien entendre les langues mortes pour essayer de traduire ce petit morceau, que CICERON n'entendrait, peut-estre, pas trop lui-même. Mais dans toute cette *Ratification*, *Approbation*, *Confirmation* des priviléges de la *basilique*, je ne vois que l'Empereur qui s'engage : l'église ne promet rien; c'est apparemment pour ne pas s'exposer au parjure.

Le serment prononcé, l'Empereur fait des présents, qui sont prescrits par l'usage : delà on va dîner en cérémonie, parce que l'usage le veut encore ainsi. Mon usage est de dîner sans cérémonie, & j'y cours de ce pas, renvoyant les curieux aux descriptions détaillées que plusieurs écrivains ont faites de l'ordre qui s'observe dans ces repas d'apparat. Bon appétit (*a*).

(*a*) Consultez encore M. de BARJOLES.

XII.

Que conſerve *Achen* de ſon anciene ſplendeur? un nom célèbre, des droits honorables & toujours conteſtés, une étendue immenſe, un clergé nombreux, un commerce faible, une population peu conſidérable. Nean-moins, CHARLES-MAGNE ſemble toujours veiller ſur elle. Du ſéjour céleſte cet Empereur couvre encore *Achen* des rayons de ſa gloire (*a*).

Six incendies, en différents temps, ont cauſé le déperiſſement de cette ville. Le dernier eſt du 2 mai 1656. Un auteur qui a doné, depuis peu, un détail circonſtancié des différentes révolutions que cette ville a eſſuyées, s'exprime ainſi, en parlant du dernier embraſement. (M. de BARJOLES)

Les magiſtrats veulent porter des ſecours. Ils cherchent où s'aſſembler, & ils ne trouvent pas une maiſon en état de les recevoir.

Quel tableau de l'état malheureux où les habitants ſe trouvaient réduits! que de choſes en peu de mots! une conſidération qui peut adoucir les regrets du lecteur ſenſible, c'eſt la vive part que prirent à ce déſaſtre *Cologne*, *Maeſtricht*, & la plus-part des villes voiſines, qui ſe diſputèrent, à l'envi, la douceur de conſoler leurs frères malheureux. Qu'une telle compaſſion fait d'honeur à ceux qui la reſſentirent! cela me met dans le cas de citer ces deux vers de M. le chevalier de SAINT-PERAVI.

Ce temps n'eſt plus, C'eſt bien domage!
On n'aime plus comme autrefois (*b*).

(*a*) Ces rayons ſont faibles. Il n'eſt point de peuple moins radieux que celui qui mendie. Or....

(*b*) Il me ſemble très-probable que ſi pareil accident arrivait encore, ce qu'à Dieu ne plaiſe! la ville impériale d'*Achen* trouverait peu de conſolateurs; ſa conduite envers ſes voiſins eſt peu propre à lui concilier leur affection. Comment aimer un peuple qui ne s'aime point ſoi même?

L'auteur dont j'ai déja parlé fait ſur les incendies une remarque très-judicieuſe. Selon lui, les vapeurs ſulphureuſes qui s'exhalent des eaux-thermales, s'attachent aux murs & aux bois des bâtiments. *Cet enduit*, ajoute-t-il, *en augmente la combuſtibilité, & entretient le feu, lorſqu'il s'y eſt attaché.* Rien de plus clair que cette conſéquence. C'eſt au magiſtrat, qui doit veiller ſans ceſſe au bien public, à prévenir, autant qu'il eſt en lui, les effets funeſtes de cette conſomption perpétuelle. Qui empeſche de nettoyer les murailles & les bois? On fait bien ramoner les cheminées. La vigilance doit eſtre proportionée au danger. Quand il s'agit du bien public, l'œil du magiſtrat doit toujours eſtre ouvert. Fixons la Suiſſe. Quelle police ! & chez qui? chez le peuple le plus libre, peut-eſtre, qui ſoit en Europe.

Les honeurs qu'on rend aux députés d'*Achen*, dans touts les lieux par où ils paſſent pour ſe rendre au couronement de l'Empereur, forment une préſomption très-favorable pour elle, & me ſemblent infirmer les prétentions de la ville de *Cologne*, qui lui diſpute le pas.

Il eſt vrai toutefois qu'à la diète de *Worms* ce fut le député de *Cologne* qui préſida aux villes-libres. Mais peut-on croire que le corps des villes-libres ait pouſſé l'audace juſqu'à conteſter le droit de ſiéger parmi elles à celle que CHARLES-MAGNE honora du titre éminent de *capitale de l'Empire*? Eſt-il vraiſemblable qu'on ait prétendu que la ville d'*Achen* n'était pas *une ville nuement impériale*? Qu'importe le titre de *petite république*? Une injure n'eſt point une raiſon. Le CORPS-HELVÉTIQUE, plus ſage, ne conteſte point la pré-ſéance au canton de *Zurich*; celui de *Berne* eſt cependant bien plus conſidérable. (*a*)

(*a*) L'auteur ſe fâche mal-à-propos, il a lu M. de BARJOLES avec trop de confiance, & il done à l'ouvrage de cet écrivain une importance que l'auteur n'a jamais ſoupçonée. M. de BARJOLES ne ſe done pas pour un évangéliſte.

Les députés de l'églife d'*Achen* font entiérement défrayés au couronement de l'Empereur ; mais ils ne font point du feftin. Les députés de la ville s'y trouvent & fe placent avant ceux de *Nuremberg* & de *Francfort*, comme cela s'eft encore pratiqué en 1764.

XIII.

La place principale d'*Achen* eft dans l'anciene ville ; fa forme eft inégale. Une fontaine en fait le plus bel ornement. Au-deffus de cette fontaine eft une ftatue de CHARLES-MAGNE, en cuivre, pédeftre, & très-petite. Cet Empereur tient le fceptre dans une main, & le globe du monde dans l'autre : il a fa courone fur la tête. Cette ftatue eft fort inférieure à celle que les braffeurs de *Bruxelles* érigèrent au Prince CHARLES DE LORRAINE, & qu'ils firent placer fur le toît de leur maifon. (*a*)

Il ferait à fouhaiter pour le bien de l'humanité que le magiftrat fit abatre une petite colone placée à côté de la fontaine : elle eft de l'an 1616. JEAN KALCKBERNER s'étant mis à la tefte des rebelles, dans une fédition qui arriva en 1611, fut obligé de fe fauver. Le motif de fa révolte était qu'on lui conteftait les privilèges accordés, en Allemagne, aux proteftants. Il mourut auprès du Prince d'ORANGE & eut la tefte tranchée, en effigie, par ordre des commiffaires de l'empereur. Les proteftants furent chaffés de la ville ; leur culte a été entiérement aboli. Le 1 feptembre de chaque année on célèbre cette expulfion, à l'occafion de laquelle on promène CHARLES-MAGNE. Il y a dans tout cela un grand fond de charité.

(*a*) La communauté des braffeurs de *Bruxelles* eft auffi infiniment plus riche que la ville d'*Achen*. J'ai vu les deux ftatues & je crois que, fi celle de *Bruxelles* eft plus grande, celle d'*Achen* eft mieux placée.

Un fait paſſé depuis cent ans devrait eſtre abſolument effacé de la mémoire des homes. Loin de chercher à en perpétuer le ſouvenir, il devrait même eſtre deffendu d'en parler. Chaque peuple a ſon faible à cet égard. L'offuaire de *Morat* eſt un monument indigne du dix-huitième ſiècle; (*a*) la proceſſion de la fille de *Verviers* à *Liége* (*b*) eſt une humiliation contre laquelle la juſtice & la décence réclament également. Ces témoignages honteux de la vengeance de nos pères ſont des ſources d'acrimonie, perpétuent les inimitiés & ne nous rendent pas meilleurs. La douceur de BENOÎT XIV obtint de LOUIS XV la démolition de cette colone qui rappellait l'inſolence des *sbirres*. C'eſt ainſi qu'il faut en agir. La vengeance ne doit pas eſtre éternelle : le temps change, les circonſtances varient. Puniſſons les ſéditieux qui troublent l'ordre, mais laiſſons leurs mânes en paix. La fuite de KALCKBERNER, la proſcription de ſes adhérents, ſont déja des châtiments bien cruels.

En face de la fontaine eſt un vaſte édifice qu'on ne peut prendre que pour l'hôtel-de-ville. Il y a un corps-de-garde, perpétuellement occupé par des grenadiers. Je deſirerais que cet édifice ne fût avoiſiné d'aucun autre : c'eſt en cela que je préfére l'hôtel-de-ville de *Maeſtricht* à celui d'*Achen*.

L'hôtel-de-ville d'*Achen* eſt principalement remar-

(*a*) C'eſt le dépoſt où l'on conſerve les os des Bourguignons tués dans la fameuſe bataille que leur duc livra aux Suiſſes & qu'il perdit, il eſt ſitué entre *Payerne* & *Morat*, plus près de cette dernière ville. Une inſcription latine & allemande inſtruit le paſſant qui ſçait l'une ou l'autre de ces langues, du bonheur des Suiſſes & de la défaite du Duc. La Suiſſe étant l'alliée de la France, le *canton de Berne* pourrait, ſans ſe compromettre, faire démolir cet offuaire, & cacher dans la terre ces os qui ne peuvent ſervir à rien. *Ceux qui ſont morts ſont morts.*

(*b*) Conſultez l'HOMME SANS FAÇON.

quable par deux tours placées, chaqu'une, à l'extrêmité de l'édifice. Dans l'une est l'horloge ; l'autre, qui est appellée *Tour-de-Granus*, servait, dit-on, de retranchement aux habitants, lorsqu'ils craignaient des incursions de la part des enemis. De nos jours ce retranchement serait bien faible.

Les salles de l'hôtel-de-ville sont assez belles. On a divisé, en deux, la vaste pièce qui servait au festin, lorsque les Empereurs se faisaient couroner à *Achen*. Peut-estre a-t-on mal fait de ne pas laisser subsister cet appartement dans son entier. Il est des monuments auquels on ne doit jamais toucher.

La position de l'hôtel-de-ville autorise à croire que cet édifice faisait partie intégrante du palais de Charles-Magne, qui selon toute apparence, était attenant à l'église qui servait de chapelle à l'Empereur. On veut que ce palais eût quatre façades, ce qui était très-possible : mais je ne comprends pas comment l'église aurait pu estre une de ces façades. (consultez M. Barjoles).

Derrière l'hôtel-de-ville est une petite place assez gaie, embellie d'une allée plantée d'arbres, & très-ombreuse. Cette place est un quarré long, où l'on trouve quelques jolis bâtimens. On en voit un sur le frontispice duquel sont ces quatre lettres S - P - Q - A. (*a*) Près de ce bâtiment est une porte par laquelle on entre dans un petit cloistre qui comunique avec l'église (*b*).

Ce cloistre, garni de vitrages, ressemble à celui d'une communauté religieuse. Bien des étrangers n'osent y

---

(*a*) Cela signifie Senatus-populus-que-aquis granus.

(*b*) Et le cloistre, par parenthèse, est toujours très-malpropre : on y range des tonneaux qui rétrécissent singuliérement le passage, qui ne serait pas déja tròp large, quand on le laisserait entier. La jeune populace y joue, la vieille y mendie. Voilà donc un cloistre qui est à la fois, magasin d'ordure, passage public, cave, salle de jeu, &c.

pénétrer, dans la crainte que le paſſage ne ſoit pas public. Touts ces bâtiments ſont trop modernes pour qu'il ſoit permis de ſuppoſer qu'ils exiſtaſſent du temps de CHARLES-MAGNE. Le feu a tant de fois balayé la ville, qu'il y aurait de la folie à croire que le palais ait été épargné.

Quoique CHARLES-MAGNE aſſure expreſſément, dans ſa *ſanction-pragmatique*, que le palais d'*Achen* ait été bâti par GRANUS, Prince romain, frère de NERON & d'AGRIPPA, je ſuis loin de regarder *la tour-de-Granus* comme l'ouvrage de ce Prince, qui me paraîtra un perſonage chimérique, juſqu'à ce que ſon exiſtence m'ait été démontrée. Il eſt probable que l'Empereur lui-même a été induit en erreur par une tradition fabuleuſe, fondée ſur un jeu de mots (*a*). D'*aquis-granum* on a fait *eaux-de-Granus*. Aſſurément l'étymologie n'eſt pas plus ſpirituele que celle de *Rheims* qui, à cauſe de la reſſemblance du mot latin *Rhemus*, doit avoir eu REMUS pour fondateur. Aurait-on ſçu aſſez peu le latin pour ſubſtituer *aquis-granum* à *aquæ-graneæ* ? Il faut avouer bonement qu'on ignore le nom du fondateur d'*Achen*, & que, faute de mieux, on y a placé GRANUS qui ne s'attendait pas à cet honeur.

Un auteur moderne à qui nous devons des lettres ſur *Aix*, fait à ce ſujet une obſervation très-bien raiſonée. Il remarque que le culte d'*Apollon-Granus* s'était établi en Allemagne. Il nous enſeigne que le ſurnom de *Granus* doné à APOLLON venait de la foreſt de *Grinæus* en *Eolie*. Il ſuppoſe que quelques Romains attirés par l'utilité des eaux auront érigé un monument au dieu de la médecine, dans l'endroit où l'on voit au-

(*a*) Ce n'eſt pas CHARLES MAGNE qui a été induit en erreur, c'eſt M. de BARJOLES. CHARLES MAGNE n'a point fait la *ſanction-pragmatique*, & ne croyait point à GRANUS, puiſque il n'y a jamais eu de GRANUS.

jourd'hui la tour de *Granus*, &c. tout cela n'eſt pas très-clair.

XIV.

Le ſort des petits états eſt de n'avoir que de petite monoie ; & rarement cette monoie ſort du pays où elle a été battue. Il n'appartient guères qu'au ſceau des grandes puiſſances de doner aux eſpèces une valeur univerſelle : encore faut-il que l'argent ſoit reconu pour bon. Ce dernier cas eſt celui de l'argent de France, qui, à raiſon de ſa pureté, a cours dans touts les pays (*a*).

La ville d'*Achen* n'a guères en propre que de la monoie, & cette monoie, n'étant pas toujours la même, change de nom à raiſon de ſon eſpèce.

Le *marck* eſt une petite pièce de cuivre aſſez reſſemblante au *creutzer* de *Berne*. On trouve de ces pièces qui valent I, II, & juſqu'à III *marcks*. On voit d'un côté le chiffre qui indique la valeur de la pièce. Sçavoir pour une pièce de III *marcks* :

III

MARCK

ACH.

Au-deſſous de l'inſcription ſont les chiffres qui indi-

(*a*) Les petits états ne ſe ſoutienent que par leur induſtrie, on ne peut donc les blâmer d'avoir une monoie fort inférieure à celle de leurs voiſins. Leur art conſiſte principalement à échanger leur cuivre contre l'or des étrangers, & lorſque ils ont, d'ailleurs, des mœurs ſociables, on leur pardone cette petite ſupercherie. Lorſque ce peuple pauvre joint à ſa miſère des mœurs dépravées & le ferme projet de hair tout ce qui n'eſt pas lui, gardez-vous de l'inculper ; vos reproches ſont dûs à l'étranger qui eſt aſſez ſot pour enrichir cette nation perverſe. Cependant il ne faut pas croire que la deſtinée inévitable des petits gouvernements ſoit de ſe rendre odieux : *Genève*, *Beinne*, *Neuchâtel* fourniſſent la preuve du contraire.

quent l'année où l'on a fabriqué la pièce. Autour eſt le nom d'un Empereur. Celui-ci par exemple.

FRANCISCUS I. D. G. ROM. IMP. SEMP. AUG.

De l'autre côté eſt l'effigie de l'Empereur, avec cette inſcription autour.

MON. REG. SEDIS. URB. AQUIS. GR. (*a*)

Le MARCK ſe diviſe en deux GROSSES-BOUCHES. La *bouche* ſe ſubdiviſe en trois PETITES-BOUCHES. Toutes ces bouches ſont d'un cuivre très-craſſeux.

On compte à *Achen* par *florin*, *eſcalin*, *écu*. Cette manière de compter eſt purement numéraire.

Le FLORIN vaut ſix *marcks*. Bien des perſones ignorent que le *florin* tire ſon nom de *Florence*, ville capitale de la *Toſcane*, où l'on a battu les premières eſpèces qui aient porté ce nom. La valeur du *florin* eſt différente ſuivant les pays.

L'*eſcalin* vaut neuf *marcks*.

La valeur de l'*écu* eſt de ſix *eſcalins*.

Indépendamment des *marcks* & des *bouches*, la république a une petite monoie d'argent, avec cette légende : *Cæſareæ coronationis locus*. Ces pièces, malheureuſement, ſont trop rares. Chaqu'une vaut 16 *marcks*.

Le paſſage des troupes impériales a répandu dans *Achen* beaucoup de petites pièces d'Allemagne valant 20 *creutzer*. Elles ſont regardées comme monoie du pays, & comptent pour quinze *marcks*. Il ſerait à ſouhaiter, pour la commodité publique, que la monoie d'argent ſe multipliât dans *Achen*; qu'on fît battre, par exemple, des *florins* & des *eſcalins* d'argent. Ces petites eſpèces épargneraient, à ceux qui changent un écu de ſix livres

(*a*) Ce qui ſignifie : MONETA REGIÆ SEDIS URBIS AQUISGRANENSIS.

ou un louis d'or, la douleur amère de ne ramaſſer qu'une monoie ſale & dégoûtante. (*a*)

Il n'eſt point de canton Suiſſe où chaque cabaretier n'ait un *tarif* imprimé de la valeur de toutes les eſpèces de l'Europe. Cette précaution fait la ſûreté du voyageur & du national ; elle épargne des débats, & done beaucoup de facilité pour le commerce. A *Berne*, *Fribourg*, *Sion*, &c. on ſçait ce que vaut un *paule*, & l'étranger qui le done en payement n'a point à craindre un examen ridicule ou un refus mortifiant. Le dernier bourgeois Suiſſe conois auſſi bien la valeur d'un *ſéquin* que le premier Prince d'Italie (*b*).

Je n'ai vu dans aucune auberge d'*Achen* un tarif pareil à celui de la *Suiſſe*. Je ne prétends point blâmer cette omiſſion qui peut eſtre fondée ſur des raiſons que je crois très-plauſibles (*c*). Je remarque ſeulement que l'argent de pluſieurs puiſſances ſemble eſtre naturaliſé à *Achen* : tel eſt celui de l'Empereur, de France, de Saxe, &c.

Le LOUIS-D'OR vaut, à *Achen*, quarante-ſix eſcalins. Si celui qui vous le change n'a pas d'autre monoie que des *marcks* & des *bouches*, que de cuivre pour un peu d'or !

(*a*) L'auteur a oublié une pièce d'argent appellée *kopſtuck*, qui vaut treize *marcks*. Il y a auſſi des *demi-kopſtuck* d'argent, qui valent la moitié moins que les premières. Les unes & les autres ſont très-rares.

(*b*) Comment voudrait on que le peuple d'*Achen* conût la valeur des monoies étrangères ? il ne ſçait pas même ce que valent les eſpèces des ſouverains qui l'avoiſinent. Plus des deux tiers de la ville n'ont jamais vu de *demi-louis*. Un peuple pauvre eſt toujours ignorant. Le magiſtrat devrait deffendre au bourgeois de recevoir la monoie étrangère & de la doner en payement aux étrangers, deſquels ſouvent on la refuſe. La probité ſeule eſt l'âme du commerce.

(*c*) Quelles peuvent eſtre ces raiſons ? Pourrait-on en citer une ſeule admiſſible ? L'indifférence du magiſtrat pour le bien public, voilà l'unique cauſe de touts les abus.

L'*écu de ſix livres* qui s'appelle, à *Achen*, *courone de France*, vaut onze *eſcalins* cinq *marcks*.

Une jolie pièce d'argent, qui eſt aſſez commune à *Achen*, c'eſt la *convention*. Une *convention* vaut dix *eſcalins*. Il y a auſſi des *demi-conventions* d'argent, qui valent cinq *eſcalins*.

Le CAROLIN & la GUINÉE ont la même valeur que le LOUIS-D'OR; mais en général, pour le prix, on aime peu la GUINÉE, parce qu'elle eſt plus légère que les deux autres.

XV.

Après l'honeur de gouverner les homes & de leur adminiſtrer la juſtice, il n'en eſt point qui doive flater davantage un cœur ſenſible que l'exercice de l'hoſpitalité. L'aubergiſte dit à la nation chez laquelle il s'établit : *fiez-vous à moi. Je me charge de vous repréſenter devant mes compatriotes, & de vous rendre chère à l'étranger*. En effet l'aubergiſte eſt l'home de touts les homes. Grands & petits, touts les voyageurs s'adreſſent à lui : perſone ne peut s'en paſſer.

Quelque ſoit l'importance des fonctions d'un aubergiſte; quelque confiance que doive inſpirer ſon état, il n'en eſt pas moins vrai que, preſque par-tout, on en fait peu de cas. La Suiſſe eſt le pays où cette profeſſion a le moins dégénéré. On n'y regarde point comme mépriſable celui à qui l'on ne peut reprocher qu'un noble empreſſement à ſervir ſon ſemblable. Il eſt juſte que les Suiſſes nous donent de bons exemples ; nous les payons aſſez cher. Mais nous avons tort de ne les point ſuivre.

Ce n'eſt pas ici le lieu d'obſerver pourquoi, dans notre ſiècle *philoſophique*, le commerçant le plus eſſentiel eſt rangé dans la dernière claſſe du commerce? Pourquoi les ſouverains ne s'intéreſſent pas plus vive-

ment à cet objet naturel de leur ſollicitude? Pourquoi l'aubergiſte eſt expoſé aux mépris des grands & à la juſte animadverſion des petits? Pourquoi, dans toute l'Europe, le public n'a d'autre hoſpice que des maiſons de louage? Pourquoi... mais ne multiplions pas les *pourquoi*. Mon but actuel n'eſt pas de publier un *Traité des auberges*, mais d'examiner ſi l'on a ſujet de ſe louer ou de ſe plaindre de celles d'*Achen*.

L'intérêt dicte preſque touts nos jugements. Le panégyriſte emphatique, & le détracteur outré, n'ont point d'autre mobile. Tel qui déchire une femme, eût été ſon adorateur, ſi elle avait daigné lui ſourire. Il faut en convenir, nous ſomes ſouvent de mauvais juges. Nous rapportons tout à nous. Nous bavardons à tort & à travers. Nous ne voyons que nous. Nous ne penſons qu'à nous; c'eſt, ſans doute, pour cette dernière raiſon que perſone ne s'occupe de nous.

S'il eſt un article, ſur lequel il importe au public qu'on ſoit ſincère avec lui, c'eſt celui des aubergiſtes. Combien d'hôtes préconiſés, dont le mérite eſt d'avoir abbreuvé *gratis* un écrivain altéré! combien de malheureux cabaretiers, foulés aux pieds, qui n'ont commis d'autre crime que de réclamer une dette légitime! un home injuſte peut, à ſon gré, élever ſes protégés, & ravaler ceux qui lui déplaiſent. Rarement on s'en rapporte à lui: ce n'eſt qu'aux écrivains véridiques qu'il appartient de fixer l'opinion. Si j'applaudis aux louanges donées à M. MARION (dans *le Perroquet de Spa*) c'eſt qu'elles ont la vérité pour baſe. C'eſt que quiconque ira à *Vervier* peut, avec aſſurance, ſe loger chez M. MARION, & eſtre bien certain qu'à touts égards il aura lieu d'eſtre ſatisfait. Il faut donc que j'aie la véracité du père du *Perroquet*. Qui ſçait ſi ceux qui me liront ne s'en rapporteront point à moi pour le choix d'une auberge? & ſi cela était,

combien je leur paroîtrais méprisable, si je les avais induits en erreur ! que mon lecteur ne craigne rien. Je pourrais, par nécessité, dîner avec un fripon, mais je ne conois aucune circonstance où je pûsse descendre à faire l'éloge d'un fripon.

Qu'un étranger, arrivant à *Achen*, me demande où il pourra loger, je lui demanderai, à mon tour, s'il est riche. Si il me done une response affirmative, je le conduirai *à la Cour de Londres*. Si le voyageur me respond que, sans estre riche, il jouit d'une honeste aisance, je le conduirai, ou? *à la Cour de Londres*. *La Cour de Londres* convient donc à deux espèces d'êtres, homes riches, gens aisés.

XVI.

Qu'est-ce donc que *la Cour de Londres*? une des plus belles auberges d'*Achen*. La grandeur du bâtiment, la distribution commode des appartements, l'honesteté du maître de la maison, tout concourt à rendre cet azile digne des personages éminents qui l'honorent.

Persone n'est étranger *á la Cour de Londres* : François, Anglois, Russes, Suédois, touts peuvent se faire entendre sans interprète ; il leur suffit de parler la langue de leur pays. M. ROUISSE les comprend, & leur répond. A ce titre seul M. ROUISSE serait donc un des premiers aubergistes du monde. Pour estre l'home de touts les homes, il faut sçavoir leur langage. La langue françoise est aussi familière *à la Cour de Londres* que la langue allemande. Père, mère, enfants, valets possèdent l'un & l'autre idiôme *(a)*.

(a) Comment l'auteur, qui paraît estre si fort partisan de M. ROUISSE, a-t-il oublié que son ami était un ancien serviteur de Sa Majesté Impériale, & qu'il a refusé les *invalides*, qu'il avait gagnées ? Comment? Cela se demande-t-il? Quand on est amoureux de la fille, on perd bientôt le père de vue.

Je me plais à publier un trait de M. ROUISSE, & que j'at-

Un étranger qui veut prendre l'air, ſans ſortir de ſon auberge, , eſt bien aiſe d'y trouver un jardin; il jouit de cet avantage *à la Cour de Londres*. Trop ſouvent les auberges ne ſont que des cachots, où le voyageur une fois engoufré ne reſpire qu'avec peine.

A la Cour de Londres on ne peut jouer que deux rôles; celui qui s'y préſente en grand-ſeigneur, eſt reçu comme tel, honoré comme tel, ſervi comme tel, prévenu comme tel, &, pour dénouement, doit payer comme tel. L'honeſte citoyen qui demande un gîte ſans prétention & ſe contente des ſoins ordinaires dûs à tout voyageur, eſt admis à la table du maître de la maiſon, & ne paye pas plus cher qu'en tout autree auberge d'*Achen*.

O vous! lecteur indulgent, que j'amuſe ou que j'ennuie peut-eſtre, lorſque vous mangerez dans cette ancienne écurie, dont M. Rouisse a eu l'art de faire une ſi belle ſalle, ſi il arrivait que le ſort vous plaçât au haut de la table, regardez à votre droite & dites avec ſenſibilité:

---

teſte parce que je l'aime. Un de ces petits meſſieurs qui ſe croient faits pour doner la loi par tout, vint *à la Cour de Londres* inſulter une femme qui y était logée. La femme ſe deffendit le mieux qu'elle put, mais ſa fermeté ne fit qu'accroître l'audace de l'inſolent. M. Rouisse entend du bruit; il ſe rend à l'appartement de la Dame: il veut mettre le holà: le petit *Monſieur* montre les dents: M. Rouisse le ſomme de ſortir; il dit qu'il n'en fera rien. Quel parti prend le maître de la maiſon? il court chercher ſon fuſil, & ſans ſes enfants l'home était tué: le procédé eſt militaire, j'en conviens. Mais il eſt excuſable dans une ville où chaque individu doit veiller à ſa ſûreté. Le premier devoir d'un aubergiſte eſt d'aſſurer le repos de ceux qui ſont logés chez lui. Je ne crois pas qu'il exiſte à *Achen* un ſeul home qui puiſſe ſe flater d'en avoir fait autant. La plus-part des aubergiſtes verraient égorger leurs hôtes, ſans qu'ils oſaſſent ſe doner le moindre mouvement pour les deffendre. Pluſieurs même ſeraient capables de prendre parti contre.

C'eſt là que N.... brûlant de mille feux,
Aſſis auprès d'HÉBÉ, la dévorait des yeux.

Vous deviendrez mon rival, mais je ne m'en plaindrai pas.

Qui n'a point de rivaux eſt un être ſans goût.

Ce que j'ai vu de plus curieux *à la Cour de Londres*, c'eſt: quoi? l'immenſe appartement qu'occupait M. l'intendant de *Valenciennes?* Non, en vérité. L'ordre admirable qui règne dans cette maiſon? Non. L'affabilité des enfants? Non. Quoi donc? Mlle. ROUISSE. (MARIE-ANNE).

J'ai vu bien des auberges, il en eſt même où je me ſuis fort amuſé. Je me rappelle avec ſatisfaction les plaiſirs que j'ai goûtés en *Suiſſe*, & en *Italie*. Mais ces plaiſirs valent-ils la douceur de voir une perſone de ſeize ans, réuniſſant à la fraîcheur de la jeuneſſe un raiſonement fort au-deſſus de ſon âge; ayant un goût décidé pour la lecture, & n'aimant que les bons livres; plus jalouſe de s'inſtruire que de paraître ſçavante; parlant peu & toujours à propos; s'élevant au-deſſus des préjugés de ſon ſexe, ſans en perdre les grâces; *mépriſant les propos & n'en tenant jamais?* O femmes! ſexe adorable! puiſſiez-vous reſſembler à celle dont j'eſquiſſe le portrait!...

XVII.

L'inclination ſeule n'a point fait les fraix du Tableau de *la Cour de Londres*. Quelqu'aimable que puiſſe eſtre l'objet qu'il renferme, mon talent n'eſt pas de louer, & nulle conſidération ne pourrait m'engager à bleſſer la vérité. En accordant la préférence à une auberge que j'ai examinée, & ſur laquelle je crois avoir le droit de porter un jugement; je n'ai prétendu, en façon quelconque, doner l'excluſion à aucune autre. Je dis hautement: *Vous ſerez bien* à la Cour de Londres; *vous ne pouvez*

eſtre mieux. Mais je ne dis pas qu'ailleurs on ne puiſſe eſtre auſſi bien. Il ſerait injuſte d'aſſurer ce que je ne conois pas. (*a*)

Je regarde comme un grand avantage, dans une auberge, la ſoupleſſe des domeſtiques, avantage incompatible avec l'extrême familiarité dont uſent la pluspart des cabaretiers avec les leurs. Une ſervante, accoutumée à rire avec ſa maîtreſſe, ſe croit diſpenſée de tout reſpect pour l'étranger. En général il eſt peu d'aubergiſtes dignes de l'eſtre. On devrait interdire à touts les gens ſans honeur cette profeſſion honorable (*b*).

Abandonant, de tout mon cœur, l'examen des auberges d'*Achen*, à ceux qui voudront bien ſe charger de le faire, j'ajouterai cette dernière réflexion ſur *la Cour de Londres*; c'eſt qu'on n'y attend perſone pour manger; les repas s'y font à une heure réglée. D'où il eſt aiſé de conclure qu'on n'y voit point de mauvaiſe compagnie. Les fripons n'aiment point les maiſons réglées; la compagnie d'un home honeſte répugne à un *grec* (*c*).

(*a*) Il fallait que l'auteur ne conût pas, à fond, *Aix-la-Chapelle*, puiſqu'il ne fait mention ni du *Grand-Monarque*, ni du *Roi-d'Angleterre*. Si l'on parle ſans prévention, ces deux maiſons peuvent marcher de pair avec la *Cour de Londres*.

(*b*) Cela pourrait-il avoir lieu dans une république, où chaqu'un croit avoir le droit de dicter des loix? Dans tout pays où il n'exiſte pas un home qui ait le droit de parler en maître, tout ce qu'on appelle réglement eſt une propoſition ridicule.

(*c*) L'excès par-tout eſt un défaut, dit la chanſon. L'auteur tombe quelquefois dans ce défaut. *La Cour de Londres* étant une maiſon publique, on peut y trouver des *grecs* comme ailleurs. Une auberge eſt, comme une égliſe, ouverte à qui s'y préſente. On doit avouer ſeulement qu'on ne trouve point *à la Cour de Londres*, de HUAILLE-GRECQUE; mais

Il eſt une infinité de perſones bien-nées, qui, ſe trouvant réduites à une extrêmité fâcheuſe, évitent, avec ſoin, les grandes auberges, & voudraient ſe procurer un azile honeſte, où elles ne fuſſent point obligées à une dépenſe conſidérable. Ces ſortes de gîte ne ſont pas toujours faciles à trouver; principalement dans une ville où l'on n'a point de conoiſſances. Ceux qui, après m'avoir lu, ſe trouveraient dans ce dernier cas, me ſçauront gré de leur indiquer la maiſon du ſieur Boisson, rue *Saint-Pierre*. Cette maiſon eſt au bout de la rue, ſur la droite; elle a trois croiſées de face, & n'a d'autres enſeigne qu'un buiſſon d'épines (*a*).

Le ſieur Boisson eſt Languedocien, & ancien Caporal au régiment d'*Auvergne*. Il n'a aucun des vices dont les militaires, trop ſouvent, contractent l'habitude. Il a conſervé toute l'amènité d'un François; & ſa femme, née à *Achen*, n'eſt pas moins eſtimable que lui (*b*)

XVIII.

Je n'ai point encore fait mention des eaux d'*Achen*, & je me propoſe d'eſtre ſuccinct ſur cet article. Ceux qui aiment les eaux-minérales peuvent en boire; j'avoue que ce breuvage n'eſt point de mon goût. L'Eternel eſt bon père, il a doné à chaque pays les choſes néceſſaires à ſes habitants. Si Dieu m'avait fait naître

---

pour des Généraux grecs, on peut très-bien en rencontrer. Qu'importe? le grec n'eſt redoutable qu'à *la Table-verte*; à la table d'hôte, il eſt auſſi aimable qu'un autre.

(*a*) C'eſt dans la même rue *Saint-Pierre* qu'eſt la manufacture d'aiguilles; ceux qui ne ſçavent point comment elles ſe font, peuvent acquérir cette conoiſſance curieuſe.

(*b*) C'eſt auſſi à ce M. Boisson qu'un François diſoit: Boisson, *qui croirait que vous eſtes un ancien Caporal?* --- *Et vous, Monſieur, qui vous prendrait pour un ancien Militaire?* --- Bravo! repliqua l'autre: bien attaqué, bien deffendu.

à *Spa*, je ne doute point que le *Pouhon* n'eût obtenu mon homage: Dieu voulut que je naquiffe fur les bords de la *Seine*, & de l'eau de rivière me fuffit.

On peut faire en médecine, comme en théologie, des difcours très-beaux, très-longs, conféquemment très-ennuyeux; mais rarement ces difcours prouvent autre chofe, finon que ceux qui les débitent font de grands-parleurs. Quand on démontre, on n'eft point verbeux.

Les eaux d'*Achen* ont certainement des propriétés. Quelles eaux n'en ont pas? Dieu n'a fait rien d'inutile. Mais ces propriétés ne font point univerfeles. Il n'eft point de remède qui, pris à propos, ne faffe beaucoup de bien; pris en fens contraire, il nuit. Nous en avons une preuve dans les célèbres poudres d'*Ailhaud*: on a imprimé plufieurs volumes des guérifons opérées par leur moyen. Que n'aurait-on pas imprimé, fi l'on avait voulu doner au public les extraits-mortuaires de ceux dont elles avaient creufé le tombeau?

Il eft des étrangers à qui les eaux d'*Achen* peuvent doner du foulagement; plufieurs cures conues font la preuve du fait. Il n'en eft pas moins vrai qu'il ne faut en ufer qu'avec de grands ménagements. Les médecins, fouvent, fuppofent ce qui eft en queftion. Pour guérir un malade, il faudrait que le médecin conût l'origine de la maladie. La conoit-il toujours? Apperçoit-il une analogie déterminée entre le tempérament du malade & le breuvage qu'il lui confeille? J'ai vu mourir, fur les bords du lac *Leman*, beaucoup de malades, attirés par la réputation de l'HIPPOCRATE-LAUSANNOIS, qui vivraient encore, fi ils n'étaient point fortis de leur pays natal. Un médecin peut avoir de très-grandes lumières, mais un médecin ne fera jamais l'impoffible. La patience, dans les maladies, eft le remède le plus efficace qu'un fage puiffe employer. La maladie eft

une eſpèce de vacance pour la ſanté. *Souffrez* : Voilà tout ce que répondit M. MISSOT à un home-de-lettres qui fut pendant trois mois aux portes de la mort (*à Maeſtricht*). *Souffrez* ! Quelle belle ordonance ! le malade avait le *carus*. Les remèdes auraient abrégé ſa vie ; *ſouffrez* l'a ſauvé (*a*).

Lorſque les eaux d'Aix ſont ordonées, on doit, auſſitôt que l'on arrive, s'adreſſer à un médecin. (LETTRES SUR LA VILLE ET LES EAUX D'AIX-LA-CHAPELLE). Quelque ſoit mon reſpect pour l'académicien qui done ce conſeil, j'oſe douter qu'aucun médecin d'*Achen* puiſſe décider que les eaux convienent eſſentielement au malade étranger. La plus-part des infirmes ſont trop ignorants pour décrire ce qu'ils ſouffrent, & touts les médecins n'ont pas l'art de deviner. Je citerai avec plaiſir une autorité reſpectable : c'eſt celle de M. le docteur BIENVILLE. Un jour que j'avais l'honeur de dîner avec ce prudent médecin, je me hazardai à lui demander pourquoi l'on voyait périr tant de jeunes-gens. *C'eſt*, me répondit-il, *parce que les jeunes-gens ſe preſſent trop de vivre, & que pluſieurs médecins ſe preſſent trop de guérir. Il faut le temps à tout.* Mais, ajoutai-je, pourquoi ces derniers ſe preſſent-ils tant ? *C'eſt*, me repliqua M. le docteur BIENVILLE, *que les médecins ne ſont pas toujours les maîtres. Il eſt peu de malades qui ne ne ſe croient eux-mêmes plus inſtruits que celui qu'ils conſultent. Souvent on*

(*a*) Le malade m'a juré que pendant toute ſa maladie, il n'avait reçu que onze viſites de M. MISSOT. *Ce qui m'a vraiment étoné*, m'a-t-il dit, *c'eſt que cet home ſçavant devinait les moments où je pouvais l'entendre. Je n'avais point d'argent, auſſi un autrt médecin m'avait-il abandoné. M.* MISSOT, *ſourd à la voix de l'intéreſt pécuniaire, ne me perdit pas de vue. Je lui dois la vie. Jugez de ma reconoiſſance. Souffrez, deux médecines, deux lavements, voilà tout ce qu'a mis en œuvre un médecin qui, au tribunal de ma raiſon, paſſera toujours pour un des premiers médecins du monde.*

ne prend un médecin que pour la forme, & ce conflict de jurisdiction tourne rarement au profit du malade (*a*).

On dit que le bain qui s'appelle *de l'Empereur*, était celui où CHARLES-MAGNE se baignait. A ce titre il est très-recommandable. Ce fut en 1540 que le magistrat fit rétablir cet édifice que les incendies avaient détruit. On distribua en plusieurs bains celui qui avait servi à l'Empereur. On prétend qu'on a compté plus de cent persones dans le même bain avec CHARLES-MAGNE. Ce Prince aimait la compagnie.

Il y a encore une infinité d'autres bains, dont on a déja tant parlé, que je me dispense de rien dire à leur sujet. Je les crois touts également utiles.

XIX.

Le *Compesbath* est, en quelque façon, le centre d'*Achen*; on y voit des auberges, un café, la *Redoute*, une galerie étroite sous laquelle se promènent touts ceux qui aiment la promenade, depuis le Prince jusqu'au mendiant. Le matin on y trouve ceux qui demandent du soulagement à la fontaine; laquelle fontaine, par parenthèse, répand une odeur, qui n'est pas, tout-à-fait, celle de l'*eau-de-Lavande*: si sa liqueur ne flate pas davantage le goût que l'odorat, on ne doit point envier aux buveurs la sensualité qu'ils éprouvent. On dit que l'eau de cette fontaine a de grandes propriétés. *Transeat*. Je crois à sa vertu comme à la probité de l'usurier BLITE; & pourvu que l'on ne me force point à faire l'essai de l'une ou de l'autre, je m'engage à les célébrer également (*b*).

(*a*) M. de BARJOLES dit qu'il y a quinze médecins à *Achen*; probablement il ne se comptait pas. Que de bourreaux dans un pays où tout invite à vivre, & où l'on a plus besoin de banquiers que de médecins.

(*b*) Cette fontaine masquait une des arches du portique: elle a été démolie en 1785.

XX.

L'home naît avec de la barbe. Sans doute le Créateur voulut lui doner cet attribut distinctif, dont il a joui très-long-temps, & dont il jouit encore en certains endroits. La femme, qui n'a point de barbe au menton, eût bien voulu estre, à cet égard, l'égale de son chef. Cela n'est pas possible; il fallut donc que l'home, pour satisfaire sa compagne, consentît à couper sa barbe. Il y consentit. Cette complaisance a jeté les fondements de la *barberie*.

En France, c'est un perruquier qui vous rase; souvent même, il s'acquite assez-bien de cette commission, à laquelle les chirurgiens ont renoncé volontairement (*a*), se contentant de voir leur chef Général-né des barbiers, perruquiers, étuvistes, &c. Au fond, il importe peu par qui l'on soit rasé, pourvu qu'on le soit. Cependant, en général, les perruquiers ont les mains couvertes de pomade, de suif, de poudre, &c. de telles mains sont un peu dégoûtantes, & ces ingrédients, joints au savon, font sur la figure un margouillis très-désagréable.

Les chirurgiens allemands, moins dédaigneux que ceux de France, ont conservé le droit de couper la barbe : à *Achen* donc, c'est un phlébotomiste qui vous rend le service de vous *barbifier*; deux palettes de cuivre servent d'enseigne à cet enfant de *Saint-Cosme*, & par-tout où l'on voit cet insigne-parlant suspendu, on peut estre sûr qu'on trouvera des mains disposées à racler le menton.

La plus-part des rasures sont très-étroites, & ressemblent plus à des boyaux qu'à des endroits publics. Les raseurs en chef abandonent, presque toujours, le département du rasoir à des apprentifs,

(*a*) Ce n'est pas dans toutes les provinces.

De qui la main encor novice
Vous met la figure au ſupplice.

On vous attache au cou une grande ſerviette, c'eſt le linge de parade; par-deſſus on met un autre extrait de ſerviette, qui deſcend à-peu près juſqu'au téton. Enſuite le *frater* vous lave comme par charité, c'eſt-à-dire, preſque point. *Poſtea* il repaſſe la ſcie qui doit diminuer votre barbe. Heureux le barbu patient qui peut endurer l'opération ſans ſe plaindre! la cérémonie achevée, on vous torche avec l'*extrait*, & l'on ſe hâte de vous arracher la ſerviette, dans la crainte qu'il ne vous prene fantaiſie de vous eſſuyer avec. J'ai pénétré dans pluſieurs *raſures*, & j'en ſuis toujours ſorti avec la douce ſatisfaction qu'éprouve un home à qui l'on vient de ratiſſer la peau. Cette méthode eſt très-reſpectable: je ne condamne aucun genre, mais celui-ci eſt le genre cuiſant.

Les barbiers d'*Achen*, à l'*inſtar* de leurs confrères allemands, eſſuyent leur raſoir ſur un de leurs doigts, &, avec une adreſſe incroyable, font gliſſer cette extraction dans un petit vaſe de fer-blanc, qui s'attache, derrière le dos du patient, aux cordons de la ſerviette.

A *Genêve*, comme à *Achen*, la figure des gens barbus eſt à la merci des garçons-chirurgiens; mais à *Genêve* les raſoirs ne crient point, on a de l'eau à diſcrétion; on eſt repaſſé, & l'on a pour ſiège un grand fauteuil, dans lequel on ſe couche comme dans ſon lit. A *Achen*, on eſt perché ſur une petite chaiſe, qui reſſemble aſſez à un eſcabeau. Avec touts ces avantages, à *Achen*, on bénit le deſtin, lorſqu'on n'eſt pas étourdi par une femme acariâtre, ou par des filles bavardes, ou même par de petits-enfants, qui ſemblent déplorer là ſituation peu avantageuſe du malheureux, qui joue le principal rôle dans cette expédition raſante,

O vous! quï durement m'écorchez le menton,
Mes faigneurs, par pitié, daignez changer de ton!

XXI.

On joue, à *Achen*, le jour & la nuit. La *Redoute* eſt le théâtre principal ſur lequel on ſe bat au nom des quatre-Rois Cette *Redoute* eſt ſituée ſur le *Compesbath*. C'eſt encore à la *Redoute* que ſe donent les bals, où les homes ſont admis pour un petit-écu : les femmes danſent *gratis*. Les bals ſont anoncés au public par la voie de l'impreſſion, & l'on n'a garde d'oublier le nom du propriétaire de la maiſon-d'aſſemblée. A *Achen*, comme à *Spa*, les maiſons publiques apartienent à des particuliers.

Non loin de la *Redoute* eſt un bâtiment neuf, deſtiné, dit-on, à ſervir lui-même de maiſon-d'aſſemblée. Le public ne perdra pas au change. La ſalle principale eſt vaſte, & paſſablement décorée : le plafond eſt d'une belle élévation. Des gens qui ſe diſent conoiſſeurs la trouvent trop chargée d'ornements; il faut croire que ces conoiſſeurs n'aiment pas le trop. Sans vouloir me mettre dans la claſſe de ces meſſieurs, je crois que l'entrée n'eſt pas digne d'un édifice public. L'eſcalier eſt de bois, & me parait manquer de largeur.

On trouve, derrière cette future *Redoute*, un petit terrein dont on ſe propoſe de faire une promenade. Ceux qui ſe ſentent des beſoins reſtituants peuvent uſer d'une galerie-aromatique plus longue que commode. L'architecte, qui dona le plan de ces *privés*, ne penſa pas aux dames. Je crois bien que jamais aucune femme-de-qualité n'a eu la rage d'eſſayer ces *dépoſitaires*. Quelque jour, peut-eſtre, on rebâtira cet édifice, & l'on rendra les cabinets plus dignes du beau-ſexe; je le ſouhaite de toute mon âme, car il eſt dur pour une petite-maîtreſſe d'écorcher ſa *poſt-face*. Il y en a tant dont ce cher objet eſt toute la fortune.

On veut que l'envie de ménager deux boutiques n'ait pas peu contribué aux défauts qu'on remarque dans la future *Redoute*. Quand il s'agit d'édifices publics, devrait-on céder à de si petites considérations? Un modique intéreſt fait ſouvent faire de grandes ſotiſes.

Le jeu réunit à la *Redoute* des gens de tout état, de toute condition. Les joueurs & les filles y font le plus de bruit. Les repréſentants de la *Grèce* y jouent le principal rôle; ils ſont conus pour tels, & s'en font honeur. Il n'eſt ignoble d'eſtre *grec*, que lorſqu'on eſt du petit genre. Les *caroteurs* ſont la lie de la *Grèce*, comme les *Capucins* ſont celle du clergé-régulier (*a*).

La *banque* devient un objet de convoitiſe pour touts ceux qui la voient; cette perfide maîtreſſe ruine preſque touts ſes amants riches, & les nourrit quand ils n'ont plus rien. On voit autour d'elle une infinité de gueux, qui n'ont ni fortune ni talent, qui ſe plaignent ſans ceſſe, qui dépenſent, au moins, cent louis par an, & qu'elle ſeule défraye.

On m'a montré un *banquier* fort extraordinaite (*b*); c'eſt un home qui ſe pique d'eſtre ſenſible, & qui n'en rougit point. Quoiqu'il ait fait un nombre prodigieux d'ingrats, ſon deſtin l'emporte, il oblige toujours. Un perſonage digne de foi m'a aſſuré que le même *banquier*, venant de mettre une culotte neuve, de ſoie, la défit pour la céder à un malheureux qui n'en avait point. On a placé dans le ciel bien des ſaints qui n'ont

---

(*a*) On appele un *caroteur* celui qui joue un petit-écu. Un caroteur eſt preſque flètri. Chaque état a ſon code.

(*b*) Quoique l'auteur n'ait pas voulu nomer ce *banquier* extraordinaire, nous croyons pouvoir dire, ſans prétendre offenſer ni l'un ni l'autre, qu'il s'appelle M. LE-BLANC. Pourquoi le cacher? On ne doit taire que les vices: il eſt toujours glorieux de publier les vertus.

(*Note de l'Editeur*).

point fait de si belles actions. Si jamais on canonise un *banquier*, j'espère que celui-ci aura la préférence. On m'a dit encore qu'à l'aspect d'un home souffrant, ce *banquier* était si douloureusement affecté, que la douceur d'obliger devenait un besoin. Qui n'a vu que les *banquiers* de *Spa* ne croira point à ce besoin sublime. Rarement on suppose ce qu'on n'est pas en état de faire. En général, on ne se plaint point des *banquiers* d'*Achen*. Touts ne sont pas également désintéressés & obligeants. Sans l'avarice on conoîtrait moins le prix de la générosité. Les gens durs nous rendent plus chers les homes bienfaisants. Ce dernier titre me retrace la conduite qu'a tenue M. de MEILHAN (*a*) envers plusieurs infortunés; il me rappelle un discours touchant qu'il tint à Mde. la Marquise de TONNERRE, trop beau pour que je ne le transcrive pas ici : *Terminons encore cette affaire*; *nous aurons fait deux belles actions en un jour. Que le someil est tranquille, lorsqu'on peut dire, le soir en se couchant, j'ai fait deux heureux.* Dans quel temps M. de-MEILHAN parlait-il ainsi ? le jour qu'il reçut les remerciments d'une demoiselle de condition, qu'il venait de mettre au-dessus du besoin. Le plaisir d'avoir fait une bone action n'était pas assez pour lui. Son âme active voulait encore saisir l'occasion qui se présentait, & elle la saisit.

XXII.

Le jeu fait-il du bien ou du mal à *Achen*? Voilà une grande question. Qui osera la décider ? Les joueurs ? Non, ils sont partie intéressée. Les anti-joueurs? Ils ne sont pas compétents. Moi? De quel droit? Il faut cependant que je dise mon avis.

Le jeu, envisagé comme un délassement, fait beaucoup de bien à la société ; il distrait, il dissipe l'en-

---

(*a*) Intendant de *Valenciennes*.

nui, il occupe. Regardé comme passion, le jeu est funeste à celui qui gagne, comme à celui qui perd : il ruine celui-ci, & déshonore celui-là. De toutes les manières possibles de s'enrichir, il n'en est point de plus ignoble que de bâtir sa fortune sur la ruine d'autrui (*a*).

Peut-on extirper la passion du jeu ? Je ne le crois pas. Si elle fait partie essentiele des maux qui affligent l'humanité, loin de nous occuper d'un projet d'extinction idéale, contentons-nous des palliatifs qui rendent cette passion moins funeste. Laissons jouer les homes. Bornons leur jeu, empeschons qu'ils ne se portent à des excès; mais qu'ils jouent (*b*).

Deffendre le jeu à *Achen* ce serait faire une sotise. Le jeu, dites-vous, est un poison. Soit. Mais le poison n'est dangereux que pour ceux qui n'y sont pas habitués. Ce que vous appellez une *perte énorme* est, pour un joueur, un de ces événements journaliers dont il daigne à peine s'appercevoir. Le marin se laisse-t-il effrayer par la tempeste ? Le héros a-t-il peur du canon ? O, mon ami ! puisque tu as de petits yeux, j'aurais tort d'exiger que tu voies en grand. Celui qui se laisse conduire par le gardien des *Capucins* a le privilège de déraisoner; mais il ne faut pas qu'il abuse du privilège.

Monsieur, me crie une harpie, mon mari est un

(*a*) Tout home qui s'est enrichi, si il est de bone foi, doit avouer que pour faire fortune il faut ruiner quelqu'un.

(*b*) Et, lorsqu'ils joueront, comment vous y prendrez-vous pour empescher que l'un ne ruine l'autre ? La noblesse-française a arresté que l'on devait payer tout ce qu'on perdait sur sa parole : quoique les MARÉCHAUX aient limité toute perte possible à la modique somme de *cent pistoles* (mille livres de France). Ce moyen est, peut-estre, un des meilleurs pour prévenir l'excès. On ne parle point de la passion, parce que la passion ne raisone point.

gueux qui a joué jusqu'à mes diamants. --- Vos diamants! eh ! Madame, pourquoi aviez-vous des diamants?

Je n'approuve point celui qui laisse manquer sa femme, pour satisfaire sa passion : mais je le plains. On joue par-tout, on a toujours joué, on jouera toujours; un joueur est home comme un autre. Généralement, il est bon, franc, humain, quelquefois généreux. Laissons donc jouer les gens! j'ai le droit de dire tout cela parce que je ne suis pas joueur. Après tout, j'aime mieux voir des joueurs à *Achen* que des pélerins à *Rome*; quand bien même ces pieux coureurs ressembleraient touts à M. Joseph-Benoit-Labre, saint, comme on le sçait, *in futuro*.

Un joueur (dit M. de-Barjoles, en parlant d'*Achen*,) *a ici l'agrément de se ruiner de la façon qui lui plait le mieux*. Je suis de son avis, & je trouve cela très-agréable. Car j'ai toujours été partisan de la liberté. Quant à la permission de jouer, qui, selon le même auteur, *doit coûter si cher à l'honesteté du cœur* du magistrat, nous ne serons pas d'accord. Chaqu'un voit à sa manière. Je respecte infiniment M. de Barjoles, j'ai, pour ses talents, une estime sentie; je le crois de très-bone foi; mais le magistrat d'*Achen* sçait bien ce qu'il fait; & jamais le suicide de Ramier ne prouvera rien contre le jeu, sinon que *l'excès par-tout est un défaut*. Et je crois que persone n'en doute.

XXIII.

Rien n'est impossible à l'home; le génie ne conoit point d'obstacle insurmontable. Cette vérité est de touts les temps & de touts les pays. Avant que M. Dufour eût introduit à *Maestricht* le goût de la littérature françoise & de la belle typographie, ce projet était regardé comme ridicule. Depuis, M. Cavelier a suivi les

mêmes errements, & la ſaine partie de *Maeſtricht* ne rougit point d'avouer que les livres françois ſont bons à quelque choſe.

Cette vérité déja démontrée à *Maeſtricht* était encore ignorée à *Achen* en 1784. C'eſt à cette époque qu'il faut remonter pour conoître l'origine du CABINET-LITTÉRAIRE. Il était donc encore réſervé à des François de propager à *Achen* l'empire de leur langue, & de procurer aux habitants des jouiſſances dont ils n'avaient pas même l'idée. Vils détracteurs d'une nation dont la ſupériorité alimente votre haine, baiſſez les yeux, & rougiſſez. Les François ſont faits pour éclairer leurs ſemblables, & non pour les haïr: les pays étrangers ont toujours reſſenti l'influence ſalutaire de leurs établiſſements.

Tout s'oppoſait à l'établiſſement d'un CABINET-LITTÉRAIRE à *Achen*. Beaucoup de perſones le deſiraient, aucune n'oſait ſe charger d'une pareille entrepriſe. Il fallait vaincre le préjugé, impoſer ſilence aux contradicteurs, faire des avances que le plus grand nombre regardait comme perdues. Voilà cependant ce qu'ont oſé MM. DE-SAINT-AUBIN, père & fils. Le ſuccès qui a couroné une ſi noble audace doit confondre les petits-eſprits & les envieux. La reconoiſſance des gens-de-lettres peut ſeule acquitter ce ſervice important.

Le CABINET-LITTÉRAIRE eſt devenu le centre de la bone-compagnie; il eſt, après la *Redoute*, le lieu le plus fréquenté d'*Achen*; on s'habitue à partager ſon temps entre l'étude & le jeu. Ce partage a adouci les mœurs de ceux qui s'y ſont déterminé. Le vrai littérateur ne peut eſtre farouche.

Il ſerait injuſte d'exiger que cet établiſſement, encore nouveau, eût acquis le dégré de perfection dont il eſt ſuſceptible, & que le temps ſeul peut lui doner.

Les fondateurs ont commencé par ouvrir aux gens-de-lettres ce ſanctuaire des ſciences, & le plus grand nombre n'a pas voulu s'affranchir du tribut annuel qui doit contribuer à l'entretien du CABINET-LITTÉRAIRE. On deſirerait que l'emplacement fût plus vaſte (*a*)

On trouve au CABINET-LITTÉRAIRE touts les papiers périodiques de l'Europe ; on s'y procure à louage touts les livres dont on a beſoin. On s'abone, à volonté, par jour, par ſemaine, par mois, par an. Le moment le plus propice, pour les littérateurs, eſt celui où l'on va à la *Redoute* ; alors cet azile devient paiſible. Les diſcoureurs politiques, les calculateurs, les bavards s'éclipſent : il ne reſte que des homes ſtudieux. Par malheur, il en reſte encore bien peu.

Il a fallu pour ſtabiliter cet édifice uſer de la plus grande tolérance : il s'y eſt introduit quelques abus. Le temps & la ſageſſe des adminiſtrateurs les détruiront.

Il y a, au CABINET-LITTÉRAIRE, un inconvénient attaché à toutes les *maiſons-d'aſſemblée* où l'on paye. On y voit des gens de tout état, de toute qualité, de toute condition. Quoi de plus propre à réunir les homes que les ſciences ?

Le philoſophe doit s'amuſer lorſqu'il contemple cette multitude d'êtres divers que raſſemble l'ennui ou le deſir de s'inſtruire. S'il a la douleur amère d'entendre des ſots bavarder à ſatiété, il jouit de la ſatisfaction de voir le ſage rire & ſe taire. Preſque par-tout, en général, les orateurs des lieux publics ſont des ſots. L'ho-

---

(*a*) Le CABINET-LITTÉRAIRE fut d'abord inſtallé dans un appartement plus commode que celui où on l'a tranſplanté. C'eſt pour faire place à un *billard* qu'on l'a forcé de changer de logement. Le jeu étant plus ancien à *Achen* que la ſcience, il était juſte que cette dernière lui cédât le pas. On doit la préférence aux ancienes pratiques.

me inſtruit eſt circonſpect, il craint de parler, il a peur qu'on ne l'entende pas.

Les adminiſtrateurs du CABINET-LITTÉRAIRE ſont encore chargés de la rédaction de la *Liſte*. Cette nomenclature monotone pourrait devenir une *Feuille d'avis* tres-intéreſſante, ſi le magiſtrat n'était pas toujours diſpoſé à s'oppoſer aux établiſſements littéraires. Il ſe paſſe, journellement, à *Achen*, des événements dont la publication amuſerait l'étranger : mais le magiſtrat ne veut pas qu'on s'amuſe.

L'arrivée de Madame la Comteſſe de SABRAN & de M. le Chevalier DE-BOUFFLERS au CABINET-LITTÉRAIRE a doné lieu à ce joli *impromptu*, qu'on dit eſtre de M. de R.

SAINT-AUBIN, quel heureux augure
Pour toi ſe préſente en ce jour!
APOLLON, dégoûté du céleſte ſéjour,
Vient viſiter ton ſalon de lecture,
Avec la mère de l'amour.

Si touts les *impromptus* reſſemblaient à celui-ci, on ne ſerait pas ſi ſouvent obligé de bâiller en les liſant.

Un petit *Monſieur*, qui voulait trancher du réformateur, ſe plaignait hautement de ce qu'on laiſſait entrer les chiens au CABINET-LITTÉRAIRE. *Pourquoi n'y entreraient-ils pas*, répondit un cynique, *les ânes y entrent bien*. Le réformateur ſe tut, & le cynique ajouta, en s'en allant : *il faut avouer que voilà un home furieuſement beſte* (*a*).

XXIV.

Cachembourg eſt le nom de la *ſuffragance* de la *Re-*

(*a*) Une colonne apprendra aux ſiècles futurs que deux homes ont plané dans l'air. Il ne ſerait pas moins utile d'en bâtir une à la porte du CABINET LITTÉRAIRE, & d'y graver en gros caractères : *Ici des François osèrent conſtruire un temple aux ſciences*. En 1784.

doute ; c'eſt là que les joueurs diſent leurs veſpres. Le jeu commence, dans cette *maiſonette*, après-midi, à quatre heures ou environ. Elle eſt ſituée hors la ville, à une portée de fuſil de la porte SAINT-ADALBERT.

La ſalle où l'on joue eſt vaſte, & percée des deux côtés, ce qui procure aux obſervateurs le plaiſir de voir ſur le grand-chemin ou dans le jardin. Un officier & deux grenadiers s'y trouvent, pour maintenir, dit-on, le bon ordre. Les habitués de *Cachembourg* ſont les mêmes que ceux de la *Redoute*, & l'on diſtingue, au premier coup-d'œil, les perſones qui ne ſont pas dignes de pénétrer dans ce ſanctuaire de PLUTUS. Un paiſible verſificateur en a fait aujourd'hui (16 Juillet 1785) la triſte expérience. MM. FLEURI & BELLEGARDE avaient doné un aſſaut dans cette ſalle. Ami de touts les arts, le pauvre enfant de PHÉBUS s'y était rendu pour admirer ces maîtres d'eſcrime. A l'aſſaut avait ſuccédé le jeu : il avait cru pouvoir obſerver un inſtant : il avait mal cru. L'officier l'a fait expulſer avec ignominie. Il lui a dit : *vous n'êtes pas fait pour eſtre ici, tout le monde eſt indigné de vous y voir*. Je n'ai point eu le talent de m'appercevoir de cette indignation ; mais j'ai très-bien vu des eſcrocs, des gens flétris, dont l'officier *expulſeur* n'a eu garde de troubler les opérations. Si pareille choſe arrivait dans un état monarchique, on crierait *à la tyrannie* ; mais dans une république, vexer un étranger, s'amuſer à ſes dépens, c'eſt uſer de ſon droit. Il eſt bien étonant que les *banquiers*, dont l'honeſteté eſt reconue (*a*), n'aſtreignent

---

(*a*) En cela il n'y a point de flaterie : l'honeſteté des *banquiers* actuels eſt vraiment conue ; mais ils ne ſont pas entiérement maîtres ; le PRIVILÉGIÉ leur met le bâillon : il faut bien qu'ils ſe le laiſſent mettre.

La raiſon du plus fort eſt toujours la meilleure.

Or, quel eſt le plus fort ? MILORD-PAYANT. Oui, je le

pas à une plus grande circonſpection l'officier qu'ils payent pour tenir la police. Je le dis hautement : l'officier a violé toutes les loix. Si l'expulſé était indigne de figurer dans une telle aſſemblée, la ſentinelle, qui était à la porte, devait l'empêcher d'entrer. Suffit-il d'eſtre le plus fort, pour avoir le droit d'opprimer? *Quid domini facient...?*

Je ne ſçais ce qu'il faut penſer de cet *impromptu* dont le verſificateur a régalé un home compatiſſant qui tâchoit de le conſoler de ſa *diſgrâce.*

Que me parlez-vous de diſgrâce?
En me chaſſant de cet endroit,
L'officier uſe de ſon droit.
Cachembourg n'eſt point le *Parnaſſe.*

Je ne crois point que l'officier ait uſé *de ſon droit*; mais ſi le *pauvre banni* n'eſt pas inſenſible, je préſume qu'il ne s'expoſera plus à pareille avanie (*a*).

---

répète, duſſent les privilégiés me huer en chœvr!

MILORD - PAYANT.

Les *banquiers* ſoudoyent l'officier qui eſt cenſé mettre la police dans la ſalle : mais l'officier ne s'en croit pas moins le maître des *banquiers* & de touts les joueurs. Salut au GRAND-MAÎTRE !

(*a*) L'auteur a pris de l'humeur mal-à-propos; ſans doute il ignorait que le droit de perſécuter fait partie-intégrante des émoluments journaliers de l'*officier*. Les *verſificateurs*, il les joue ſous jambe, il eſt convenu de cela avec le magiſtrat; & ſi vous en doutez, demandez plutôt. Tout ce qu'il peut écraſer, il lui eſt permis de l'écraſer.

En 1785, l'officier chaſſa de la *Redoute* un CHAMPENOIS, auquel il dit moëleuſement : *Tâchez de vous occuper dans quelque manufacture ; vous n'eſtes pas fait pour venir ici.* Le CHAMPENOIS ſortit. Quelques jours après, il lui prit fantaiſie de retourner à la *Redoute*. L'officier le chaſſa de rechef, mais il ne ſe contenta pas de propos injurieux, il lui dona deux coups de canne. Le benin CHAMPENOIS lui fit un procès : le BOURGMESTRE adjugea que les coups de canne avaient été bien donés, & le patient paya environ dix écus (cinq courones),

Le jardin de *Cachembourg* eſt une jolie promenade, & le propriétaire veut bien qu'il ſoit ouvert à tout le monde. Le bon ordre exigerait qu'il y eût une ſentinelle, pour en bannir les verſificateurs.

Je ſuis fâché que les avenues de *Cachembourg* ſoient garnies de mendiants. Eh ! quels mendiants ! pères, mères, enfants; vermine tenace que rien ne rebute, & dont l'importunité déconcerte l'home le plus phlegmatique. Ne pourrait-on pas pourvoir à la ſubſiſtance de ces malheureux, ſans les autoriſer à rançoner les paſſants ? Qui peut mendier ſans honte, vole ſans remords. La plus-part de ces gueux ſont fripons, eſpions, &c. mais il ne faudrait pas les éconduire avec dureté. Par-tout où la mendicité eſt une profeſſion, on doit des égards aux mendiants. Le Souverain ſeul peut abolir cette maîtriſe.

Si quelque conſidération pouvait influer ſur l'âme d'un joueur, quelles réflexions ne devraient pas faire les malheureux qui ſe ruinent, en regardant ces néceſſiteux voués au mépris & à l'exécration des âmes honeſtes ? La paſſion ne permet pas de réfléchir : les men-

---

pour avoir douté de la validité du don. Si pareille choſe était arrivée à un Suisse, ſes compatriotes auraient pris fait & cauſe : les François ſont plus accomodants, ils ont ri ; non pas par lâcheté, car jadis un François voulut expédier à l'officier un paſſe-port pour l'autre monde, & ſans un autre François l'affaire étoit faite. Le dernier eut raiſon, il ne faut aſſaſſiner perſone. Mais il y a des moments où ces meſſieurs aiment à rire. O François ! pourquoi n'êtes-vous pas plus unis ?... Des coups de canne ſont-ils faits pour vous ? Demandez-moi pourquoi un home grand, bien-fait, doué d'une figure heureuſe, dément par de tels procédés l'opinion avantageuſe que ſon phyſique inſpire d'abord ? Pourquoi un officier ſe ravale à faire les fonctions de portier dans un endroit où il doit maintenir le bon ordre ? Pourquoi il attaque de préférence ceux qui ſont paiſibles ? Pourquoi . . .

Qu'un home plus inſtruit vous diſe le pourquoi.

diants importunent les joueurs, mais ils ne les corrigent point.

Les prairies attenantes à *Cachembourg* invitent à la promenade, mais l'étranger doit se prémunir contre la société qu'il y rencontre. Indépendamment des pauvres, on y trouve des prostituées qui, à la vérité, ne sont pas fort appétissantes, & dont le costume doit inspirer plus de compassion que d'amour. Ces dévergondées séduisent les novices, les jeunes-gens sans expérience, les hypocrites affamés; elles les menent en des endroits écartés, où les malheureux sont exposés à se voir dépouillés par des coupe-jarets, que ces infernales gueuses apostent : il arrive même que les victimes n'en sont pas toujours quittes pour céder leurs dépouilles. Le magistrat use de la plus juste sévérité contre ces courtisanes du bas-ordre, lorsqu'il existe quelque preuve du délit. Mais on n'a pas toujours des témoins, & la crainte d'estre baffoué empêche, souvent, qu'on ne porte des plaintes. D'où il résulte que l'impunité enhardit ces coquines, & que leur effronterie est sans exemple. On ne peut décrire la noirceur de leur âme, si toute-fois de telles femelles peuvent estre regardées comme ayant une âme; elles sont toutes déguénillées, & la plus-part n'ont point de bas. Les plus petites troupes sont de deux, mais toutes les troupes sont confédérées.

XXV.

On fait, en partie, le tour de la ville sous des rangées d'arbres, dont on aurait pu faire des promenades très-agréables. Comme on a négligé d'y pratiquer des trotoirs, pour les gens de pied, les voitures causent un désagrément bien vif aux promeneurs. Quand le temps est sec, il s'élève des tourbillons de poussière qui ne sont pas moins incommodes que ceux de l'Italie. Lorsque il pleut, le plus habile marcheur est sûr de se croter.

En examinant ces remparts, faibles restes de l'antique splendeur d'*Achen*, je me suis dit : pourquoi ne comble-t-on pas ces fossés ? Que sert de conserver ces murailles, dont l'entretien est coûteux ? On ne redoute plus ni HENRI-DE-GUELDRES, ni SPINOLA. *Achen* est hors d'état de soutenir un siège, pourquoi donc veut-elle toujours paraître en deffense? Pourquoi a-t-on fermé plusieurs portes? Le plus bel appanage d'une ville-libre est d'estre ouverte de toutes-parts. *Achen* ne craint point d'estre surprise (*a*).

Ce serait, peut-estre, un plaisir pour l'étranger de faire, en sûreté, le tour d'*Achen*; mais cela n'est pas possible. Depuis la porte de *Maestricht* jusqu'à celle de *Saint-Adalbert*, on n'a guères à craindre que les incursions des mendiants; incursions plus tristes que effrayantes; mais depuis la porte *Saint-Adalbert* jusqu'à celle de *Saint-Jacques*, on ne peut répondre des accidents: le chemin est étroit, peu fréquenté, & favorable aux scélérats. On y rencontre des filles de mauvaise-vie, des libertins, des perturbateurs du repos public; &c. Un home honeste ne peut, en conscience, s'aventurer dans de pareils sentiers (*b*).

Le domaine d'*Achen* est peu considérable, il consiste, hors des murs, en sept paroisses, desquels dépendent plusieurs hameaux. Le territoire de *Viltem*, à deux lieues de la ville, est le plus éloigné : on s'y rend par la porte de *Maestricht*. On estime que le circuit total peut estre de quinze lieues.

(*a*) Il faut cependant que la ville se mette en garde contre les contre-bandiers. Peut-estre, l'auteur ne croyait pas que dans une ville-libre-impériale il fût possible de faire la contre-bande. On la fait cependant. Les Etats-libres ont leur inquisition. O argent!...

(*b*) Il y a une façon très-simple de contredire tout cela. Les persones qui ne sortent jamais n'ont qu'à jurer que cela n'est pas vrai, l'auteur est convaincu de mensonge. Beaucoup de jugements sont aussi bien fondés.

Quoique *Achen* ſoit une ville fermée, la nuit, on en ouvre les portes à toute heure. Le moindre ſalaire que puiſſe doner un home à pied, à celui qui lui ouvre, c'eſt 1 *marck*. Ceux qui arrivent à cheval, ou en voiture, n'en ſont pas quittes à ſi bon marché ; je crois que, paſſé certaine heure, les ſoldats ſe font doner le plus qu'ils peuvent. C'eſt à-peu-près de même partout (*a*).

XXVI.

L'état-actuel des troupes de la République eſt de deux cents ſix homes, y compris les officiers & les bas-officiers. On diviſe cette milice en grenadiers, fuſiliers & gardes-de-nuit, parmi leſquels ſont neuf tambours & fifres. Une telle armée n'eſt pas formidable, & touts ſes exploits ſe bornent à monter la garde aux portes, ainſi qu'à l'hôtel-de-ville. On s'en ſert encore pour arreſter les malfaiteurs, & les innocents qu'on trouve à-propos de perſécuter.

Achen, en temps de guerre ou de calamité, augmente le nombre de ſes ſoldats, & uſe de la voie des impoſts pour les ſoudoyer. En 1675, on comptait huit cents homes au ſervice de la République. Dans le traité d'alliance que fit la ville (en 1351) avec l'Archevêque de *Cologne*, le Duc de *Lorraine*, &c. pour la deffenſe réciproque de leurs domaines, qu'infeſtaient les croiſés, on fixa le contingent d'*Achen* à l'entretien de cent cavaliers ; indépendamment de cinquante archers qui devaient ſe tenir prêts au beſoin : en outre, vingt cavaliers battaient, chaque jour, l'eſtrade. On

(*a*) L'auteur a traité cet article en home mal inſtruit. Trois portes ſeulement ſont ſuſceptibles d'eſtre ouvertes juſqu'à onze heures : toutes les autres ſont fermées très-exactement. Après onze heures on n'ouvre à perſone. Ces portes ſont celles de *Cologne*, de *Maeſtricht*, de *Saint-Adalbert*.

aurait encore furieusement besoin de ces cavaliers, pour battre patrouille durant la nuit.

Le magistrat est Général-né de ces guerriers : c'est ce qui a fait dire à un goguenard, qu'il n'y avait point d'armée, en Europe, qui changeât aussi souvent de chef que celle d'*Achen* : parce que la dignité de Bourgmestre, quoique perpétuable, est annuelle. L'armée de la magnifique République de *Genève* est aussi régentée par un magistrat ; mais *le Seigneur-Syndic-de-la-garde*, à qui l'on confie ce département, est deux ans en charge. *Genêve* a encore cet avantage au-dessus d'*Achen*, d'estre plus commerçante, plus riche, mieux policée ; d'entretenir une armée plus considérable ; d'avoir des ingénieurs, de l'artillerie, des dragons, &c. ce qui n'empêche pas que *Genêve* ne soit comme *Achen*, un point imperceptible dans l'ordre politique. Celle-ci s'est appauvrie en entretenant trop de prestres, celle-là a trouvé son compte à n'en point avoir du tout (*a*). Les revenus temporels de *Genêve* sont plus considérables que ceux d'*Achen* : mais *Achen* a des Chanoines, des Capucins, des Religieuses, des *Grecs*, des mendiants, &c. Les *fidèles* d'*Achen* mangent des œufs & du stockfisch le Vendredi & le Samedi, tandis que les *hérétiques* de *Genêve* mangent indistinctement de la viande & du poisson. *Genêve* brille par son commerce, mais *Achen* tire son éclat d'une source plus pure ; ses *reliques* font sa gloire. D'où il est aisé de conclure que MM. les *Genèvois* seront rôtis *in æternum*, pour avoir reformé la messe, & pour avoir réduit leur Prince-évê-

---

(*a*) Comment l'auteur l'entend-il ? *Genêve* a des MINISTRES. Il est vrai qu'elle en a peu, & que leurs honoraires sont très-modiques. M. VERNE, pasteur très-éloquent, attribue à cette lezine le dégoût assez général des *Genevois* pour le ministère de la parole évangélique. Il use même de cette expression : *la repoussante modicité*. Il faut pourtant qu'un pasteur vive. On prêche mal quand on est mal nourri.

que à ſe réfugier dans l'égliſe des Cordeliers d'*Anneci*, tandis que les dévôts *Acheniſtes* s'enivreront, dans le ciel, d'un torrent de volupté. *Inebriabuntur ab ubertate domus tuæ, & de torrente voluptatis tuæ potabis eos.* Ainſi ſoit-il.

XXVII.

Qui ſequitur me non ambulat in tenebris, dit le Sauveur du monde. Celui qui marche, la nuit, dans les rues d'*Achen*, ne peut pas en dire autant. Quiconque n'a point la vue ſûre doit reſter chez ſoi, dès que le jour baiſſe : car le moindre déſagrément qui puiſſe lui arriver, c'eſt de ſe caſſer la teſte contre une voiture, ou de tomber dans un tas de boue. Je ne comprends aucunement pourquoi le magiſtrat pouſſe l'inſouciance juſqu'à ce point. En tout il faut avoir un but : quel peut eſtre le but d'une telle négligence ? Le devine qui pourra : car, pour moi, je le confeſſe ingénuement, je m'y perds.

Salus populi ſuprema lex eſto !

On peut, répondra-t-on, faire face à l'orage, en ſe muniſſant d'une lanterne : j'en conviens. Mais ſi cette reſſource vous fait éviter les écueils dont j'ai déja parlé, vous prémunira-t-elle contre les attaques des perſones mal-intentionées? Comment? Je ſuppoſe qu'il prene fantaiſie à quelqu'un de vous aſſommer, votre lanterne parera-t-elle les coups qu'il vous portera? Mais cela ne ſe peut pas. Cela ſe peut. Il y a mieux. Si quelqu'un veut vous bâtoner en plein jour, vous n'aurez d'autre deffenſeur que vous-même : & ſi ce quelqu'un eſt plus fort que vous, vous ſerez bâtoné & hué. Cela eſt incroyable! incroyable, ſoit ; mais cela eſt vrai (*a*).

(*a*) Ce qui eſt encore vrai, c'eſt qu'on ne ſçait trop comment marcher la nuit. Le milieu de la rue eſt occupé par des tas de boue qu'on y amaſſe exprès : ſi vous côtoyez les mai-

Si l'on consulte les archives d'*Achen*, on verra qu'il y a quelques années un scélérat assassina, en plein jour, d'un coup de pistolet, un particulier dont il prétendait avoir sujet de se plaindre. L'assassin se sauva chez les *Récollets*, qui facilitèrent son évasion, & dérobèrent à la justice un infâme coquin qui devait périr sur un échaffaud. Ce n'est point ici le lieu d'examiner si un couvent de *Récollets* est un refuge pour des meurtriers, ou si de prétendus hermites doivent ouvrir leurs portes au premier venu qui y frappe. Quand on a renoncé au monde, il ne faut plus se mêler des affaires du monde. Il est plus d'un pays policé, d'où l'on aurait chassé les *Récollets*, pour les mettre hors d'état de propager le crime, en favorisant le coupable. Revenons au fait.

Quel était l'assassin ? un home payé pour répandre l'enjouement; un home aux gages d'un directeur de spectacle; un maître de musique enfin. Lui avait-on fait quelque injure mortele ? Monsieur avait manqué à son devoir, on l'en avait puni; mais comme Monsieur ne voulait pas estre puni, il jura de s'en venger & il s'en vengea. Telles sont, presque toujours, les suites du spectacle, dans les états où la puissance coërcitive ne sçait pas mettre un frein aux débordements des comédiens. L'illusion théatrale n'est pas sans prix, mais ce prix se proportione aux effets qu'elle opère sur les mœurs. Qui osera regarder cet assassinat comme un effet heureux ?

Cet home, objectera-t-on, était, peut-estre, un de ces gens bien-nés qui ne peuvent oublier un affront, & qui pardonent difficilement une offense. On n'est pas

---

sons, vous estes exposé, à chaque pas, à estre assassiné ou battu par les gueux qui se tapissent contre la muraille pour attendre les passants : leur *quartier-général* est à la *fausse-porte-de-Cologne*.

toujours le maître du premier mouvement. On trouve au ſpectacle beaucoup de perſones *comme-il faut*, que des circonſtances malheureuſes ont conduites ſur les planches.

--- *Bravo*! avec une telle réponſe, vous eſtes, à-peu-près, ſûr d'entrer *gratis* à la comédie. Je ſçais que les comédiens ſont, comme les *Capucins*, preſque touts gentils-homes, anciens Capitaines de dragons, &c. mais cela ne les autoriſe pas à aſſaſſiner. Un home qui tue, fut-il iſſu du ſang des Rois! n'en eſt que plus odieux. De plus, le crime de ce vil coquin était un crime réfléchi, il avait guetté ſa victime pendant huit jours. Pourquoi n'a-t-on pas doné le nom de ce ſcélérat à la rue où il conſomma ſon forfait? Pourquoi n'a-t-on pas envoyé ſon ſignalement en France? Pourquoi ne l'a-t-on pas dénoncé à la ſociété comme un tigre altéré de ſang? Enfin, pourquoi ne l'a-t-on pas puni? Sans doute on craignait que ſa race ne s'éteignit (*a*).

L'home tué, ont répondu quelques perſones, était un mauvais ſujet. Je le veux. Mais s'il était repréhenſible, les magiſtrats devaient le punir: un maître de muſique n'a point de juriſdiction civile à exercer. Je demanderai encore de quel droit un préſident d'orcheſtre porte des piſtolets?... Enfin, puiſque le Souverain le permet, le ſujet doit ſe taire.... (*b*).

(*a*) La ſeule partie des comédiens qui puiſſe eſtre ſuſceptible de quelque deffenſe, c'eſt celle qui chante. Un chanteur qui ſe conduit bien eſt vraiment intéreſſant. J'en dis autant d'une chanteuſe, ſur tout lorſqu'elle joint la beauté au talent. Un grand *tragédien* étone; un bouffon fait quelquefois rire; un joli chanteur amuſe toujours. Et voilà le grand mérite, c'eſt d'amuſer.

(*b*) Tout état où chaque individu a le droit d'eſtre toujours armé, devient eſſentielement un coupe-gorge. Rien de plus commun à *Achen* que ce qu'on appele *canne-à-épée*. Je ne dis

Dans une des villes, où le ſoleil éclaire de pareils forfaits, que ne doit-on pas redouter la nuit? Si vous avez eu le malheur de déplaire à quelqu'un, il vous attend le ſoir, & il eſt certain que vous ne lui échapperez pas. Vous crierez *au ſecours*. Si vous aviez trop d'argent, on pourrait vous ſoulager; mais lorſque vous ſerez aux priſes avec un malfaiteur, vous ne devez compter ſur aucune aſſiſtance. Le dogme reçu eſt celui-ci :

Des affaires d'autrui ne nous mêlons jamais !

Au tribunal de l'humanité, KALCKBERNER fut moins coupable que le muſicien qui abrégea la vie de ſon ſemblable : on a fait grâce à celui-ci, & un monument ancien, devenu ridicule par les circonſtances, perpétue le ſouvenir d'une révolte, qui paſſerait aujourd'hui pour un acte de juſtice, ſi le ſéditieux avait été le plus fort. Si POMPÉE eût triomphé à *Pharſale*, qu'était CÉSAR? un rébelle.

On aura beau dire, beau faire, beau ſe plaindre, les choſes ne changeront pas de ſi-tôt. Il s'écoulera encore bien des luſtres, avant qu'on adopte, à *Achen*, l'uſage des *réverbères*, & qu'on y inſtitue une *milice nocturne* qui aſſure le repos public. Tranquille au coin de ſon feu, le magiſtrat jouit & ne penſe guères à ceux qui courent les rues à leurs riſques & périls. D'ailleurs ceux qui ne ſont pas contents peuvent s'en aller. *Achen* n'eſt pas un quartier-d'hiver (*a*).

---

rien des armes-à-feu. Quiconque le juge à-propos porte des piſtolets. Tout le monde ſe plaint de cette licence, les choſes n'en vont pas moins leur train.

(*a*) Rien ne prouve mieux le dégoût du magiſtrat d'*Achen*, pour la lumière, que ſon refus obſtiné d'entendre aucune repréſentation à cet égard. Un particulier s'eſt offert à éclairer la ville; on a fait à l'*éclaireur* la réponſe ordinaire : *Nous ne voulons pas voir*. Cela eſt poſitif.

XXVIII.

Les comestibles ſont chers. Il eſt deux ſortes de pain dont je mange avec plaiſir. L'un s'appelle *pain-de-France*; on déſigne l'autre ſous le nom de *pain-du-Comte-de-Rice* : les autres me ſemblent moins ſavoureux, ſans doute parce que je ne m'y ſuis point habitué dès l'enfance.

Il me paraît que le tarif ordinaire des *tables-d'hôte* eſt de deux eſcalins par perſone : on y eſt aſſez abondamment ſervi.

Quoique la *bierre* ſoit la boiſſon ordinaire du pays, les braſſeurs d'*Achen* me ſemblent eſtre inférieurs à ceux de *Liège* dans l'art de la préparer. Celle qu'on ſert aux *tables-d'hòte*, le plus ſouvent, n'eſt pas potable. C'eſt une mauvaiſe ruſe pour engager les convives à boire du vin. Ceux qui n'ont pas le moyen ou la volonté de faire uſage de cette dernière liqueur, ſe dégoûtent des maiſons où l'on a l'air de vouloir les gêner : c'eſt ainſi que la plus-part des traiteurs perdent leurs pratiques honeſtes. Tout le monde doit eſtre libre: il eſt cependant des aubergiſtes qui vous diſent effrontément, que ceux qui n'ont pas le moyen de boire du vin, ne doivent pas venir manger chez eux. Un tel langage dans une ville-libre doit paraître fort drôle, ſurtout, à ceux qui ſçavent que preſque touts ces cabaretiers-*vineux* ont été élevés à boire de l'eau.

Hier, contre mon inclination, je me laiſſai entraîner à une *table-d'hôte*, où je bus de l'eau. Tout le monde m'obſervait : le maître de la maiſon me ſervait comme par charité ; j'avais l'air d'un mendiant qu'on avait admis par grâce. Cela me fit beaucoup rire, & ne m'empêcha pas de manger. En partant je donai dix-huit ſols. L'hôte & moi nous nous regardâmes comme deux gens qui ſe diſent un éternel adieu.

On n'a point ici la ressource de manger quand on le veut, il faut prévenir ou attendre. Les traiteurs d'*Achen* ont leur rituel, & persone n'est dispensé de s'y soumettre. Les apprêts sont longs, le cérémonial est monotone & ennuyeux. Avez vous envie de manger de tel plat favori ? si vous estes au bas de la table, vous risquez de ne rien avoir ; parce que beaucoup de convives ne font qu'un repas, & s'approprient, sans le moindre scrupule, la part de trois ou quatre persones. L'hôte ne fait point attention à de pareilles bagatelles, & pourvu que vous le payez, il s'inquiète peu si vous avez mangé, ou si vous vous en allez à jeun.

XXIX.

Un home assez sage pour manger chez soi ne redoute aucun des inconvénients attachés au sort de ceux qui fréquentent les *tables-d'hôte* : mais tout home n'est pas sage. On aime à se produire dans les cercles, on veut se faire conaître, on est bien aise de jâser. Il en est plus d'un à qui la fureur de bavarder a coûté cher.

Aux *tables-d'hôte*, communément, ce sont les joueurs qui font les fraix de la conversation : aussi tout home qui ne joue point sçait-il, malgré lui, combien de fois a passé *la rouge* ou *la noire* ; il sçait le nom de celui qui a gagné ou perdu au *creps* ; il sçait encore ce qu'on a fait au *biribi*. Tout cela s'apprend en mangeant la soupe ; & touts les jours l'entrée de table est la même. Ensuite vienent les calculs, les projets de *martingale*, les probabilités, les certitudes même : on parle des *banquiers*, selon qu'on en est plus ou moins content ; ceux qui ont perdu les maudissent, les joueurs heureux prenent leur parti.

Ensuite vient l'histoire scandaleuse du jour, qui offre, assez ordinairement, une anecdote neuve ; au pis-aller, on en fait une, &, lorsque l'orateur a de l'esprit,

prit, on l'écoute comme ſi il diſoit la vérité, quoique l'on ſoit, d'ailleurs, très-convaincu qu'il n'ouvre la bouche que pour mentir. On paſſe tout le monde en revue, on lâche de groſſes plaiſanteries, on parle très-haut, puis on éclate de rire. Ah! c'eſt un ennui! Heureux celui qui, en pareil cas, ſe ſent diſpoſé à rire.

Vient le deſſert. La converſation change. On parle de politique. Un ancien *Chevalier-du-fer-à-toupet*, devenu Commandeur dans l'*Ordre-du-carton*, bouleverſe l'Europe en deux minutes: il déthrône les Rois, expulſe les Souverains, culbute le SAINT-PERE, détruit les Républiques; & puis, avec un air de ſatisfaction, il vous dit que rien n'eſt ſi ſûr, qu'il le ſçait de bone part, qu'il eſt en relation avec pluſieurs Princes... En foi de quoi il boit à votre ſanté.

Avant de ſe lever, un petit Monſieur ſe plaint de la police, qu'il accuſe de vexations, de tyrannie, &c. O! novices, tenez-vous ſur vos gardes! n'oubliez pas de répéter, avec le Saint-Roi-Prophète, ces paroles, dignes d'être gravées, en lettres d'or, ſur toutes les cheminées des lieux publics: *Pone, domine, cuſtodiam ori meo, & oſtium circumſtantiæ labiis meis.* L'orateur actuel eſt un eſpion. Craignez de ſouffler devant lui! il recueille juſqu'à vos ſoupirs. Savez-vous! il eſt également dangereux de parler ou de ſe taire. Vous frémiriez, ſi je vous diſais combien de malheureux ont été ſes victimes. Le tableau imaginaire de ſes infortunes n'eſt qu'une amorce pour mieux vous ſéduire. Faites-lui la plus légère confidence, vous eſtes perdu; il en a tant fait périr, qu'il vous mettrait ſans remord..... (*a*)...

(*a*) J'ai vu un de ces Meſſieurs qui non ſeulement excelloit à mentir, mais qui toutes les fois qu'il entroit dans un lieu public ſe plaiſait à y répandre l'alarme. *Je ne ſçais*, diſait il, *à qui l'on en veut, mais la garde cherche quelqu'un.* Il obſer-

XXX.

Les mœurs ſont les uſages reçus (*a*). Quiconque a vu, lu & réfléchi, n'ignore point que la plus-part des uſages ſont purement locaux : d'où quelques ſots ont conclu que certains pays étaient ſans mœurs, parce que l'on ſuivait, dans ces pays, certains uſages qui n'étaient pas même conus dans leur patrie. Quels impies que les François, me diſait un jour un Italien ! que leur reprochez-vous, répondis-je ſans m'évouvoir? Comment! ce que je leur reproche, ajouta-t-il vivement! ne ſçavez-vous donc pas qu'ils prenent du café au lait le Samedi ? Comme j'étais à *Rome*, je convins qu'ils avoient tort : peut-eſtre avais-je tort moi-même de careſſer l'orgueil fanatique du citoyen de *Rome* ; mais il était vieux, il m'eût été difficile de l'éclairer; je ne voulais pas m'en faire un ennemi : & puis, pourquoi ſe mettre l'*inquiſition* à dos pour une taſſe de lait ?

L'abus de la religion nuit toujours aux progrès de la ſaine morale. Je crois que *Achen* en a fait la funeſte expérience. Le commerce d'un pays eſt rarement floriſſant, lorſque le Clergé y eſt trop nombreux. Il eſt bon de prier, mais il ne faut pas que la prière tiene lieu de travail.

---

vait attentivement ſur touts les viſages l'effet qu'opérait cette nouvelle. S'il remarquait qu'une perſone fût plus vivement affectée que les autres, il allait à elle : il tâchait d'apprendre le ſujet de ſes craintes. Plus d'un imbécile lui a conté bonement ſes affaires : quel uſage faiſait-il de la confidence? Je vous le demande..... .

(*a*) Cela eſt il bien vrai ? Les mœurs ſont-elles ſeulement fondées ſur des uſages ? Ne faut-il pas encore des principes ? Les principes, d'ailleurs, ne conſtituent les mœurs qu'autant qu'ils ſont d'une utilité reconue. Auſſi les mœurs les plus reſpectées ſont celles qui ſont le plus univerſelles. Avant de conſtater l'univerſalité des mœurs d'*Achen*, il faudrait prouver qu'*Achen* a des mœurs. Cela n'eſt pas très-facile.

J'abandone aux lévites le ſoin de régler le culte à leur fantaiſie, & j'obſerve, avec plaiſir, des objets dont l'examen eſt plus de mon reſſort. Je parle des femmes. Quant au phyſique, je ne les trouve point inférieures à celles des autres climats: je ſuis très-ſatisfait de celles qui entendent le françois, & je crois que ſi l'idiôme allemand ne m'était pas étranger, je me plairais beaucoup avec celles qui n'en conoiſſent point d'autres. On ne peut me ſçavoir mauvais gré de préférer la femme que j'entends à celle qui m'étourdit: car, ce n'eſt pas pour le reprocher aux belles *Germaines*, mais je leur trouve le ſon de la voix un *tantinet* élevé, lorſque elles parlent allemand, à ceux qui ne le comprenent point (*a*).

Je ne ſçais ſi je me trompe, mais le peuple d'*Achen* me ſemble dédaigneux & ricaneur: je trouve les petits enfants, qui courent dans rues, fort mal-honeſtes, & les *catins* très-impudentes.

Les Bénédictins de la Congrégation de SAINT-MAUR ont, à *Paris*, une maiſon, rue des *Blancs-Manteaux*, dont toute la richeſſe conſiſte dans le ſçavoir de ceux qui l'habitent: c'eſt-là qu'on domicilie les littérateurs de l'ordre: mais comme la ſcience ne nourrit que l'âme, les abbayes de la Congrégation ont ſoin de pourvoir aux beſoins corporels des habitants de cet azile ſcientifique.

A quoi pourrait-on mieux comparer *Achen* qu'à cette

(*a*) Pourquoi l'auteur inculpe-t-il les femmes de préférence? Le bavardage eſt ici l'appanage des deux ſexes. Sans doute un home de bon ſens comprend difficilement qu'on puiſſe étourdir l'étranger lorſque ſon ſilence indique qu'il n'entend pas ou qu'il ne veut pas entendre. L'habitude d'ennuyer eſt une habitude bien douce, ſur-tout lorſque cet ennui qu'on cauſe fait la plus grande partie du plaiſir qu'on goûte. Y a-t-il du plaiſir à ennuyer les autres? Si il y en a? D'où venez-vous donc? Moins vous comprendrez, plus haut on criera.

maiſon, ſi les bourgeois avaient le mérite & la reconnoiſſance des Religieux. Le Bénédictin des *Blancs-Manteaux* bénit la main qui lui fournit le néceſſaire ; le bourgeois d'*Achen* détracte journellement l'étranger auquel il doit ſa ſubſiſtance. Le Prieur des *Blancs-Manteaux* reconoiſt, ſans baſſeſſe, qu'il a des obligations à ceux qui le ſoutienent ; le chef d'*Achen* ſe croit diſpenſé de toute gratitude. Mais n'épuiſons pas la matière, & cherchons un autre objet de comparaiſon.

Non loin de *Genêve* eſt un repaire habité par les *Ours-de-Bruno* : on le nome *Paumiers*. Les *Ours* n'ont guères plus de vingt mille livres de rente. Que cela ! non, que cela. Ils ſont dix. Comment peuvent-ils vivre avec ſi peu ? En ſe ménageant. Par économie, ils mangent du poiſſon, que la ville de *Genêve* leur vend aſſez cher, & elle fait bien. Les *Ours* auraient bien de la peine à gagner le bout de l'année, ſi Dom VISITEUR & dom CON-VISITEUR ne leur apportaient annuellement une ſomme, qui les met à même de vivre tout doucement. Auſſi, comme ils ſont pauvres, ils ne font que le *petit-office* ; mais, en revanche, ils déraiſonent autant que leurs confrères de *ripaille*, ils médiſent de touts les ordres, & lâchent quelquefois des calembours contre les bienfaicteurs qui les aident à *vivoter* (*a*).

Il me ſemble que, à quelque différence près, on peut aſſimiler le commun bourgeois d'*Achen* à l'*Ours* de *Paumiers*. Celui-ci eſt gourmand, celui là ne l'eſt pas mal. Le premier hait tout le monde & ſe fait dé-

---

(*a*) Les *Chartreux* appellent VISITEUR celui d'entre eux qui viſite les couvents d'une Province : le CON-VISITEUR eſt celui qui l'accompagne. Ce dernier titre vient de deux mots latins *viſitare cum*. Viſiter avec. Plus d'un CON-VISITEUR n'a jamais ſçu cela. Il eſt vrai que les *Chartreux* ne ſont pas ſçavants.

tester de tout le monde. Le second n'aime persone & persone ne l'aime. L'un & l'autre sont un point dans l'immensité, l'un & l'autre croient estre quelque chose. Cependant l'*Ours* de *Paumiers* est toujours bien vêtu, ne manque de rien, quoique il prêche toujours misère; le Peuple-Roi d'*Achen* est misérable, presque toute l'année. Touts deux reçoivent de toute main, & ne rendent jamais rien. Voulez-vous sçavoir sur quel point particulier ils s'accordent? c'est celui de la damnation éternelle des *Genevois*. Oh! pour cela il n'y a point de contestation. C'est même façon de voir, même justesse de principes, même solidité de raisonement, même conséquence, & même plaisir. Les *Menechmes* ne se ressemblaient pas plus que l'*Ours* de *Paulmiers* & le *Loup-d'Achen* ne se ressemblent, lorsqu'il est question de déchirer un *infidèle*.

J'ai toujours été fâché de voir les gens qui s'affichent pour catholiques, négliger le premier devoir que leur enseigne leur religion: la charité. C'est elle qui est la base de la saine-morale. Cependant les plus zèlés catholiques n'ont point de charité. Ils substituent à la pratique de ce tendre sentiment des observances absurdes, &, presque toujours, l'hyppocrisie leur tient lieu de vertu.

Peuple fou, que tu es à plaindre! tu entasses sotises sur sotises. Insensible à tout, ton propre mal ne te touche pas. Tu insultes indifféremment touts ceux qu'un reste de pitié intéresse encore en ta faveur. Ricaner & mendier, voilà tout ce que tu sçais faire. Car pour tes prières elles sont purement nulles. Dieu réprouve ces pieux prétextes qui ne servent qu'à autoriser la fainéantise. Peuple d'*Achen*, le premier home, dit la *Genese*, fut placé dans la Paradis-terrestre pour y travailler. Tâches d'imiter le premier home....

XXXI.

Il n'eſt point de nation dont on ne trouve du mal à dire, quand on le veut, & dont on ne puiſſe critiquer les mœurs, même avec quelque fondement. Mais loin de s'égayer à blâmer l'effet, ne ſerait-il pas plus utile d'examiner la cauſe? Le plus ſûr moyen de remédier au mal eſt d'en conoître l'origine.

Si quelqu'un ſe plaint que l'éducation des enfants eſt trop négligée à *Achen*, je lui dirai qu'il a raiſon: mais je ne conviendrai pas qu'on doive s'en prendre aux pères qui élèvent mal, ni aux enfants qui ſont mal élevés. Ce n'eſt la faute ni des uns ni des autres. Le magiſtrat ſeul a tort; c'eſt le magiſtrat qu'il faut inculper.

Un vice radical qui contribue à la corruption des mœurs, c'eſt la mendicité. Dès qu'elle eſt naturaliſée dans un endroit, on doit s'attendre à touts les maux que traîne à ſa ſuite ce fléau terrible. L'aſpect d'une canaille déſœuvrée, errante, harcelant inhumainement les paſſants, ne peut, en façon quelconque, élever l'âme d'un jeune-home. Je dis plus, c'eſt que pour peu qu'il réfléchiſſe, il verra que la tolérance extrême dont on uſe envers cette écume de la ſociété, anonce plus d'indifférence pour le bien public que d'amour de l'ordre. Je crois cette réflexion peu propre à lui inſpirer du reſpect pour ceux qui le gouvernent. Peut-on aimer ceux que l'on ne reſpecte point? L'indifférence pour les chefs conduit eſſentiellement à celle qu'on éprouve dans la ſuite pour la patrie. Delà le petit, & très-petit, nombre des citoyens.

Il faut, criera-t-on, que tout le monde vive. Oui; mais il faut auſſi que tout le monde travaille; & je ne crains point d'aſſurer, avec *Saint-Paul*, que celui qui ne travaille point, ne doit point manger. On doit des

ſecours aux vieillards infirmes, aux honeſtes néceſſiteux, aux femmes enceintes, aux pères chargés de famille, dont les enfants ſont encore inaptes au travail : mais ces gredins qui rançonent le premier venu, ces lâches fainéants qui tendent ſervilement une main deſtinée à ſervir la ſociété ; on leur doit, le dirai-je ! des coups de... Quel blaſphême j'allais proférer ! on leur doit, au moins, de la compaſſion. Ce ſont des homes. Eſt-ce leur faute ſi on les a formés, dès l'enfance, à demander l'aumône ? Des principes différents en euſſent fait des homes utiles ?

Quoique la mendicité m'inſpire une horreur invincible, j'ai peine à embraſſer l'avis de ceux qui croient que les mendiants d'*Achen* ſont des eſpions. Non que je leur ſuppoſe trop de délicateſſe pour joindre au titre de fripons-déguiſés celui de bourreaux-ſubalternes : les deux profeſſions ſont, peut-eſtre, également ignobles. Mais ils ſont trop nombreux & trop dégoûtants. Qu'ils ſeraient à plaindre, ſi l'on parvenait à ſe perſuader que leur miſère n'eſt qu'une ruſe !.... je n'ai point d'avis là-deſſus. Je plains, de tout mon cœur, celui qui ſe trouve dans la peine : je plains encore celui qui ſe fie aux mendiants, en général, & à ceux d'*Achen*, en particulier. *(a)*

XXXII.

Quoique l'on ait réduit la félicité publique d'*Achen* au bonheur particulier de ceux qui tienent le jeu, je n'en dirai pas moins que la *Redoute* eſt une ſource perpétuelle de corruption & de calamités. Le *pactole* coule à la *Redoute* ; qui en doute ? Mais il n'en eſt pas moins certain que la *banque* dépouille la plus-part de ceux qui

(*a*) Tout effet a une cauſe. Pourquoi les magiſtrats d'*Achen* toléreraient ils la mendicité, ſi les mendiants ne leur ſervaient à rien ? Par humanité ? On n'eſt pas obligé d'y croire.

ſont aſſez fous pour lutter contre elle, & que les *banquiers* vivent, graſſement, aux dépens de ceux qu'ils ont réduits à la mendicité. L'home qui s'eſt familiariſé, dès l'enfance, avec l'idée de la déprédation, au beſoin ſeroit déprédateur. O homes! juſques à quand faudra-t-il vous le répéter! *Principiis obſta.*

Il n'eſt point de jours où l'on ne voie ſortir de la *Redoute* des homes déſeſpérés, qui, ne ſçachant plus où donner de la teſte, ſe vendraient au premier ſcélérat capable de les payer. Tôt ou tard *Achen* ouvrira les yeux & comprendra que les joueurs n'ont jamais illuſtré les pays qu'ils ont choiſis pour eſtre le théâtre de leurs exploits.

Lorſqu'on a eſſuyé les importunités des malheureux qui, ſans ſe rebuter, vous pourſuivent partout, & vous obſédent ſans relâche; ne croirait-on pas, au moins le ſoir, quaud on eſt rentré chez ſoi, qu'on peut compter ſur quelque répit? Erreur! les placets vous attendent. Touts les mendiants ne ſont pas dans les rues. Liſez la requeſte. C'eſt un gentil-homme que des malheurs extraordinaires forcent à vous implorer. En voilà aſſez. Qui en lit une, en lit mille. Que faut-il faire? ce qu'on peut. Un home qui demande l'aumône à ſon ſemblable lui fait honneur : il lui ſuppoſe un cœur ſenſible. Juſtifiez cette opinion. Riche, qui expoſes ſi leſtement dix louis ſur une carte, n'en as-tu pas un pour ſoulager l'indigent? Lorſque je joue, réponds-tu, je peux gagner : ce que je done eſt perdu. Tu n'as donc de l'or que pour les *Banquiers*, & tu comptes pour rien la reconoiſſance d'un infortuné, qui manque de tout, & dont tu peux adoucir la misère. O riche! que tu es pauvre! ne ſçauras-tu jamais comme le père de *Lucile, d'un malheureux faire un ami?* (a)

(a) Peut-être ſeroit-il plus juſte de dire : *d'un malheureux faire un ingrat.* Mais qu'importe? il eſt beau de faire un ingrat.

On n'eſt point riche gratuitement. Quiconque a du ſuperflu ne peut ſe diſſimuler qu'il y a des homes qui manquent du néceſſaire. Sans doute, on voit des indigents bien mépriſables : mais pour les corriger il faudrait eſtre leur maître : celui qui n'eſt que leur égal (*a*) peut les ſecourir; qu'il le faſſe & ſa tâche eſt remplie. On peut critiquer, faire des plans, doner des conſeils, &c. le meilleur avis ne vaut pas un morceau de pain pour l'infortuné qui le réclame.

XXXIII.

Devons-nous croire, comme on nous le conte, que l'eſpoir de devenir immortel mit à la main de l'incendiaire EROSTRATE la torche qui réduiſit en cendre le fameux temple d'*Ephèſe :* ou regarderons-nous comme une gentilleſſe d'auteur le projet inſenſé dont on fait honneur au forcené qui ſe mit le ciel à dos, en privant DIANE, ſur la terre, d'une de ſes plus belles maiſons? Cette hiſtoire n'eſt point un article de foi, mais elle pourrait être vraie. Nous ſomes, journelement, témoins d'événements auſſi extraordinaires, & que la poſtérité aura peine à comprendre.

Touts ceux qui ſe trouvèrent à *Achen*, le 11 Novembre 1783, ont ſçu que RAMIER-DE-RAUDIERE, âgé de 72 ans, y abrégea ſa vie, à onze heures ou environ, du matin, avec un piſtolet ſans chien. On trouve, dans le *nouveau Tableau de Spa*, un détail très-circonſtancié de cette cataſtrophe affligeante. M. de BARJOLES, dans ſes *Lettres ſur la ville & les eaux d'Aix-la-Chapelle*, n'a pas dédaigné de rappeller le ſouvenir de cet infortuné vieillard. Depuis, l'auteur du *Perroquet-de-Spa* s'eſt étendu fort au long ſur ce

---

(*a*) Egal quant à l'humanité. C'eſt le fou de VOLTAIRE qui a doné du corps à cette penſée vulgaire :

Né mon égal, puiſqu'enfin il eſt home.

triſte ſujet, & ſemble n'avoir laiſſé rien de neuf à dire à cet égard.

Il eſt cependant une anecdote qu'aucun écrivain n'a encore publiée ; & qui honore trop l'humanité pour eſtre paſſée ſous ſilence.

„ RAMIER, de l'aveu de touts ceux qui l'ont conu, „ était un peu fou : c'eſt-à-dire qu'il avait des opinions „ contraires à celles qui paraiſſent aſſez généralement „ reçues. Par exemple il avait une méthode ſûre pour „ gagner des millions au jeu, cependant il perdait „ toujours. On lui attribue l'invention d'une machine „ deſtinée à culbuter la *banque* & à faire périr les *ban-* „ *quiers* d'*Achen*. Je regarde cette machine, ſi elle a „ exiſté, comme une preuve complete de la démence „ de RAMIER (*a*).

„ A l'époque où cet home ſingulier a tranché le „ fil de ſa vie, on peut dire qu'il aſſomait le genre- „ humain du poids de ſon exiſtence : il ne ſubſiſtait „ plus aucun rapport entre la ſociété & lui : non ſeu- „ lement il ſouffrait, mais il faiſait ſouffrir touts ceux „ qu'il approchait. On ne peut pas dire qu'en ſe donant „ la mort, RAMIER ait trompé le public : il anonça ce „ deſſein long-temps avant de l'exécuter : ſes menaces „ devinrent plus fréquentes à meſure qu'il approchait „ du terme. On ne peut ſe rappeller ſans frémir les „ paroles qu'il proféra en ſortant de la repréſentation „ de BEVERLEY : *Aujourd'hui à toi & demain à moi.* On „ avait peine à ſe perſuader qu'il pouſsât l'extravagance „ juſques-là. Lorſqu'un home eſt vraiment dégoûté de

(*a*) On ne peut révoquer en doute l'exiſtence de cette machine, ſans vouloir s'afficher pour un extravagant. Indépendamment du mal qu'elle aurait fait aux *banquiers*, l'exploſion en eût été également funeſte aux joueurs. Cette invention prouve que, dans un âge avancé, RAMIER conſervait un caractère iraſcible. Il n'eſt plus.... *Parce ſepulto.*

„ la vie, lorſqu'il ſe perſuade qu'il a fixé l'éternité, „ les liens qui l'attachent à la terre ſont faciles à rom- „ pre (*a*).

XXXIV.

„ En quelque lieu du monde que RAMIER eût „ vécu, il n'était pas fait pour eſtre ignoré : ſa ſeule „ manie de rimer pouvait fixer les yeux du public „ ſur lui. Je ne prétends pas le doner pour un poëte „ excellent, mais ſon eſprit le mettait au-deſſus du „ commun. On lui aurait pardoné d'eſtre littérateur „ médiocre, on ne l'excuſait point d'eſtre joueur dé- „ terminé.

„ M. le Baron de... fut inſtruit de l'état où ſe trou- „ vait RAMIER ; il apprit que ce ſeptuagénaire indom- „ ptable luttait contre le beſoin, parce que la *banque* „ abſorbait touts les ſecours pécuniaires qu'il obte- „ nait des âmes honeſtes. Le vieillard trouva grâce „ aux yeux de l'humanité. La veille de la mort de „ RAMIER, M. le Baron de.... chargea quelqu'un du „ ſoin de pourvoir aux beſoins de ce malheureux ; il „ deffendit de l'inquiéter en façon quelconque, & de „ l'inſtruire du projet formé de le ſecourir : il permit „ néan-moins de recevoir l'argent qu'il offrirait, de

---

(*a*) Nul home de bon ſens ne s'eſt encore aviſé de conſeiller à quelqu'un de ſe tuer : mais les conſeils contraires ſont preſque toujours inutiles. Ceux qui diſent qu'il y a de la lâcheté à ſe tuer feraient mieux de dire tout bonement qu'il eſt affligeant pour l'humanité & honteux pour le Gouvernement qu'un home ſe voie réduit à une pareille extrêmité. Que la ſociété eſt vile aux yeux de celui qui n'attend plus rien d'elle ! mais à *Achen* on ne fait point de telles réflexions. Pourvu qu'on conoiſſe *rouge & noire*, qu'on ſçache crier *nomen*, &c. c'en eſt aſſez Quoi-qu'il en ſoit, convenons qu'un home apathique peut vivre malheureux ; il faut de l'énergie pour terminer ſes malheurs : énergie déplorable, je l'avoue, mais ce n'en eſt pas moins de l'énergie.

„ fon propre mouvement, enjoignant expreſſément de „ ne lui en demander jamais. J'ignore ſi l'on n'a jamais „ pouſſé plus loin la délicateſſe & l'humanité. Mais je „ regarde comme très-probable que RAMIER vivrait „ encore, s'il avait pu prévoir tout ce que ſon bien- „ faiteur entreprenait pour lui aſſurer un honeſte né- „ ceſſaire (*a*).

„ Certainement il ne le prévoyait pas : le jour mê- „ me que M. le Baron de.... aſſurait une ſubſiſtance „ à ce vieillard abandoné, RAMIER, la rage dans le „ cœur, blaſphêmait contre ſon père-nourricier. Sa „ dernière lettre eſt pleine d'invectives contre ſon „ protecteur : il la finit en diſant qu'il va ſe tuer, „ mais qu'il ſera vengé. Si cette lettre eût été remiſe „ à temps, celui à qui elle était adreſſée aurait volé „ au ſecours de ce forcené, il l'aurait déſarmé, RA- „ MIER vivrait, & M. le Baron de... jouirait pleine- „ ment de la ſatisfaction attachée au ſort de ceux qui „ font le bien : ſon intention n'en eſt pas moins loua- „ ble.

„ Ceux qui regarderaient comme une injuſtice le „ jugement que je porte des talents littéraires de „ RAMIER, peuvent conſulter ſes écrits, tant en proſe „ qu'en vers : preſque touts ſont au-deſſous du mé- „ diocre. Que penſer d'un poëte qui veut que les ap- „ partements d'un hôpital ſoient *vaſtueux*, & qui pré- „ tend, bon-gré mal-gré, que ce terme monſtrueux „ ſoit le mot propre ? Que dire d'un home qui ne „ pouvait faire dix vers, ſans demander l'aumoſne, & „ qui prodiguait le titre de *généreux protecteur des ta-*

(*a*) Cette anecdote ne ſera pas du goût de tout le monde. Elle n'en eſt pas moins conforme à la plus exacte vérité. Ceux qui la révoqueront en doute, prouveront, par-là, combien les beaux traits leur ſont étrangers. On doute toujours de c qu'on eſt incapable de faire.

„ *lents* à quiconque lui donait de l'argent? Qu'en dire „ & qu'en penser? qu'il était fou.„

XXXV.

Oui, RAMIER était fou, je le répéte, mais il n'en était pas moins digne de compassion. Les cœurs injustes & glacés le regardaient comme l'unique cause de ses malheurs, & en prenaient occasion de le couvrir de ridicules. L'home est-il donc malheureux par sa faute? Non. Tout individu étant le produit de son éducation, il est clair que tout home mal-élevé n'est pas plus responsable de son éducation que de son origine. A qui donc faudra-t-il s'en prendre? à des parents?.... Non. Les instituteurs, quelsqu'ils soient, ne peuvent estre regardés que comme des causes secondes. Remontez à la source. Les gouvernements seuls ont la pleine puissance : eux seuls peuvent tout ; sans eux on ne peut rien.

Demandez-moi pourquoi RAMIER, né sujet du Roi de *Sardaigne*, s'est trouvé, à 72 ans, transporté en Allemagne, pour y donner à cette terre, qui lui était absolument étrangere, le spectacle éternelement odieux d'un suicide? Pourquoi? C'est que livré, dès l'enfance, à lui-même, RAMIER n'avait ni famille ni souverain, ni pays. Il ne tenait à rien. Sans conseil, sans protection, sans crédit, il erra long-temps de climats en climats. Ambitieux, eh! quel home ne l'est pas? il dédaigna touts les emplois subalternes. Il n'approcha jamais aucun souverain sans prétendre à en estre le ministre. Il avait la plus belle main possible, & cet avantage fut nul pour lui. Au fond, un home qui se croyait digne de gouverner les homes, pouvait-il se borner à estre maître d'écrirure? (*a*)

(*a*) RAMIER éprouva à *Achen* l'inconvénient qu'éprouvera tout home de génie qui voudra s'y fixer. Dans quelque pays

RAMIER était propre, courageux, poli; le travail ne l'effrayait point, mais il craignait la servitude. Il aspirait à toute espèce de gloire; pour l'acquérir rien ne lui coûtait. Un an avant sa mort il passa plusieurs nuits à copier une pièce de sa composition, qu'il parvint à faire jouer sur le théâtre d'*Achen*, qui tomba, pour laquelle le directeur de la comédie lui dona largement trois louis-d'or, qui furent portés touts chauds à la *banque*. C'était RAMIER qui faisait la cour à des histrions pour estre joué par eux; c'étoit l'orgueilleux RAMIER qui entassait bassesse sur bassesse pour obtenir un modique honoraire; c'était l'entesté RAMIER qui donait aux *banquiers* l'argent qui était le prix de ses veilles, & qui lui avait coûté si cher; & tout cela, à 71 ans. Que l'home est grand! que l'home est petit!

Ceux que la mort de RAMIER a le plus touchés ont cru que, si l'on n'avait pas joué à *Achen*, ce malheureux vieillard n'aurait pas abrégé ses jours. Propos! d'abord ne joue-t-on qu'à *Achen*? Etait-ce à *Achen* que RAMIER avait contracté l'habitude de jouer? Il a profité, comme tout autre, de la permission qu'on trouve à *Achen* de se ruiner. Si il eût été joueur heureux, il n'aurait pas quitté la partie. A 72 ans, que faisait RAMIER à *Achen*? N'était-il pas temps qu'il retournast voir ses pénates? Il les avait oubliés, & ils ne pensaient plus à lui. Tel est le triste sort d'un home qui n'a point d'état.

XXXVI.

Si nous ne pouvons nier que les sciences ont cor-

---

qu'on se transplante, il faut pour plaire à la nation adopter ses mœurs. Sans cette formalité essentielle on est toujours étranger. Les mœurs suivent presque toujours la langue : c'est ce qui fait que l'Allemand hait le François, tant que ce dernier parle sa langue maternelle. Pour plaire à l'étranger il faut cesser d'estre soi, & devenir lui. Une telle métamorphose ne s'opère que dans les âmes lâches, & RAMIER avait une âme forte. Il était digne d'estre né *Anglois*.

rompu nos mœurs, ſoyons aſſez juſtes, au moins, pour avouer qu'elles nous ont rendus moins féroces. Oui, l'étude a propagé l'empire de la tolérance. Nos pères, barbares à l'excès, perſécutaient non ſeulement les vivants, mais ils s'acharnaient ſur leurs cadavres. La raiſon a détruit la plus-part des uſages inhumains. On tourmente encore l'home qui vit, mais aſſez généralement on ne trouble point ſa cendre.

L'ombre de RAMIER en a fait l'épreuve. La loi condamne un ſuicide à eſtre trainé ſur la claie, le magiſtrat a cru devoir épargner à l'humanité ce ſpectacle douloureux : la ſeule ſévérité dont on ait uſé contre le défunt a été de charger le bourreau du ſoin de l'inhumer. Aucun moine n'a reclamé cette fonction : avec le temps tout s'humaniſe, le moine ſeul ne change point : il reſte toujours le même, c'eſt-à-dire inſenſible aux maux d'autrui. (*a*)

O toi! honeſte père de famille, qui n'as d'autre but que de former à la vertu les enfants qui te doivent le jour, prémunis-les contre la fureur du jeu. Ecarte-les de la *Redoute*, & de touts les lieux où l'home aguerri égorge, de ſang-froid, ſon ſemblable. Conduis-les ſur la tombe du malheureux RAMIER : verſes, avec eux, des larmes ſur la cendre de cette victime du jeu. Dis-leur :

„ Ci-gît RAMIER-DE-RAUDIERE, à qui il ne man-
„ qua pour eſtre heureux que de ſçavoir l'eſtre. Il
„ avait de l'eſprit, beaucoup de connoiſſances; il
„ écrivait à merveillle; il pouvait vivre à ſon aiſe,
„ en travaillant utilement. A l'art de peindre il pré-

(*a*) Aprés la mort de RAMIER il ſe trouva un home aſſez lâche pour porter une lampe ſur ſa tombe: il y éparpilla un jeu de cartes & fit courir le bruit que RAMIER revenoit de l'autre monde pour jouer. Ceux qui traitent ainſi les morts ſont ſuppoſés avoir peu d'égards pour les vivants.

„ ſéra la manie de verſifier, & fit du langage des „ dieux le trafic le plus mépriſable. Telle fut ſa paſſion „ pour le jeu, que rien n'était ſacré pour lui, quand „ il s'agiſſait de la ſatisfaire. Que n'oſait-il pas dans l'eſ- „ poir d'avoir de l'argent? Il fit un libelle contre le „ Prince régnant de *Stablo* (Mgr. Jacques-de-Hubin). „ Cette Alteſſe lui pardona, & lui fit préſent d'une „ ſomme qu'il employa à jouer. Ramier, toujours „ ſûr de gagner, ne gagnait jamais. O! mes chers en- „ fants, ſi la paſſion du jeu venait à s'emparer de vous, „ ſouvenez-vous de Ramier. Peignez-vous ce vieillard „ chargé de l'exécration publique, odieux à touts les „ homes & mépriſable à lui-même. Peignez-vous Ra- „ mier en butte aux traits de la ſatyre, honni, baf- „ foué, vilipendé, par touts ceux qui le rencontraient, „ & ne pouvant éviter les railleries des *banquiers* que „ ſa phrénéſie engraiſſait. Tel eſt l'inévitable ſort de „ ceux qui courent après la chimère : a-t-on de la for- „ tune? il faut en jouir. N'en a-t-on pas? l'unique „ moyen d'en acquérir eſt de travailler. Quoi de plus „ honorable que de vivre de ſon travail? On n'a d'o- „ bligation à perſonne. On peut parler haut, & mar- „ cher la teſte levée. Vous arrive-t-il un malheur? „ tout le monde vous plaint, vous conſole, vous ſou- „ lage (*a*). On dit, c'eſt un home de bien. Mais un „ joueur, quelque heureux qu'il ſoit, eſt ſans eſtime, „ ſans conſidération, il eſt ſuſpect même à ceux qu'il „ oblige. *Frippon ou dupe*, voilà la deviſe du joueur. „ O! mes enfants, ne jouez point! ô! mes enfants, „ penſez à Ramier! Ci gît Ramier, de grace ne l'ou- „ bliez pas!.......

(*a*) Tout ceci eſt du verbiage : c'eſt un leurre auquel il ne faut pas ſe laiſſer prendre. On ne doit compter ſur perſone. Les homes ſont injuſtes, & le ſeront encore long-temps. Leur intéreſt le veut ainſi. Que celui qui ne leur reſſemble pas n'attende d'eux que haine & perſécution.

XXXVII.

Mantua, væ nimium vicina cremonæ : voilà ce qu'on peut dire, quand on penſe que *Borſet* (*a*) eſt ſi près d'*Achen*. Que ſignifie le mot *Borſet*, ai-je demandé à un habitant de l'endroit ? Je n'en ſçais rien, m'a-t-il répondu. J'ai fait la même queſtion à un autre, qui ne m'a rien dit de plus ſatisfaiſant. Un troiſième, plus énergique, a payé ma demande de cette belle réponſe : qu'eſt-ce que cela vous F...? On peut croire que je n'ai pas inſiſté.

Cependant il eſt dur de ne point conoître l'éthymologie des lieux qu'on viſite. Si je ne conois point celle de *Borſet*, je déclare, à la face du ciel, que ce n'eſt point de ma faute : j'ai fait tout ce qui a été en moi pour m'en inſtruire. J'ai toujours été éthymologiſte zèlé : mais que ſert le zèle, quand perſone ne daigne vous ſeconder ?

Avant de décrire *Borſet*, je veux parler de la première ſurpriſe que j'ai éprouvée à la vue de cette petite ville : elle eſt unique pour moi, & je ne me la rappellerai jamais ſans plaiſir.

Borſet eſt à la portée d'*Achen*, qui tire ſon nom de la première. A vingt pas de la porte, ſur la droite, on aperçoit dans la campagne deux arbres dont l'union offre à l'obſervateur, le tableau d'un home à cheval. Ce tableau m'a paru agréable; il eſt parlant; la nature eſt admirable dans ſes jeux. On trouve encore à *Achen* même, près de la fauſſe porte de *Cologne*, un arbre, à

(*a*) L'auteur a adopté l'ortographe de M. de BARJOLES. M. l'abbé EXPILLY écrit *Burſcheid*. Selon ce dernier auteur, l'abbaye de *Burſcheid* fut fondée, en 975, par GREGOIRE, (Saint) fils de NICEPHORE, Empereur de *Conſtantinople* : elle fut d'abord occupée par des homes, qui ont été remplacés, depuis 1220, par des religieuſes.

la vérité moins curieux, mais non pas ſans agrément. Tout naturaliſte le verra avec plaiſir : l'art n'a pas peu contribué, peut-eſtre, à la diſpoſition de ſes branches: le tout forme un berceau agréable.

Inſtruit que *Borſet* eſt une ville voiſine d'*Achen*, je ſuivais le pavé, non ſans eſtre très-ſurpris de ne pas même apercevoir un village. Après avoir marché environ ſix minutes, je demande à un home que je rencontre, ſi je ſuis dans le chemin qui conduit au lieu que je cherche. Cet home n'entend point le françois, & je ne comprends point l'allemand : mais j'ai prononcé le mot *Borſet*, c'en eſt aſſez. Il me fait un long diſcours, d'autant plus ennuyeux pour moi que je ne ſçais ce qu'il ſignifie. Il me montre une rangée de maiſons que j'ai laiſſée ſur ma gauche. Je répète *Borſet* : mon home crie *Ia*. Je ne puis me perſuader que cette rangée de maiſons ſoit *Borſet*; cependant je retourne ſur mes pas : je cotoie cette rangée de maiſons. Je demande derechef *Borſet*, nouvel *Ia* : je marche encore. Je paſſe à côté d'une porte qui me parait eſtre celle d'un cabaret : je tourne la teſte; que vois-je? *Borſet*. J'entre dans *Borſet*, en récitant ce paſſage de VIRGILE.

Facilis deſcenſus averni...

XXXVIII.

De quelqu'endroit qu'on vienne en ce lieu haut & bas,
Il faut monter, deſcendre & marcher pas à pas.

Non, me crie quelqu'un. Eh! c'eſt vous : je ne vous voyais pas. Que faites-vous ici? --- Mais je m'y promène. Deſcendriez-vous bien cette pente au galop? --- Non, ma foi! & vous? --- J'aurais quelque crainte. Cependant je vins hier ici avec Mde. .... qui, ſans s'émouvoir, la deſcendit au trot. --- Elle était donc à cheval? --- Oui, --- & vous? --- j'étais à pied. --- Vous n'al-

lâtes donc pas au trot. Je descendis modestement au pas. --- Je sçavais déja que Mde.... était plus jolie que vous, mais j'ignorais que vous fussiez moins intrépide qu'elle. --- Quand je vous dis que j'étais à pied. --- Qu'importe ? Une jolie femme ne mérite-t-elle pas bien qu'on la suive à pied ? --- Je voudrais vous y voir. --- Adieu, *écuyer du pas.....*

Lorsqu'on entre dans *Borset* par la porte principale, car il y en a deux, on voit, en face, l'église abbatiale. La rue est en pente ; je la trouve gaie, mais il me parait qu'elle manque de largeur ; elle m'a rappellé la principale rue de *Berne*, avec cette différence que la pente est plus rapide, & qu'on n'y trouve point les galeries couvertes de la ville Suisse.

Au bout de la rue est la seconde porte de la ville : porte inutile, & qui ne sert pas même d'ornement : porte qui masque l'église abbatiale : porte que je ferais abatre demain, si j'en étais le maître : porte enfin, qui, malgré mes réclamations pourrait bien subsister encore long-temps.

Quand on a prodigieusement descendu pour trouver l'extrêmité de *Borset*, il faut encore prodigieusement monter pour se rendre à l'église abbatiale : l'escalier n'est ni magnifique, ni commode : l'entrée du temple n'a rien de remarquable, & le temple lui-même, quant à son architecture, est très-inférieur à beaucoup d'églises de monastères que j'ai vues. Le dôme, sur-tout, m'a semblé n'avoir pas assez d'élévation, &c. L'autel est à la romaine, & les stales des religieuses sont derrière : un rideau très-court, placé à chaque extrêmité de l'autel, dérobe ces vierges-sacrées aux regards des prophanes, En sortant de l'église abbatiale, on voit sur la droite, à la même élévation, l'église de la paroisse, unique sanctuaire que les catholiques possèdent à *Borset*. Il serait ridicule de dire que les protestants

n'ont point d'églife en cet endroit (*a*); on voit rarement l'exercice public de leur culte dans un état monaftique. Ce qui doit vraiment étoner, c'eft qu'aucun autre ordre religieux n'ait eu l'art de s'y procurer un azile. Pas un couvent d'*Urfulines*, pas même une *Capucinière*. Il femble que l'ordre de *Cifteaux* ait dit formellement à touts les autres ordres :

Ici notre inftitut n'en fouffrira point d'autre

XXXIX.

Un home qui avait la manie des noms propres, difait ingénuement que *Borfet* devait s'appeller *fume-onde*. Pourquoi, lui répondit un bel-efprit du lieu ? Pourquoi ? Parce que je n'y vois que de l'eau qui fume. Le bel-efprit partit d'un éclat de rire, & l'home aux noms propres refta myftifié. Tel eft le fort d'un étranger qui prétend faire des réformes. Après tout un nom n'en vaut-il pas un autre ?

Borfet rivalife avec *Achen* pour les bains chauds : les uns & les autres ont leurs partifans : touts ont opéré des cures merveilleufes. La guérifon d'un paralitique eft une chofe fi ordinaire, que à peine on daigne y faire attention. Les bains de *Borfet* font auffi miraculeux que les cordons de SAINTE-ROSE (*b*).

Et je crois tout cela parce que je le vois.

(*a*) Les proteftants firent bâtir, à *Burfcheid*, en 1635, une églife où ils ont célebré les exercices de leur religion, jufqu'en 1718 que l'Empereur CHARLES VI le fit démolir. CHARLES VI pouvait avoir raifon alors : de nos jours il ne l'aurait pas.

(*a*) SAINTE-ROSE, patrone de *Viterbo*, protège les femmes enceintes. Les religieufes de fon monaftère donent, *gratis*, de petits cordons, qui ont la propriété miraculeufe de faire accoucher une femme toute feule. Si le fecret était public, adieu les fages-femmes. Mais il ne l'eft pas.

Parmi les fontaines de *Borſet*, on en diſtingue une dans laquelle on fait, dit-on, durcir des œufs. On prétend que l'eau en eſt bouillante; pourquoi ne le ſerait-elle pas?

Admire qui voudra les bains-chauds de *Borſet*! qu'on en calcule les effets! qu'on examine la cauſe de leur chaleur! je me contente de dire qu'ils ſont publics, & que tout le monde peut profiter de leur ſalubrité, pour un prix très-raiſonable. Je recommande ceux des *trois Couleuvres*, qui ſont commodes, propres, bien adminiſtrés; on y eſt ſervi avec beaucoup de promptitude & d'honeſteté. Il y a une jolie femme.

L'abbaye de *Borſet* eſt occupée par des religieuſes de l'ordre de *Ciſteaux*: elles doivent eſtre d'extraction noble: leur abbeſſe, qu'elles éliſent entre elles, joint au titre de ſupérieure du monaſtère celui de ſouveraine, & dépend immédiatement de l'Empire. On ne l'appelle pas autrement que MADAME-L'ABBESSE. C'eſt elle qui tient les rênes du gouvernement politique & religieux: la juſtice ſe rend en ſon nom. *Achen* prétend avoir ſur *Borſet* des droits juridiques, que je ne me meslerai ni de conteſter, ni d'éclaircir. (*a*)

L'uniforme des religieuſes de *Borſet* eſt celui de *Ciſteaux*, mais uniforme embelli, qui, ſans eſtre coquet, a plus de grâces que le froc ordinaire, & annonce que celles qui le portent ſont faites pour l'illuſtrer.

Les veſtales, à Rome, étaient moins ſages qu'elles:
Et, peut-eſtre, jamais n'en vit-on de ſi belles.

(*a*) Ces droits paraiſſent touts éclaircis, puiſque la ville d'*Achen* exerce journellement ſa juriſdiction ſur *Borſet*, & que ceux qui ſont chaſſés de la première n'oſent ſe montrer ſur le territoire de la ſeconde. Cependant *Borſet* conſerve encore quelques privilèges d'indépendance. *Achen* y place le Mayeur.

XL.

Je n'ai point pénétré dans l'intérieur de l'abbaye de *Borſet*; (*a*) ſi l'on devait en juger par ce qu'on voit, le préjugé ne ſerait pas favorable. Je n'en dis pas autant d'une belle pièce d'eau qui ſe trouve vis-à-vis, & dont pluſieurs cygnes font leur maiſon-de-plaiſance. Le long de cette pièce d'eau, une allée ombreuſe & champeſtre promet mille douceurs à ceux qui la fréquenteront.

C'eſt là que ſans contrainte, en pleine liberté,
Le beau ſexe vient plaire & règner ſans fierté.

Différents tableaux, placés ſur le paſſage, & repréſentant diverſes circonſtances de la paſſion du Sauveur du monde, y attirent des dévôts qui ſe plaiſent à méditer ce ſujet douloureux. J'y ai vu plus d'une femme attendrie, le chapelet à la main, les larmes aux yeux, faire des choſes que, en vérité, je ne ferais point du tout en état de faire.

De plus, j'ai vu ſur le gazon
Lubin chatouiller Louison :
L'amour, témoin du badinage,
Me parut ſourire à leurs vœux ;
Et moi, très-grave perſonage,
Auſſi-tôt je m'éloignai d'eux,
Mais non pas ſans tourner les yeux.
Ce couple ne ſe doutait guère
Que quelqu'un pût l'appercevoir.
Et je fus à même de voir
Qu'il avait perdu la lumière.
Je veux garder le ſecret ;
L'amour enjoint d'eſtre diſcret.

Près de-là eſt la *Cour de Londres*, auberge très-bien

(*a*) M. l'abbé Expilly dit, en parlant de l'abbaye de *Burſcheid* (Topographie de l'univers) : *les religieuſes y ſont logées commodément.* Il dit la même choſe de preſque touts les monaſtères de femmes.

tenue, digne d'eſtre le ſéjour d'un philoſophe qui cherche la ſolitude : les perſones riches y donent ſouvent des fêtes; je conſeille à ceux qui n'ont que de quoi ſubſiſter de voir ailleurs (*a*).

Dans le palais de l'opulence
Un indigent eſt déplacé.
Ainſi l'a doctement penſé
Certain home dont la ſcience
Y reçut un accueil glacé.
Je ne veux point ſur ce chapitre
Faire un commentaire ennuyeux :
Il en eſt de même en touts lieux ;
L'or eſt le plus auguſte titre :
D'où, ſans m'ériger en arbitre,
Je conclus hardiment : *Tant mieux*.

XLI.

On ne parle preſque pas des petits-états : les grands écrivains ont quelque choſe de plus utile à faire : les petits peuples eux-mêmes riraient au nez d'un home qui ſerait aſſez fou pour peindre leurs mœurs : d'où il réſulte que très-peu de petits gouvernements ſont vraiment conus ; cette ignorance dans laquelle on vit ſur leur compte eſt, peut-eſtre, leur plus ſolide baſe.

Pour moi, qui ne ſuis pas un grand écrivain, je l'avouerai : aucun pays ne me parait indigne d'examen; j'obſerve l'habitant de *Borſet* avec autant de ſoin que j'obſervais le *Vénitien*, lorſque j'étais chez lui. Qui veut s'inſtruire ne dédaigne perſone. J'apprends dans une taverne, comme dans la plus belle auberge.

C'eſt une opinion aſſez univerſellement adoptée, qu'un gouvernement ſacerdotal ou eccléſiaſtique ne

---

(*a*) Je doute que la penſée de l'auteur ſoit juſte : une maiſon où l'on done journellement des fêtes ne convient certainement pas à un home qui cherche la ſolitude. Il eſt vrai que la poſition en eſt charmante.

peut que rendre les homes malheureux. Si l'on en croit les raiſoneurs, c'eſt particulièrement à cette claſſe de ſouverains qu'il faut appliquer ce verſet : *Reges eos in virgâ ferreâ.* Je ne décide point que l'application ſoit injuſte, mais je ſoutiens qu'elle ne peut avoir lieu à *Borſet.*

Je remarque 1°. que la ſouveraine n'a point ce train ruineux qui en impoſe à la multitude, mais que, preſque toujours, on entretient aux dépens du peuple. Paiſible dans ſa ſolitude, l'abbeſſe de *Borſet* n'a de la ſouveraineté que les vertus & la puiſſance ; elle en remplit les devoirs, ſans perdre de vue l'honeſteté de ſon premier état. Son exemple édifiant contribue à la pureté des mœurs.

2°. Le peuple eſt poli & parait vivre à l'aiſe. Je trouve dans les auberges cette prévenance qui caractériſe une nation civile. Je ne vois point que les filles ſoient dévergondées : ſi je m'adreſſe à quelqu'une qui ne me comprenne pas, loin qu'elle réponde par un rire inſultant, ſon embarras m'indique combien elle ſouffre de ne pouvoir pas m'eſtre utile. L'antienne ordinaire d'*Achen* eſt celle-ci : *canit parlir miſérable.* Qui ne ſçait pas l'allemand à *Achen* eſt miſérable : à *Borſet*, c'eſt le citoyen qui ſe croit à plaindre, lorſque vous lui parlez une langue qu'il ne comprend point.

3°. Il y a peu de mendiants à *Borſet* : encore ſont-ils étrangers. Sans doute on pourrait les expulſer à peu de frais. Mais le territoire d'*Achen* s'étendant juſqu'aux portes de *Borſet*, pour purger les deux états de cette vermine, il faudrait le concours unanime des deux puiſſances. Qu'il ſerait à deſirer que cette confédération eût lieu ! les mendiants ne ſont pas moins dangereux que les *Croiſés.* Qu'on ne diſe point : *il faut qu'il y ait des mendiants.* Abus ! je ne ceſſerai de crier, juſqu'à la fin de ma vie : *travail*, *travail*, *travail.* Puiſſent mes cris eſtre entendus !

XLII.

Si la police de la Suiſſe vous convient, allez à *Borſet*, vous l'y trouverez, en partie. Un crieur-public répète les heures pendant la nuit. Je voudrais, pour la ſureté de l'habitant que la ville fut fermée. Cette dépenſe coûterait peu.

Les loix de *Borſet* ſont, à-peu-près, les mêmes que celles d'*Achen*. Dans les deux villes on ſe bourgeoiſifie de deux manières ; il faut épouſer une bourgeoiſe ou payer la bourgeoiſie : comme ce payement n'eſt pas conſidérable, ceux qui ne veulent point contracter d'alliance étrangère peuvent paſſer leur envie à peu de fraix. Il faut eſtre bien amoureux d'une fille pour ſe réſoudre à lui devoir ſon état. Cette propriété *bourgeoiſi-fiante* accordée, par la loi, aux bourgeoiſes d'*Achen* & de *Borſet*, anonce une diſette d'habitants dans l'une & dans l'autre ville, & cette façon de s'en procurer n'a pas toujours verti à l'avantage des deux endroits (*a*).

„ *Borſet* a été témoin cette année (1785) d'un événement aſſez triſte. Un home qui s'y était rendu, „ ſans paſſe-port, fut arreſté. D'après un ſignalement „ adreſſé au magiſtrat, on pouvait préſumer que cet „ home était un fripon accuſé de pluſieurs vols d'égliſe. Il était porteur d'un calice, qu'il diſait avoir „ acheté d'un juif à *Amſterdam* On pardonnerait à „ un grand-Seigneur la manie d'avoir un calice & de „ boire dedans, parce que aucune loi civile ne deffend à un home l'uſage d'une pareille coupe. Mais „ un home à pied, qui court les grands-chemins, avec „ un calice dans ſon ſac, eſt étrangement ſuſpect : ce

---

(*a*) Il eſt encore une autre façon d'acquérir la bourgeoiſie, dont l'auteur ne parle point : c'eſt de naitre dans la ville. C'eſt aſſurément la plus naturele. *Achen* n'a que cela de commun avec la Suiſſe.

„ luxe, encore inconu, permet de croire qu'il pour-
„ rait bien avoir fait une souſtraction dans une sacriſ-
„ tie ou chez un orfevre : car, depuis BENJAMIN,
„ nous n'avons point d'exemple qu'aucun grand-ſeig-
„ neur ait chargé ſon maître-d'hôtel de cacher ſon ar-
„ genterie dans le porte-manteau des étrangers qu'il a
„ régalés. Ces plaiſanteries étoient bones au temps des
„ patriarches, mais aujourd'hui elles ne ſont plus de
„ mode.

„ L'home au calice était donc proviſoirement en
„ priſon : ſon affaire faiſait le ſujet des converſations:
„ chaqu'un commentait à ſon gré : l'un le ſoutenait
„ inocent, l'autre le condamnait au feu. Ennuyé de
„ touts ces propos, ſçavez-vous ce qu'il a fait? il
„ s'eſt pendu dans la priſon. Il eſt, peut-eſtre, inoui
„ qu'un home enchaîné des mains & des pieds ait
„ ainſi terminé ſa vie dans un cachot. On préſume,
„ qu'en ſe donant la mort, ce malheureux a épargné
„ cette peine au bourreau, & que la juſtice y gagne
„ non-ſeulement les fraix du procès, mais encore ceux
„ du ſupplice. Il eſt probable que le calice reſtera à
„ *Borſet*. „

Ceux qui ne veulent point entrer dans *Achen* par la porte de *Borſet*, peuvent faire le tour par les prairies, ou ſuivre des ſentiers qui conduiſent à *Cachembourg* : en prenant ce dernier chemin on voit un jardin aſſez beau, des allées propices aux amoureux, une pièce d'eau fumante, des mendiants qui vous harcèlent, des eſpions qui vous toiſent, des coupe-jaret qui vous guètent, des filles qui vous agacent, des......

XLIII.

Le Roi d'*Achen* a le titre de BOURG-MESTRE : il eſt nomé par le peuple, qui le continue à volonté. Ses appointements annuels ſont de mille écus. Un home quel-

conque peut eſtre promu à cette dignité : dès qu'il plait au peuple, ſon droit eſt inconteſtable.

Quoique l'on ait dit depuis long-temps, *vox populi vox dei*, je ſuis loin d'approuver cet axiôme. Les Gouvernements les plus heureux ne ſont pas ceux où le peuple préſide. Si quelqu'un pouvait en douter, qu'il fixe *Genêve*. Que peut faire une *Régence* qui voit le peuple toujours preſt à lui lier les mains ? Dans la pluspart des Républiques, tout le monde eſt libre, excepté les repréſentants du peuple. Le BAILLI du *Valais* (*a*), qu'on appelle *Monſeigneur* & qu'on titre d'*Excellence*, eſt moins vraiment libre que le dernier tambour de ce petit état. Au reſte, il eſt, en général, très-peu de républiques qui aient une conſtitution. Des uſages locaux, des coutumes ſingulières, point de loix, voilà le vice de la plus-part : joignez-y des *régents* amovibles, qui n'oſent rien entreprendre, dans la crainte de s'attirer l'animadverſion de leurs concitoyens, & plaignez les états républicains.

Les ECHEVINS ſont, après le BOURG-MESTRE, les premiers perſonages de l'état. Ils doivent eſtre nés dans la ville, & l'on ne conaît point de diſpenſe d'origine accordée à qui-que-ce-ſoit. Les ECHEVINS ſont perpétuels, & la fondation de leur tribunal remonte juſqu'à CHARLES-MAGNE ; il eſt, dit M. de BARJOLES, *immédiat*

(*a*) Le BAILLI, dans le *Valais*, eſt le chef de l'état : c'eſt en ſon nom que tout ſe fait : on l'appelle, très poliment, Votre-EXCELLENCE : mais ſi l'EXCELLENCE déplaiſait au dernier manant du pays, d'un clin d'œil il la ferait lapider. Cette dignité eſt triennale, & l'on doit mettre au nombre des hommes heureux celui qui en a joui ſans déſagrément. Du reſte le *Valais* eſt un état indéfiniſſable. Un châtelain de ce pays me diſait, en me parlant de ſa République : *Valeſia eſt confuſio rerum inordinata*. Pourquoi *inordinata* ? lui répondis-je. Laiſſez ce mot, reprit-il, ſinon je dirai, *inordinatiſſima*. C'était un membre du ſouverain qui s'exprimait ainſi.

de l'Empire. Leur plus belle prérogative eſt de choiſir leurs confrères.

La bourgeoiſie eſt claſſée dans quinze *tribus*, à la teſte deſquelles eſt la TRIBU DES ECHEVINS. On ne peut entrer dans le conſeil ſans appartenir à l'une ou à l'autre de ces *tribus*, dont chaqu'une a huit repréſentants dans le grand-conſeil : deux députés pris parmi ces huit repréſentants forment ce qu'on appelle le petit-conſeil. Ces députés ſont biennaux.

Les repréſentants des quinze tribus compoſent le grand-ſénat. Chaque tribu a un préſident amovible, & exerce une juriſdiction de police ſur ſes membres.

Le conſeil eſt dépoſitaire de l'autorité domaniale. La police ſouveraine appartient à l'ELECTEUR-PALATIN, comme Duc de *Juliers* : cette A. S. commet, à cet effet, un GRAND-MAYEUR, ſans l'agrément duquel on ne peut arreſter perſone dans toute l'étendue de la République. On appelle *Statthalter* le Lieutenant du GRAND-MAYEUR.

Les prétentions du Duc de *Juliers* ſur la prévoſté & mairie d'*Achen* ont doné lieu à des conteſtations longues & ruineuſes. Le concordat fait entre REINBARD, Duc de *Juliers*, & la juſtice des *Chefs-de-la-Draperie*, eſt du 3 Juin 1406. Ce concordat, baſe d'une autorité litigieuſe, a été éludé, commenté, interprêté pendant près de quatre ſiècles. On a vu cette longue conteſtation terminée en 1777 : & il paraît certain qu'il n'y aura plus de litige à cet égard. L'Empereur avait nomé pour arbitres dans ce débat S. M. le Roi de *Pruſſe*, & S. A. R. le Prince CHARLES-DE-LORRAINE.

XLIV.

L'adminiſtration d'*Achen* eſt aſſez compliquée, dit M. de BARJOLES. Je ſuis de l'avis de cet académicien, & je voudrais qu'il eût daigné indiquer les moyens de

le ſimplifier. Pour faire cette tentative avec ſuccès, il faudrait examiner à quoi tient cette complication. Il n'eſt pas toujours impoſſible de faire des réformes dans une République : l'adminiſtration actuelle d'*Achen* en eſt la preuve. Mais quelque avantageux que puiſſent eſtre, à un gouvernement républicain, les changements qu'on lui propoſe, il faut les préſenter avec le plus grand ménagement. *Je ſçais quel eſt le peuple, on le change en un jour.* Mais il faut poſſéder l'art de le changer, & tout le monde ne le poſsède pas.

Il eſt preſque démontré que deux repréſentants, par *tribu*, feraient au grand-conſeil, le même effet que huit. Pourquoi huit, lorſque deux peuvent ſuffire? Pourquoi deux, ſi chaque préſident peut repréſenter ſa *tribu*? Plus les moyens ſont ſimples, plus je les crois avantageux.

Le peuple d'*Achen* rêva, autrefois, que des magiſtrats perpétuels étoient moins zèlés pour le bien de l'état que des *régents* amovibles; il crut que des magiſtrats qui n'avaient plus rien à attendre du peuple n'avaient plus de ménagements à garder avec lui. Cette opinion erronée, dans ſon principe, a jetté les fondements du gouvernement actuel.

Il n'eſt point d'état où l'on s'occupe moins ſérieuſement de l'intéreſt-public que dans un état républicain. Chaqu'un vit pour ſoi. Les deux mots, vuides de ſens, de patrie & de *liberté*, ſervent toujours de ralliement aux eſprits inquiets, qui trouvent leur compte à troubler la paix; & l'intéreſt particulier eſt celui qui décide. Nul home n'eſt aſſez juſte pour reconoître ſon inſuffiſance : tout le monde brigue la première dignité; les portes ſe ferment; on oppoſe cabale à cabale; la plus forte triomphe, & ces factions, ſans ceſſe renaiſſantes, fomentent l'eſprit de diſcorde dans un pays que la paix & l'union ſeules peuvent conſerver.

Je ne ſuis prévenu contre aucune forme de gouvernement. Que le pouvoir ſoit dans les mains d'un ſeul, ou de pluſieurs; que celui qui gouverne ſoit perpétuel ou amovible; cela n'y fait abſolument rien. Le point eſſentiel eſt d'avoir des principes de conſtitution, & ces principes ſeront toujours faux, tant qu'ils n'auront pas pour baſe le bien public, j'entends le bien du plus grand nombre.

Un gouvernement républicain veut-il eſtre heureux? qu'il donne les places au plus digne. Alors qu'importe la durée du règne? Le Doge de *Veniſe* gouverne toute ſa vie; celui de *Gènes* ne préſide que deux ans. L'Avoyer de *Berne* tient les rênes du gouvernement pendant un an; il les remet en d'autres mains pour le même eſpace de temps, & les reprend après avoir joui du repos que la conſtitution lui accorde; & l'on ne s'apperçoit pas que cette rivalité nuiſe aux vrais intéreſts d'un état, digne, par la ſageſſe de ſes loix, autant que par ſa force, d'eſtre regardé comme le chef du Corps-Helvétique (*a*). Le *Valais* ne jouit pas du même avantage; ſçavez-vous pourquoi? c'eſt que dans le *Valai* on n'a point de principes (*b*).

(*a*) Le petit canton de *Zurich* eſt le premier; à la diète annuelle, qui s'aſſemble à *Soleure*, ſes députés ont la préſéance honoraire. Il n'y a point d'exemple qu'il ſe ſoit jamais élevé aucune conteſtation à ce ſujet. O ſageſſe!

(*b*) Les *Valaiſans* ne ſçavent pas encore lequel de l'*Evêque de Sion* ou du Bailli eſt leur chef. En attendant ils n'obéiſſent à perſonne. Tout leur bonheur ſe fonde ſur la ferme croyance dans laquelle ils vivent que les *Bernois* ſeront damnés. Malgré cette conviction, les *Valaiſans* ne ſont pas inhumains: leurs prêtres mêmes exercent l'hoſpitalité. Ce peuple pauvre, infirme, fanatique. ignorant, eſt unique dans ſon eſpèce: il eſt preſque incroyable qu'il aît vu naître dans ſon ſein le poëte & philoſophe Jerôme-d'Arbellais, prieur du *Bourg-Saint-Pierre*, digne d'un meilleur ſol.

XLV.

Vous me demandez ce qui pourrait contribuer à la plus grande profpérité d'*Achen*. Interrogez les nationaux: ils doivent fe conoître. N'auraient-ils appris qu'à jouer? Croiraient-ils que tout l'art du gouvernement confifte à protéger les *banquiers*? Si cela était, ils feraient autorifés à croire qu'ils font le feul peuple fage. Car leurs voifins ont mis tout en œuvre pour éloigner le jeu. Si les Suiffes permettaient de jouer, *Spa* & *Achen* feraient déferts; leur fermeté fait refluer dans ces deux derniers endroits tout ce que la fociété a de plus ignoble & de plus fripon.

Le jeu ne fuffit pas pour faire fleurir un pays : il entretient quelques perfones, c'eft un fait; mais combien n'en ruine-t-il pas? Je vois journellement des gens de qualité, qui, après avoir tout perdu, font réduits à emprunter de touts côtés, pour tenter derechef le fort du combat. Qu'arrive-t-il? que ceux qui ne pofsèdent pas le fecret de corriger la fortune, perdent tant qu'on leur prête; qu'ils ne rendent point; qu'ils végétent dans la plus affreufe misère. Voilà donc le fort inévitable du joueur gueux ou *grec*.

Combien de familles illuftres fe font éteintes, parceque leurs derniers rejettons, ruinés par le jeu, fe font trouvés dans l'impuiffance de fe marier! combien d'homes de qualité ont époufé des filles fans nom, pour réparer les brèches que le jeu avait faites à leur fortune? Combien d'enfants fans éducation, fans état, fans fubfiftance, pourraient dire aux *banquiers*: *Rendez-nous, au moins, une partie de ce que vous avez gagné à nos pères!*.... La plus-part le refuferaient (*a*).

(*a*) Il eft bien probable auffi que fi les *banquiers* redemandaient aux joueurs ce que ceux-ci leur gagnent, ils leur riraient

S'il est un argument sans replique contre le jeu, c'est celui-ci. Le jeu bouleverse touts les états, il confond touts les rangs. Qu'il est honteux pour un home de condition, de voir un laquais, devenu joueur, marcher son égal, & souvent même lui dicter des loix, parce que l'homme heureux est toujours le maître.

La passion du jeu exclud l'amour du travail, d'où l'on conclut, sans peine, que le jeu traîne à sa suite la misère, étouffe les arts, nuit au commerce, détruit le crédit, anéantit la probité, & fait triompher le vice sur les débris de la vertu.

O dix-huitième siècle! siècle de lumière! siècle de philosophie! siècle des siècles! tu touches à ta fin. Ne veux-tu point, avant de disparaître, mettre un frein à la passion du jeu? Instruis les Rois des dérèglements de la noblesse, afin que leur autorité y remédie! dis aux gens *comme il faut* qu'un tripot n'est pas un lieu digne d'eux! démontre à la noblesse joueuse que le jeu amollit le courage & que son institut ne l'oblige point à guerroyer contre les *quatre Rois*. Renvoyes, chaqu'un chez soi, touts ces *chevaliers* sans cheval & sans croix, *chevaliers* modernes, *chevaliers* sans industrie & avec industrie, *chevaliers* chez l'étranger & palfreniers dans leur pays; afin qu'ils puissent, par d'utiles travaux, servir leur patrie, qu'ils n'honorent pas autrement par leur service *cartonique*. Montrez à M. Nobilita qu'un gentil-home ne doit pas se familiariser avec son perruquier, & fais voir à M. le chevalier Retape que *Retape*, quelque titre qu'il prene, est toujours *Retape*, c'est-à-dire un poliçon. Si

---

au nez. Il ne faut point se prévenir mal à-propos contre la *banque*, elle n'a pour elle que des avantages conus: & le plus grand, ne craignons pas de le dire, c'est la ridicule & très-ridicule obstination des *Martingalistes*. Il faut envisager la *banque* comme un écueil,

Où pour un de sauvé mille ont perdu la vie.

tu opères ce changement, ô dix-huitième ſiècle! je chanterai ta gloire dans une ode auſſi longue que la ſatyre anti-littéraire de feu M. GILBERT. *Amen.*

XLVI.

Ceux qui écriront les faſtes d'*Achen* n'omettront point que le *Club* (prononcez *Clob*) y fut admis en 1785. Les hiſtoriens de *Spa* apprendront à leurs lecteurs par quelle bévue unique le Lieutenant-Gouverneur de ce beau village a forcé cette ſociété diſtinguée de ſe choiſir un aſyle dans la ville de CHARLES-MAGNE. Ceux qui font métier de tout écrire & de tout publier parleront du dyſtique auquel cette translation a doné lieu.

Tels on vit autrefois, par le TURC *culbutés,*
Les Chevaliers de Rhode à Malte tranſplantés.

J'y vois cette différence que la religion de *Malte* n'a rien conſervé à *Rhode*, & que le *Club*, en acquérant un refuge à *Achen*, a conſervé ſon établiſſement à *Spa* : je doute même que la nouvelle fondation nuiſe à l'ancienne. *Spa* eſt ſi beau! cet ancien favori a de grands droits, & le Lieutenant-Gouverneur n'eſt pas éternel (*a*).

Un événement qui ne fera pas moins de ſenſation eſt la découverte du prétendu complot formé pour s'emparer du Chartrier d'un Prince qui a fixé ſon do-

---

(*a*) Un cynique, qui était à *Achen* en 1785, diſait : *Ce Club n'eſt qu'une prévôté qu'on érige pour venger M. le Comte de.... & je trouve ce procédé très-honeſte : mais par quelle fatalité Club le prévôt ſe loge-t-il auſſi mal que ſon père ? Vous avez été à* Spa, *Meſſieurs ; vous conoiſſez la mazure de l'avocat* ST..... *Croyez-vous que l'hôtel de.... vaille mieux ? Non. Mais je ne gêne perſone. De bone foi, eſt-ce là un emplacement pour le club ? Petite maiſon, petite entrée, hôte mal-honeſte, femme acariâtre, &c. Ah! le club ne reſtera pas là.....*

micile à *Achen*. Les ſoi-diſant fauteurs de cette trame furent arreſtés à minuit. Ils dormaient ; quel réveil ! dans une ville libre ! deux ont été incarcérés à l'hôtel-de-ville, les autres ſont reſtés dans leurs logements & ont été gardés par des ſoldats. Depuis que cette affaire dure on eſt ſurpris que rien n'ait tranſpiré. On débite journellement que les captifs vont eſtre libres inceſſament, & ils ſont toujours détenus. Un d'eux à qui on avait offert la ville pour priſon, à condition qu'il laiſſerait ſes bijoux pour caution, a refuſé cette prétendue grace & eſt retenu comme à l'ordinaire. On ne peut viſiter ces priſonniers ſans ſe rendre ſuſpect. Quelle ſera l'iſſue de cette affaire étrange? Si il n'y a point de coupable, combien de réflexions triſtes à faire ſur une incarcération auſſi leſte ! qui ne tremblera pas pour ſa liberté ! quel home peut dire, en ſe couchant ; *je me réveillerai libre*!....

On cherche un Gendarme-de-la-garde & une Comteſſe : on incarcère un home avec ſa femme. Il eſt prouvé qu'il n'y a dans tout cela ni Gendarme-de-la-garde, ni Comteſſe : on les lâche & l'on rit de la mépriſe. Enfin ils n'ont pas tout perdu, il leur reſte l'avanie... &c.

XLVII.

On a déclamé avec force contre les *Lettres-de-cachet*. Sans prétendre excuſer tout ce que les plaintes occaſionnées par cette eſpèce d'*inquiſition*, peuvent avoir d'indécent ou de trop amer, j'avouerai ſans crainte qu'on a fait un abus bien repréhenſible de cette reſſource, quelquefois néceſſaire, rarement juſte, & toujours effrayante. Je ne crois pas que, dans un grand état, le Prince puiſſe renoncer au droit de faire exécuter ſes ordres ſans replique : il eſt des cas où la prudence exige un coup d'autorité : la moindre négligence peut cauſer la perte d'un pays. Mais

dans quelque gouvernement que ce ſoit, on doit livrer au reſſentiment public le miniſtre barbare qui fait ſervir à ſa vengeance particulière la puiſſance légitime dont le maître le fait dépoſitaire. On me dit qu'en France, il n'y a plus de *Lettres-de-cachet* : cela ne m'étone pas. Louis XVI eſt né pour faire des prodiges. On a pu me priver de la douceur de vivre ſous les loix de mon Souverain, mais on ne me conteſtera point la gloire de l'avoir toujours aimé, de lui eſtre reſté fidèle, & d'avoir mieux conu ſon cœur que les êtres froids qui m'ont fait un crime d'avoir chanté ſa clémence. Je ne me reprocherai jamais d'avoir dit de Louis XVI :

Né pour le bien d'un peuple à qui ſes Rois ſont chers,
Tu lui fais oublier les maux qu'il a ſoufferts.

Si dans un grand état on doit excuſer des bévues que le miniſtre le mieux intentioné ne peut pas toujours prévoir, comment les pardoner, dans une République dont le chef voit, ſans téleſcopes, les confins de ſon empire ? les *Lettres - réquiſitorielles* (a), excuſe ſurannée de la magiſtrature d'*Achen*, légitimeront-elles jamais des actes d'autorité, dont la nature gé-

---

(*a*) C'eſt le nom qu'on done aux réclamations des miniſtres. Ces réclamations ſont moins effrayantes de leur part que de celle de leurs ſecrétaires : *réquiſitorielles* vient du mot latin *requiro*, qui ſignifie, je demande. Les Princes inſtruits n'y ont égard que dans les cas urgents : alors, aſſez ordinairement, ils facilitent l'évaſion des mal heureux qu'on pourſuit. Par cette conduite ils acquièrent des droits à la reconoiſſance du *réclamé* & ils épargnent, preſque toujours, une injuſtice au *réclamateur*. O potentats ! voulez-vous qu'on porte votre joug? qu'il ſoit léger. Que demandez-vous à ce ſujet qui ne vous aime point ? Il a briſé le nœud qui l'uniſſait à vous, c'eſt votre faute ; non, c'eſt la faute de votre maiſtre ; non, c'eſt la faute d'un commis ; non, c'eſt la faute de...... Ce qu'il y a de ſûr, c'eſt que ce n'eſt pas la mienne.

mit, dont la raiſon s'indigne, dont la ſaine politique eſt alarmée ?

Un étranger ne doit compte au Souverain chez lequel il eſt réfugié, que de la conduite qu'il a tenue chez ce même Souverain. Dans le cas de réclamation de la part d'une autre puiſſance, (ſauf un cas majeur) il doit une protection immédiate au malheureux qui lui a fait l'honeur de l'implorer. Concourir à opprimer un transfuge, c'eſt faire un acte tyranique, & non un acte de juſtice. Pour juger un home, il faut conoître la nature du délit dont on l'accuſe, & en avoir la preuve. On s'étone du grand nombre de ſuicides qui affligent l'humanité: je m'étone auſſi, mais c'eſt qu'il n'y en ait pas davantage. Grace au concordat-politique fait entre pluſieurs puiſſances, il n'y a plus rien de ſûr; tout ſe réunit pour rendre la vie odieuſe aux perſones qui raiſonent. Un home qui ſe voit traité comme une brute, s'il n'a pas un grand fond de patience & de réſignation, a bientôt pris ſon parti. Que peut eſpérer un opprimé?

XLVIII.

Ce n'eſt point l'étendue d'un état qui fait ſa véritable grandeur. Qu'un peuple ſoit juſte, il eſt toujours reſpectable. La réputation de BIENNE eſt infiniment moins conſidérable que celle d'*Achen*, & elle eſt beaucoup plus floriſſante. Pourquoi? c'eſt que la politique de BIENNE eſt une politique-raiſonée, toute fondée ſur des principes ſolides, qui ont eux-mêmes pour baſe la juſtice & l'humanité: elle évite prudemment toute conteſtation avec plus fort qu'elle; elle deffend ſes droits avec courage; elle aſſure le repos de quiconque l'adopte pour mère, ou l'implore comme médiatrice. BIENNE, ſans remparts, ſans ſoldats, ſans impôts, eſt libre, indépendante. BIENNE eſt alliée du CORPS-HELVETIQUE & de la France. BIENNE aime tout

le monde, protège tout le monde, fourit à tout le monde, eſt chère à tout le monde. Que ne fait pas un état avec des loix juſtes? (a)

L'abſence d'une rivière & les bornes du domaine d'*Achen* ne me paraiſſent point, comme à M. de BARJOLES, des *obſtacles qui s'oppoſent aux grandes ſpéculations ſur le commerce.* L'eau ne ſuffit pas pour aſſurer le commerce : elle rend, je l'avoue, l'exportation moins diſpendieuſe, plus facile, plus prompte même. Mais cette reſſource n'eſt pas de la même utilité pour touts les pays. *Neufchatel* tire de ſon lac un parti plus avantageux que la ville d'*Eſtavayer*, bâtie ſur les mêmes bords. (b) *Thonon*, *Evian* (c) ne tirent aucun avantage du voiſinage du lac *Léman*, ſource de proſpérité pour *Genêve*, qui lui a doné ſon nom, & pour la belle, riante & heureuſe contrée du pays de *Vaud*.

Tout peuple qui veut avoir un commerce floriſſant doit fonder ſon crédit. Sans crédit point de commerce. Or, pour fonder le crédit que faut-il? des loix juſtes, des coutumes raiſonables, des conventions réciproques, une législature attentive & intéreſſée au maintien de la législation. Comment voulez-vous que l'é-

---

(*a*) République Suiſſe, alliée des treize cantons, ſous la protection immédiate de l'évêque de *Basle*. Le chef du conſeil a le titre de MAIRE. La bourgeoiſie élit un tribun qu'on appelle BOURG-MESTRE. L'actuel eſt M. WALCKER, magiſtrat ſavant, philoſophe, aimable, très-ſpirituel, &c. enfin digne de ſa place.

(*b*) Ville ſur le bord du lac de *Neufchatel* : elle appartient au canton de *Fribourg* : ſon pro-conſul s'appelle *Avoyer* : elle eſt petite & a pour toute richeſſe un curé, ſix preſtres qui ſe diſent chanoines, & un couvent de *Dominicains*. Les filles y ſont jolies.

(*c*) Villes du duché de *Savoie*, dans le *Chablais*, ſur les bords du lac *Léman*. C'eſt dans ce pays pauvre & ſans induſtrie que les petits enfants appellent leur père, *mon dada*.

tranger vous accorde sa confiance, si pour prix de ses services il est sûr de ne recevoir que des mauvais procédés? Qu'on examine attentivement les lieux où le commerce a dépéri, & l'on verra que la mauvaise foi a été la seule cause de cette décadence.

Veut-on sçavoir combien le crédit est respectacle, combien il est utile, combien il contribue au lustre d'une nation? *Saint-Malo* nous en fournit la preuve. (*a*) Telle est l'opinion que les commerçants de cette ville ont donée de leur probité, que la signature d'un *Malouin* équivaut, dans l'*Inde*, à l'argent comptant.

Le jeu à *Achen* sera toujours un obstacle au commerce. L'espoir de s'enrichir des dépouilles de la *banque* nuit à toute spéculation de négoce, & la crainte de voir des *banquiers* recevoir le payement des lettres-de-change à écheoir fera trembler tout correspondant instruit. M. de Barjoles sçait tout cela beaucoup mieux que moi : sans doute il a eu des raisons pour le taire, & je crois en avoir pour ne rien dissimuler. J'ajoute que *Achen* a besoin de loix somptuaires qui arrestent le ravage que le luxe exerce journellement sur les citoyens. C'est à de telles loix que *Genêve* & beaucoup de cantons-Suisses doivent leur aisance & leur splendeur : je crois même que, tôt ou tard, *Neufchatel* sera obligé d'avoir recours à ce moyen économique. Dans un petit état, ne pas dépenser, s'est s'enrichir.

XLIX.

Aujourd'hui (17 Octobre 1785) un ouvrier travaillant à la *nouvelle - Redoute* a tombé du haut en bas de son établi, & s'est tué roide. Un bavard a prétendu que, si il n'y avait point eu de jeu à *Achen*, cet home vivrait encore : de là il a pris occasion de faire un long

(*a*) Ville en Basse-Bretagne. Consultez *le Monarque accompli*, par M. de Lanjuinais.

ſermon contre le jeu. Un raiſoneur plus ſenſé a parlé de l'obligation indiſpenſable d'avoir des ſurveillants pour conſtater la ſolidité des établis : il a joint à cette remarque, au fond très-ſenſée, diverſes conſidérations qui tendaient à prouver que la vie d'un home eſt infiniment prétieuſe. Enfin arrive un joueur. Que dit-on à la *Redoute* de l'home qui s'eſt tué, lui a demandé quelqu'un ? Que voulez-vous qu'on en diſe, a-t-il répondu ? j'ai perdu mon argent, cet home mort ne me le rendra pas. Et puis les joueurs ne demandent que plaies & boſſes. Quel ſang-froid ! touts les joueurs ont-ils la même ame ? Pauvre veuve, malheureux orphelins, puiſſent touts les cœurs eſtre moins inſenſibles à votre déſaſtre ! cruel jeu, tu éteins donc dans l'home l'amour de ſon ſemblable !

Pour me diſtraire j'ai relu les *Lettres ſur la ville & les eaux d'Aix-la-Chapelle.* Que la ſeptième m'a paru ſavante ! j'ai éprouvé à la ſeconde lecture le même enthouſiaſme qu'elle m'avait inſpirée à la première. Tel eſt l'effet ordinaire du beau. Mais quelle reconoiſſance ne doit pas *Achen*, à M. de Barjoles, pour la onzième lettre ! que d'avis ſalutaires ! que de projets utiles ! eſt-il vrai que la république ait vendu la bourgeoiſie à un écrivain philoſophe qui peut tant pour elle, & auquel, par reconoiſſance, elle devrait ériger une ſtatue ? Liſez attentivement cette lettre, magiſtrats, citoyens, peuple : elle vous montre vos biens, elle vous indique vos reſſources ; ne ſoyez pas ſourds à la voix qui vous invite à en profiter. *Hodie ſi vocem ejus audieritis, nolite obdurare corda veſtra.* (a)

(a) *L'Avis au Peuple* valut à M. Tissot la bourgeoiſie de Lausanne : c'était lui faire un cadeau de cent louis. On fit plus, on dérogea à l'article de la conſtitution qui veut qu'on n'admette dans le *Conſeil* que des bourgeois nés. On déféra les honeurs de la magiſtrature au ſçavant qui a éclairé ſon ſiècle. La ville d'Yverdon (canton de *Berne*) voulant fixer dans

Qu'il me ſoit permis, (ſans prétendre toutefois critiquer un ſçavant que j'eſtime) de faire une remarque ſur l'Imprimerie-Françoiſe que M. de Barjoles parait deſirer à *Achen*. Le François n'eſt point la langue nationale, & il eſt bien douteux qu'un Imprimeur de marque voulût choiſir un pareil emplacement. On pourrait donc, tout au plus, eſpérer d'avoir un manœuvre typographique, qui, loin d'eſtre un ornement pour la ville, en banirait le goût. Ce prétendu Imprimeur bavarderait la moitié de l'année, & l'autre moitié contreferait tout ce qu'il pourrait. Mais la contre-façon eſt-elle un commerce bien légitime? Peut-on, en conſcience, multiplier les exemplaires d'un ouvrage dont l'Editeur a payé l'original? De quelque manière qu'on vole, un fripon eſt toujours un fripon.

D'ailleurs le manœuvre imprimerait, de temps en temps, quelques libelles qui attireraient à la république des reproches, d'autant plus déſagréables, qu'ils lui ſeraient adreſſés par des puiſſances capables d'en faire ſentir toute la dureté. Il faudrait mettre l'Imprimeur en priſon. Ce ſerait toujours à recommencer. Eſt-il bien néceſſaire d'avoir un priſonier perpétuel dans une ville-libre? Qu'*Achen* ait un excellent Imprimeur Allemand, cela doit lui ſuffire : *Liege* en a aſſez de François. (*a*)

ſon ſein M. le profeſſeur Lex dont l'éloquence l'avait charmée, lui remit la moitié de la bourgeoiſie. Ceux qui conoiſſent les privilèges d'un bourgeois ſuiſſe doivent ſçavoir que de tels cadeaux ne ſont point à dédaigner. C'eſt à la noble émulation que ne ceſſe d'exciter la Suiſſe que nous devons touts les grands homes qui l'illuſtrent. En Suiſſe jamais le mérite ne reſte ſans récompenſe. A *Achen*, au contraire, le mérite ſeul eſt avili. Demandez à M. de Barjoles comment les magiſtrats l'ont reçu lorſqu'il leur offrit la dédicace de ſon ouvrage? *Domine, ne ſtatuas ipſis hoc peccatum!*

(*a*) Le déſagrément d'avoir été mal imprimé doit prouver à M. de Barjoles combien mon obſervation eſt fondée. Il eſt

Quant à Monſieur PIPERINI,
Il eſt tout ſimple & tout uni :
Je ne veux point qu'on l'injurie.
De quel droit lui faire un procès ?
Il exerce l'imprimerie,
Quoiqu'il ignore le François.
Laiſſez-le faire, je vous prie,
Et n'enviez point ſes ſuccès.
Son papier & ſon caractère,
Tout eſt de la même beauté :
Pourrais-je, ſans méchanceté,
Faire un plus ample commentaire ?

L.

Le *Bevere* eſt une maiſon de plaiſance ſituée à un quart de lieue d'*Achen*, dans les Etats de l'ELECTEUR-PALATIN. Juſqu'ici elle n'a été célèbre que par le jeu : M. le docteur BIENVILLE, qui en a fait l'acquiſition cette année (1785), ſe propoſe, dit-on, d'y réunir les arts & les plaiſirs. Tant qu'on jouera à *Achen*, il n'y aura pas grand mal qu'on joue au *Bevere*, mais ſi la ville devenait ſage, il ſerait à deſirer que la campagne le devint auſſi. On ſçait combien *Fernei* (*a*) a

---

plus important de perfectioner l'Imprimerie que de multiplier les Imprimeurs. Si l'on ne permettait qu'à des perſones inſtruites d'exercer le bel art de l'Imprimerie, que d'ignorants à la beſace! ô MICHEL-REY ! qu'un honeſte home, comme toi, eût été honteux d'avoir pour confrère l'ex-laquais GREDINI, qui, quoique il faſſe, ſera toujours plus propre à vuider un vaſe de nuit, qu'à parler de littérature.

(*a*) Château voiſin de *Genêve*, dans le pays de *Gex*, célèbre pour avoir ſervi d'aſyle à M. de VOLTAIRE. Cet auteur a fait beaucoup de mal au genre humain, & à *Genêve* en particulier : il faiſait jouer ſes pièces ſur le théâtre de *Chatelaine*, & les *Genevois* couraient au ſpectacle, comme les *Cordeliers* courent à la vendange. Le magiſtrat de *Genêve* gémiſſait, c'eſt à peu près tout ce que peut faire le magiſtrat chez un peuple libre.

corrompus les mœurs de *Genêve* : voilà ce qui rend, en général, les mœurs des petits états ſi caſuelles. Que peut une police ſage contre les amorces des voiſins ? *Il n'eſt pas encore ici*, dit M. de BARJOLES, *de Sartine*, *de Fabri*.... Quand ils y ſeraient, qu'y feraient-ils?

En quelque lieu qu'on veuille établir la police,
On doit, pour premier fondement,
A la vertu doner de l'encouragement,
Honorer la ſageſſe & proſcrire le vice.
Car ſans cette formalité,
L'on ſe moque de la juſtice :
On n'a de loi que ſon caprice,
Et l'établiſſement eſt bientôt culbuté.

Le bâtiment du *Bevere* eſt vaſte, mais il n'eſt pas encore entiérement habitable. Les ſeuls appartements qu'on puiſſe occuper ſont ceux qui ſont deſtinés au jeu, & qui ſont aſſez beaux pour des appartements de campagne. On y trouve une petite ſalle de ſpectacle, dans laquelle plus d'un home de goût a eu le déplaiſir mortel d'entendre chanter les vers dramatiques de CORNEILLE, de VOLTAIRE, &c. par des hiſtrions déguiſés en Rois, & par des LAYS métamorphoſées en Reines. Il eſt bien étonant que les *banquiers* aient ſouffert un pareil ſujet de diſtraction; peut-eſtre auſſi eſt ce par orgueil qu'ils ne ſe ſont point oppoſés à cet établiſſement; ſûrs de mériter la préférence, ils n'ont pas cru devoir troubler de pauvres malheureux, réduits au ſort cruel d'ennuyer les gens pour vivre (*a*).

Je ne conais point dans les environs d'*Achen* de ſituation plus avantageuſe pour un penſionat que celle du *Bevere*. Un grand corps de logis, une belle cour,

(*a*) Je ne parle ici que des comédiens de campagne, & l'on n'en voit guères d'autres au *Bevere*. Si on a eu le plaiſir d'y entendre Mad. DE LA SABLONNE, M. DE LA BRIERE, &c. ce ſont, pour les ſpectateurs, de bones fortunes qui ne ſe renouvelent pas tous les jours. Les grands acteurs peuvent avoir des caprices.

un jardin immenſe; que faut-il de plus? des maîtres & des écoliers. Trouvez les premiers, je me charge de fournir les ſeconds.

Combien d'étrangers, qui viennent chaque année à *Achen*, feraient inſtruire leurs enfants au *Bevere*, pour jouir du plaiſir de les voir près d'eux dans la belle ſaiſon! les Suiſſes, nos maîtres en plus d'un genre, ſont les ſeuls qui, juſqu'ici, ſe ſoient ſérieuſement occupés d'éducation; auſſi touts les établiſſements analogues à cet objet y ont-ils proſpéré. M. DURAND a fait ſa fortune à *Lauſanne* par ſon ſavoir. Il n'a tenu qu'à M. LEX de s'enrichir à *Yverdon*. *Neufchatel* ſçait ce que M. DULON a gagné en ſe conſacrant à l'éducation de la jeuneſſe. Combien d'autres ne nomerais-je pas encore, ſi je voulais doner ici la nomenclature de touts les inſtituteurs qui doivent leur aiſance à la Suiſſe.

Il eſt vrai qu'en Suiſſe on encourage les talents; c'eſt, peut-eſtre, le ſeul pays, en Europe, où un home *comme-il-faut* puiſſe ſe faire précepteur ſans rougir. Je n'en dirai pas autant d'*Achen*, où l'on ſe plait à décourager les artiſtes, tant par des mépris pétrifiants, que par la repouſſante modicité des honoraires. Un ſpéculateur a-t-il aſſez de génie pour enfanter un projet? vite, mille érudits l'entourent, le contrediſent, le contre-carrent. Par-tout où l'on joue, il eſt bien rare qu'on ſçache faire autre choſe C'eſt à ce radotage perpétuel de contradicteurs qu'il faut attribuer le dégoût de M. de R..... pour un papier public qui ſe ſerait ſoutenu avec honeur, ſi il ne l'avait pas abandoné, & qui probablement finira comme le *Courier de la Meuſe* (*a*).

(*a*) M. de R..... avait de très-grandes reſſources pour faire fleurir un papier périodique. Une ame douce, un eſprit orné, une mémoire très-riche, de la philoſophie, &c. étaient les garants d'un ſuccès complet.

Mais n'attribuez pas, ſeulement à M. de BARJOLES, l'é-

Des Couriers endormants telle eſt la triſte fin.

O habitants d'*Achen* ! oſerais-je vous demander pourquoi vous accueillez ſi peu ceux qui cherchent à vous enrichir ou à vous illuſtrer? Vous mépriſeriez-vous aſſez pour croire qu'un home inſtruit dédaignerait de vous eſtre utile ? Votre ſol n'eſt pas plus ingrat qu'un autre. Vous ne voyez jamais que des obſtacles...

Il ſuffit de vouloir & tout devient poſſible.

Si l'on joue au *Bevere*, comme cela me parait aſſez naturel, il ſerait à deſirer qu'on fit une chauſſée qui mît les joueurs dans le cas de ſe rendre commodément à leur deſtination. Il eſt vrai que, l'été, la prairie offre un ſentier, mais l'hiver ce ſentier n'eſt pas ſans déſagrément : d'ailleurs une *Suffragance*, que dis-je, une *Suffragance* ! Une *Métropole de jeu* (*a*) mérite bien qu'on faſſe les fraix d'un grand chemin. On a fait cette dépenſe pour des objets qui ne l'exigeoient pas auſſi eſſentiellement. Témoin la belle chauſſée qui conduit

---

thyſie du Calumet-politique : ſes ſupérieurs ont extrêmement rallenti ſon ardeur *gazetiere*. Je puis atteſter que le magiſtrat l'a inculpé, pour avoir inſéré dans ſa feuille des faits qui s'étaient paſſés ſous ſes yeux. Sans doute les périodiſtes étrangers avoient payé le privilège exclusif de publier les anecdotes d'*Achen*. Après cette tyrannie, ſi quelque choſe peut étoner encore, c'eſt la ſoupleſſe d'un écrivain qui, bourgeois d'*Achen*, pour ſon argent, n'oſe pas défendre ſa cauſe. Quel droit de cenſure a le magiſtrat d'*Achen* ſur un ouvrage qui s'imprime à *Maeſtricht* ? N'eſt-ce pas le magiſtrat de cette dernière ville que ce ſoin regarde ? Enfin lorſque le magiſtrat d'*Achen* fait brûler publiquement un papier, où eſt-il écrit que le bourgeois d'*Achen* ne puiſſe pas le dire ? Si l'affaire doit eſtre ſecrete, il faut brûler le papier dans le fourneau du magiſtrat & non ſur la place.

(*a*) Le *Bevere* ne peut pas eſtre regardé comme une *Métropole*, puiſqu'il n'a point de *Suffragants* ; il ne releve point non plus de la *Redoute*. Il faut donc l'appeller, *jeu libre exempt de la juriſdiction de l'ordinaire.*

de *Bayeux* au château épiſcopal : chauſſée qui ne conduit que là, & c'eſt bien aſſez. Témoin la chauſſée qui conduit du *Mans* au château épiſcopal : chauſſée faite à l'inſçu du Roi, aux dépens du peuple, qui en reconoiſſance a voulu lapider ſon évêque. Témoin... mais non, deux témoins ſuffiſent. (*a*)

LI.

Aſſez généralement, le peuple n'eſt ſobre que par néceſſité. Il aime à boire, à s'enivrer même : ſi le Savoyard boit de l'eau ou du petit-lait, c'eſt qu'une force majeure l'oblige à vendre le peu de vin qu'il recueille, pour payer les impôts. Tel eſt l'empire de la force ; tout lui céde, juſqu'à la nature. *Vi cedunt omnia.*

Le peuple d'*Achen*, qui n'a point d'impôts à payer ni de vin à vendre, s'enivre du mieux qu'il lui eſt poſſible avec les liqueurs qu'il fabrique. La bierre & le brandevin, voilà ſes dieux conſolateurs.

J'ai déja dit que la bierre eſt peu agréable au goût ; on la vend 1 *marck* le verre : ce verre eſt grand, & peut ſuffire, pour un repas, à quiconque boit modérément : je regarderais comme un ivrogne celui qui en boirait deux. On ne boit qu'à la fin du repas. Il n'eſt permis de boire en mangeant que lorſqu'on veut s'afficher pour n'eſtre pas du pays : comme on doit mettre chapeau bas, lorſque les autres prient, à moins qu'on

(*a*) Il ne faut pas prendre cela pour des fables : ceux qui ont été au *Mans* & à *Bayeux* doivent ſçavoir ces anecdotes. Le peuple ſemble fait exprès pour ſouffrir tout ce qu'il plait à MONSEIGNEUR L'INTENDANT ou à *Monſieur le Subdélégué* de lui faire ſouffrir ; & l'on attribue au Roi, qui n'en ſçait rien, la misère de ce même peuple dont il ſe croit adoré. *Bayeux* & le *Mans* ſont deux villes épiſcopales : la première eſt en *Baſſe-Normandie*, la ſeconde dans la province du *Maine*.

ne ſoit bien aiſe de ſe faire connoître pour étranger, ou pour hérétique.

Le brandevin ſe diviſe en pluſieurs claſſes. Le plus commun eſt celui qui ſe fait avec le *génievre*. Il faut que ce breuvage âcre & capiteux faſſe une ſenſation bien agréable ſur les palais du pays, car on en fait une conſommation prodigieuſe. Le plus communément on en fait uſage le matin. Les femmes & les filles s'humectent auſſi le goſier avec cette forte liqueur, qui s'appelle encore *Péquet*.

Les délicats boivent du *carwi*, eſpèce de *péquet* déguiſé, preſque auſſi déſagréable dans ſon traveſtiſſement que dans ſon premier état. Cependant il faut bien qu'il ſoit meilleur, car il coûte davantage.

La boiſſon favorite du *beau-ſexe* eſt le *café* : une fille qui en boit deux fois par jour ſe regarde comme très-heureuſe, & tout homme qui veut faire une maîtreſſe ne doit pas négliger de l'abreuver de *café*. Dès qu'on voit le *coquemare* ſur le feu, l'allégreſſe éclate dans touts les yeux. Avec deux *marcks* on en fait ordinairement ſeize taſſes, qu'on mêle avec 1 *marck* de lait. Cela ſe boit avec ordre & ſymétrie. Toutes les taſſes ſe rempliſſent au même inſtant; ceux qui ont bu avant les autres attendent. S'il ſurvient quelqu'étranger, qui veuille participer à cette *com-poſition*, il en eſt quitte pour 3 *marcks*, mais on lui donne un peu de ſucre candi, qui eſt le plus uſité dans le pays. Telle eſt la force de l'habitude, qu'il ſerait impoſſible d'engager ce peuple à faire du *café* plus fort. J'ai voulu l'eſſayer pluſieurs fois : j'apportais de la poudre, & je recommandais de l'employer toute. On en eſcamotait les trois quarts, &, lorſque je m'en plaignais, ou éclatait de rire. Cette façon d'agir m'a paru ſingulière; mais, comme elle n'eſt point du tout plaiſante, j'ai renoncé à la tentative.

Le commerce étant libre, vend à boire qui veut : delà le nombre infini de cabarets, de tabagies, de bouges, &c. la facilité que chaque bourgeois a de faire de sa maison un lieu public, montre au grand jour la misère du peuple & son peu de ressource. Quel sujet de dégoût, pour un étranger, de ne voir dans un cabaret que des enfants nuds & pâles de faim ! des filles faibles & décharnées, des vieillards sans consolation, des malades expirants faute de remèdes ! ô misère ! que tu dois estre affreuse, puisque ton tableau est si effrayant !

Les maisons où l'on vend du vin ont quelque chose de moins rebutant : quelquefois même le vin y est assez passable : mais presque toujours on y fait un bruit à fendre les testes les plus dures. Qu'on a raison de chanter à la messe : *in terrâ pax hominibus bonœ voluntatis* ! Comment peut-on aller à la messe & n'estre pas paisible.

LII.

Que vient faire un poëte à *Achen*? Ma foi, je n'en sçais rien. Peut-estre ne le sçait-il pas lui-même. Enfin quelque soit son motif, quand il y est une fois, s'il n'aime pas l'eau, il a la ressource de boire des affronts.

Quel jugement porterai-je de cet homme que j'ai vu ce matin ? Il s'en va de porte en porte présenter le tombeau du Maréchal de Saxe. C'est tout au plus si le défunct est content qu'on offre ainsi son buste au premier venu. Encore si quelqu'un en voulait, ce ne serait que demi-mal ; mais personne n'en parait curieux. On ne veut pas même du porteur. Le vivant est plus à plaindre que le mort.

Comment un home peut-il se vouer ainsi à l'inutilité ? Car, au fait, rien de plus inutile qu'un poëte : je le range dans la classe des parfumeurs, &, en vérité,

ce n'eſt pas lui faire tort. Encore ſi touts ces rimeurs ſçavaient ce qu'ils diſent, on pourrait leur pardonner; un home qui amuſe n'eſt pas un eſtre nul. Mais un ſot, un imbécille, un mendiant qui va préſenter des vers qu'il a fait faire, & qu'il n'eſt pas même en état de lire, un tel home eſt un triſte Monſieur. Il eſt infiniment au-deſſous de mon chat. Oui, au-deſſous. Car enfin mon chat me divertit, il détruit mes ſouris, il gagne ſa vie; & cet Apollon eſt un eſcroc déguiſé.

Vient-on à *Achen* pour lire des vers ? Non. On n'y a donc pas beſoin de fabricants de cette eſpèce. Que vient-on faire à *Achen*? Jouer. MM. les poëtes, apprenez à jouer. Il eſt très-prudent de faire ce que fait le plus grand nombre. On s'expoſe à faire des ſotiſes; qu'importe?

--- Mais, Monſieur, nous n'avons point d'argent.

--- Vous en gagnerez. Voulez-vous que je vous nome touts ceux de la *huaille-grecque* qui ſont venus ici ſans ſouliers & que le banquier Blite a ſecourus, en payant s'entend. On vous preſtera, mais vous rendrez quatre pour un; c'eſt le tarif de l'humain M. Blite. Eh bien, Meſſieurs, ce n'eſt pas trop: celui qui a beſoin d'argent ne peut l'acheter trop cher. Allez, Meſſieurs, vous jetter aux genoux du tendre M. Blite: il ſçait ce que c'eſt que la misère, il y a paſſé: il n'a pas toujours porté des bas de ſoie. N'eſt ce pas, divin Blite?

---Monſieur, je ne m'appelle pas comme cela.

--- Si vous ne vous appellez pas comme cela, pourquoi prenez-vous la parole? Pour vous apprendre à jaſer, dorénavant, vous n'aurez point d'autre nom. Voulez-vous gager, Monſieur Blite?

Un moment, MM. les poëtes, je ne vous perds point de vue; ſuivez M. Blite, ſous la protection du-

quel je vous mets, & qui ne manquera pas de vous faire faire une *affaire*: enrôlez vous ſous l'étendart de la *Grèce*, & renoncez à la ſotte manie de rimer de la proſe. Les Grands-Seigneurs ont gâté le métier: depuis qu'ils ſe mêlent de la profeſſion, il n'y a pas de l'eau à boire pour vous. Leurs *impromptus* font cent fois plus de plaiſir qui vos chefs-d'œuvre. D'ailleurs une muſe vénale a toujours l'air d'une proſtituée; or qu'eſt-ce qu'une proſtituée? ſuivez mon conſeil, Meſſieurs, & vous vous en trouverez bien. Un *Grec* a des partiſans, des amis, des fauteurs, des protecteurs; s'il a le talent de rèunir les deux métiers de *Grec* & d'*Eſpion*, il eſt ſûr de faire ſon chemin. Demandez á M, *Blite*, il en connait plus d'un qu'il aide de ſes conſeils & de ſa bourſe.

LIII.

Vous voudriez, dites vous, qu'on purgeât la ville *Libre-Impériale*: je le voudrais bien auſſi. Mon unique embarras eſt de ſçavoir comment nous nous y prendrons. Quelle médecine lui donnerons-nous? Pour curer le port de *Marſeille*, on a infecté la ville d'une peſte dont on ſe ſouviendra long-temps. Si vous donnez à *Achen* une purgation trop forte, je crains qu'en voulant prolonger ſon exiſtence, vous ne la détruiſiez entièrement. Ménagez la ville de Charles-Magne! les vieillards ſont comme les enfants, un rien les dérange.

--- Le vrai moyen de déraciner un abus eſt de l'attaquer dans ſon principe. --- nous ſçavons cela. Et quel eſt le principe de l'abus que vous voulez déraciner? --- le jeu. Plus de jeu, plus d'abus. Plus de jeu, plus de *Grecs*. Plus de *Grecs*, plus de de mauvaiſe compagnie, plus de vols, plus de gens ſuſpects... ---Vous avez tout dit, il faut que je parle à mon tour.

Plus de jeu à *Achen*, plus de Grecs. Rien de ſi

certain: mais auſſi plus d'étrangers; plus d'étrangers, plus d'argent; de là la faim, la misère & l'anéantiſſement.

--- Mais, le jeu une fois détruit, le commerce deviendra plus floriſſant. Nos manufactures s'augmenteront, le goût du travail renaitra...

--- Et vous croyez que BORSET ne ſera pas habile à tirer parti de votre réforme? Elle offrira un azile à ce jeu que vous aurez proſcrit. BORSET eſt un lieu champeſtre, on s'y plaira, on s'y fixera, & *Achen* aura perdu, par ſa faute, la plus grande reſſource qu'elle ait aujourd'hui. Puiſque *Achen* ne peut empeſcher qu'on joue à ſa porte, lui conſeiller de la fermer aux joueurs, ce ſeroit la trahir. Le malheur d'*Achen* ne vient point du jeu. Voulez-vous connoître la cauſe de l'état perplexe où ſe trouve la république? Interrogez l'adminiſtration, elle ſeule peut vous en inſtruire.

Et pourquoi la ville ne tient-elle pas la *Banque* elle-même? ſans doute elle a peur que l'argent ne lui reſte. Pauvre état, que je te plains!

Ville *Libre-Impériale*, n'abolis point le jeu, c'eſt le jeu qui te fait vivre: je condamnerai hautement touts ceux de mes compatriotes qui viendront ſe ruiner dans ton ſein, je gémirai ſur leurs infortunes; mais ſi tu peux les ſéduire, ſi tu ſçais les fixer, ſi, pour prix de leurs pertes, ils obtiennent de toi quelque dédomagement, je ſerai forcé de t'applaudir.

On pardonne à LAYS *quand* LAYS *eſt aimable.*

Il s'en faut bien, ville *Libre-Impériale*, que tu ayes encore mérité ton pardon. Ceux qui te gouvernent ſe font un jeu d'appéſantir leur joug ſur-ceux-là même qu'ils devraient eſſentiellement protéger. Ta juriſprudence eſt un phantôme. Chez toi la juſtice eſt un mot: je le répéte, un mot. Oſes me démentir! j'aurai pour fauteurs touts ceux de tes enfants qui n'ont

poi nt d'intéreſt à trahir la vérité. Veux-tu des preuves de ce que j'avance ? mais que dis-je ! j'en aurais trop á fournir. Je ne veux point te détracter ; je deſire ſeulement que tu t'amendes.

Veux-tu, ville *Libre-Impériale*, voir finir des maux que le temps aggrave, loin de les diminuer? ouvres les yeux. Éclaires-toi, éclaires les autres. Ta ſituation eſt critique, fais touts tes efforts pour t'aſſurer une conſiſtance ſolide. Ménages-toi des reſſources contre l'adverſité. Veilles ſur tes enfans, parce qu'ils ſont tes enfants, & protéges l'étranger, parcequ'il fait vivre tes enfans.

La gratitude, *Achen*, eſt un devoir ſacré.

LIV.

Eh bien ! qu'on joue à *Achen* puiſqu'il faut qu'on y joue ; mais, au moins, qu'on extermine les *Grecs* & les....

Arreſtes, ange extetminateur; dans quelle querelle vas-tu t'engager ? pourquoi veux-tu te mettre les *Grecs* à dos? plus ſévère que *Sparte* qui pardonnoit le vol fait avec adreſſe, tu condamnes, de ſang-froid, les *Corſaires-Cartoniques* à mourir de faim. Les *Grecs* ſont des frippons, mais ne faut-il pas que les frippons mangent ? la *Grecquerie* eſt un commerce ; ſi tu abolis cette maîtriſe, de quoi vivront ceux qui l'exercent ? --- Ils s'en retourneront chez eux. --- Où eſt-ce chez eux? le plus grand nombre a adopté *Achen* pour ſa patrie; *Achen* elle-même les traite depuis long-temps comme des enfants chéris, ne ſerait-il pas injuſte de troubler cette union intéreſſante? peut-on, en conſcience, réformer, ſans penſion, des GARDES-DU-TAPIS-VERD qui n'ont jamais manqué à leur ſervice, & qui, trois fois par jour, viennent conſtamment rendre leurs devoirs à la *Banque* ? Fidèles *Grecs*, n'appréhendez rien ! je n'aime point les filoux, mais je ſuis juſte. Puiſqu'on vous

a soufferts jusqu'à ce our, il faut que l'on vous souffre encore. Si les *Banquiers* vous renvoyent, demandez une pension sur la *Banque*; vous l'obtiendrez, oui j'en suis garant, vous l'obtiendrez, elle vous est due; ce n'est pas à un corps comme le vôtre qu'on fait des passe-droits. Vous estes aussi anciens que le jeu, je dirais presque que le monde. Car enfin, n'étoit-ce pas un *Grec* du premier ordre, que ce JACOB qui, pour un plat de lentilles, escroqua si joliment le droit d'ainesse à son frère ÉSAU? Pour celui-ci, il n'était pas *Grec*; mais que voulez-vous? quand on a faim, on est bien embarassé. C'était encore un *Grec* que ce LABAN qui, pour gagner sept années de service, substitua, si finement, sa fille ainée à sa cadette, & par là trouva le moyen de se défaire de ses deux filles. Dans ce moment là, JACOB n'était pas trop *Grec*. Hélas! les astres les plus lumineux ont leurs éclipses. Faut-il donc s'étonner que la *Grecquerie* de JACOB se soit trouvée en défaut? Quand il s'agit de femme, le plus fin peut y estre attrapé.

Vénérable confrérie des *Grecs*, corps ancien, dont l'institut remonte jusqu'au temps des patriarches; ordre illustre, dont les archives conservent très prétieusement des noms... Eh! quels noms! ordre généreux qui répandez l'or avec profusion; ordre souverain, qui régnez sur toutes les bourses; ordre bienfaisant, qui décrassez si joliment les badauds; ordre enfin, pour l'éloge duquel la langue ne me fournit point assez de termes; non, l'on ne vous expulsera point. Que deviendrait le tableau sans l'ombre intéressante que vous y formez. Si l'on vous conteste votre droit d'entrée, mandez-le moi, ie vous deffendrai envers & contre touts.

Et vous, Mesdames, dont les appas forment une décoration si touchante dans le *Musæum-Cartonique*, que me dit-on? on veut vous proscrire. Fiez vous à moi

je ſuis le vengeur des belles. Je prétends eſtre votre chevalier. Oui, je le ſerai. Allons, Meſſieurs, quelles ſont vos raiſons? parlez.

--- Monſieur, ces dames changent des pièces.

--- Il faut bien qu'elles les changent, ſi elles veulent gagner quelque choſe. Préférez-vous de donner une *Couronne* pour rien? vous n'avez qu'à parler: dans la minute l'affaire va eſtre arrangée:

--- Nous ne voulons rien donner.

--- Fi! Meſſieurs, vous devriez eſtre honteux de parler ainſi. Comment! rien. De quoi voulez-vous donc que Madame vive?

--- Qu'elle travaille.

--- C'eſt ce qu'elle fait. N'eſt-ce donc pas un travail de venir vous viſiter, une, deux, & ſouvent trois fois par jour? encore faut-il que la caiſſe paye les ſouliers qu'on uſe pour venir vous voir. D'ailleurs, Madame travaille aſſez la nuit. Cet écu de *convention* eſt le produit de ſon travail nocturne. Vous voyez bien qu'elle n'a pas été ſi difficile que vous: il faut eſtre humain & ſe preſter aux circonſtances....

--- Cela eſt fort aiſé à dire, mais avec de l'humanité on va à l'hôpital. Touts ces changes-là épuiſent notre caiſſe.

--- Plaiſanterie! votre caiſſe eſt inépuiſable. Ouvrez, Meſſieurs, que l'on voye ce qu'elle renferme. Que d'or! que d'argent! que de bijoux! que de diamants! eh! un caroſſe, des chevaux, de la dentelle, &c. C'eſt ma foi! bien autre choſe que le Dictionnaire-Encyclopédique! changez, Meſſieurs, changez.

Vous voyez, Meſdames, que je ſçais mettre les gens à la raiſon. Entrez librement, & changez vos pièces. Si l'on vous objecte que les Dames *comme il*

faut ne veulent pas vous voir, dites que vous estes aussi *comme il faut*; prouvez-le mesme, à moins qu'il n'en soit autrement. Car alors il faudroit s'en tenir à assurer. D'ailleurs celles qui ne voudront pas vous voir peuvent fermer les yeux. Selon moi ce dernier parti est très-sage, & quand les yeux sont fermés la vue se repose. Voilà donc le débat terminé! place aux changeurs & changeuses de pièces....Place, place!

LV,

A la manière leste dont le gouvernement d'*Achen* trafique de l'espèce humaine, on croirait presque que cette ville a fait des dépenses énormes pour la construction de sa prison. Erreur! dès qu'on vous arreste, on vous précipite dans un cachot, & quel que soit votre cas, il faut y coucher: le jour on vous permet d'entrer dans le corps-de-garde qui y est contigu. Il est fort agréable pour un home privé de sa liberté, de ne pouvoir respirer qu'au milieu du tourbillon épais que forme la fumée des pipes *grenadières*, & d'estre sans cesse étourdi par le bavardage insipide de cette soldatesque impertinente.

Tel est cependant le sort de celui qu'on arreste à *Achen*. Heureux encore l'home incarcéré, si sa bourse est vuide! moins il est pécunieux, plus sa liberté est prochaine. A-t-il de l'or? il est sûr de ne revoir le jour que lorsque les suppôts de THÉMIS auront tout consommé en fraix. Après quoi, on le laisse sortir, on le déclare innocent, mais on ne lui rend pas 1 *marck*. Vive la justice, sur-tout la justice d'*Achen*!

Il n'est point d'étranger que le dernier bourgeois de la ville ne puisse faire arrester. A sa simple réquisition les ordres sont donés: la *huaille - sbirique* vient vous saisir. Quand vous estes libre, si vous croyez avoir le droit de récriminer, vous estes entiérement le maî-

tre d'intenter un procès à votre partie adverse : vous ne manquerez ni de procureurs ni d'avocats pour vous ruiner : mais avant d'obtenir un jugement, il faut compter au moins douze ans. Les practiciens d'*Achen* ont un art merveilleux pour trainer les affaires en longueur. Chaque jour fait éclore un nouvel incident. Dans douze ans il y a bien des jours (*a*).

Par le concordat fait entre les souverains, quiconque est né sujet d'une puissance, reste toujours le propre de cette puissance, en quelques lieux qu'il lui plaise d'aller. A la première réquisition de son propriétaire, on le force de retourner au berçail. Ces sortes de réclamations, il est vrai, ne se font ordinairement que pour des sujets de marque dont l'absence cause une perte réelle à leur patrie, ou pour des hommes suspects dont on craint l'influence en pays étranger. Souvent mesme il arrive que le souverain réclamé n'a point d'égard à la réclamation, & qu'il refuse de bannir de ses états celui qui y a choisi son refuge. C'est ce qui fait que dans ces sortes de cas la partie réclamante use toujours de la plus grande politique & de la plus grande circonspection.

A *Achen* il ne faut point tant de cérémonies. Tout étranger est susceptible de se voir arresté à la minute. On vous le livrera comme frippon, séditieux, parricide, philosophe mesme (car à *Achen* c'est un vice redhibitoire.) Tout cela est purement indifférent. Avez-vous payé? Oui. L'on court vous le chercher quelque part qu'il soit, à son logement, à l'église, au café, à la redoute; on vous l'amenera. Les espions employeront tout leur art. Dès que vous avez payé, vous estes sûr

---

(*a*) Joignez à touts ces avantages l'agrément d'estre obligé de fournir une caution, & si cette caution est en argent, vous pouvez estre assuré que jamais vous n'en reverrez une *bouche*. Qui n'admireroit un tel excès d'humanité!

de l'avoir. Faut-il user d'astuce ? on en usera. Dès qu'on est payé, la scélératesse, la perfidie, le parjure, rien ne coûte. *Je suis accoutumé à cela. Tenez, voyez-vous, j'ai fait des coups! Enfin c'est fait, je ne m'en repens pas. On m'en veut, je le sçais: mais j'en ris. Celui qui a l'argent en poche a toujours le plus beau jeu. Ya myn Her. La Hollande n'a qu'à me payer, je lui fais conduire à Surinam, poings & pieds liés, touts les Grecs qui sont ici....*

LVI.

Que n'étais-je au *Jardin-du-Roi*, lorsque ce jeune habitant de l'isle de *Taïti* y reconnut l'arbre de son pays qu'on y avait transplanté. Mon cœur aurait partagé la joie du sien. Le plaisir d'une telle reconnoissance n'est pas seul pour celui qui la fait. Il est des ames sensibles qui sçavent estre heureuses du bonheur d'autrui.

Que ne puis-je, à l'exemple de ce jeune *Taïtien*, m'extasier de plaisir à la vue des plantes de ma patrie que je vois à *Achen*! Hélas! la plupart ont dépéri, & le petit nombre de français qui n'ont point dégénéré est comme moi occupé à gémir sur l'inconduite perpétuelle de ses compatriotes.

Loin de moi le projet insensé d'analyser les incartades journalières de ceux qui, nés sous la domination du Roi de *France*, vont en tout pays afficher le titre de français qu'ils deshonorent! loin de moi cette fureur perfide de personaliser ou de vouloir couvrir d'opprobre qui-que-ce soit! sujet, comme un autre à toutes les faiblesses humaines, j'ai le droit de tonner contre le vice, mais je dois plaindre le vitieux. Jamais une injure, une satire, une invective, une apostrophe sanglante, une censure âcre n'ont fait honorer la vertu. Je ne veux point indisposer contre elle ceux qui ont encore quelques dispositions à l'a'mer.

J'ai trouvé à *Achen* des français, je le dis avec plaisir, mais je trahirais la verité, si j'ajoutais que j'en ai trouvé beaucoup: pourquoi de tant d'homes qui se disent français, en rencontre t-on si peu qui méritent vraiment de porter ce nom?

Il ne faut pas dénigrer son pays, mais on doit craindre de tromper ses compatriotes. Irai-je chanter les louanges des français à *Achen*, moi qui ai eu la douleur amère d'y en voir un si grand nombre dont la conduite n'est rien moins que digne d'éloge? non: je suis forcé de convenir que de touts les peuples qui me sont connus, le français est celui qui me paraît le moins susceptible d'estre transplanté. Doux, poli, aimable dans son pays, le français n'est plus reconnaissable en pays ètranger. On dirait que son essence n'est plus la même; il outre tout. Les usages du peuple chez lequel il se trouve sont les seuls qu'on doive tolérer: à l'entendre, les rois ne sont que des tirans; les républiques sont l'azile du bonheur ...; la chaleur indécente avec laquelle il débite toutes ces sornettes, le rend insupportable même aux républicains.

Le français, dit-on, se déchire à belles dents. Je crois que ce reproche n'est pas fondé, & ceux qui le font n'ont jamais réfléchi combien la base en était vitieuse. Si le français ne perdait jamais de vue la constitution de son pays, les patriotes n'auraient jamais de contestation ensemble: ce serait, peut-être, le chef-d'œuvre de la politique que la rédaction d'un code qui astreindrait les voyageurs d'un même pays à se conduire, entre eux, conformément aux loix de leur nation. Quand voit-on de la mésintelligence entre les Français? lorsqu'un plèbeïen veut marcher de pair avec un homme de condition. Si le dernier s'indigne d'une telle familiarité, la cohue plébeïenne se ligue contre lui. Il n'a donc qu'un parti à prendre: ou se re-

tirer ou ſe proſtituer. Il eſt peu d'homes qui aient aſſez d'énergie pour ſe réſoudre à la retraite : le ſecond cas, n'eſt hélas ! que trop commun.

Cette égalité des conditions qui n'eſt ſoutenue que par celui que perſonne ne veut reconnoiſtre pour ſon égal, qui ne peut exiſter, même dans un petit état ; cette égalité, dis-je, parait triplement ridicule, lorsqu'elle eſt deffendue par un français. Dans quel état l'humanité eſt-elle claſſée d'une façon plus diſtincte qu'en France ? La diſtance qui ſépare chaque ordre de la ſociété n'eſt-elle pas marquée ? les devoirs réciproques qui lient un ordre à un ordre ne ſont-ils pas clairs ? la ſubordination du ſubalterne envers le ſupérieur n'eſt-elle pas réglée ? En conſcience le payſan qui ſe *Gentilhomiſe* à *Achen* peut-il eſtre regardé comme l'égal de ſon Seigneur ? ce Déſerteur qui parle de ſon colonel avec une exceſſive familiarité ne mériterait-il pas correction ? cet home de qualité qui gâte ce jeune poliçon ne mériterait-il pas lui même une réprimande ſévère, pour élever juſqu'à lui un être qui ſemblait, tout au plus, deſtiné à lui verſer à boire ? on doit, j'en conviens, beaucoup d'égards á celui qui nous preſte ſa femme ou de l'argent : rien ne ſe fait pour rien. Mais le plaiſir de coucher avec la femme ne comporte point la néceſſité d'eſtre à pain & à pot avec le mari. l'uſurier, home ſouvent utile, quelquefois eſſentiel, & toujours ignoble, n'a pas plus de droit à l'intimité des grands qu'il preſſure : il faut le payer, rien de plus clair ; payez-le largement. Puiſque vous eſtes aſſez fou pour en avoir beſoin, il eſt juſte qu'il vive à vos dépens, qu'il vous ruine même : mais ne lui ſacrifiez point votre honeur. Votre *Ami* & votre *Banquier* ſont deux gens mépriſables : ſcavez vous ce qu'on riſque à les fréquenter ? de paſſer pour ne pas valoir mieux qu'eux.

LVII-

Nous ne ſommes point les maitres de notre naiſſance : la cauſe inexplicable qui produit tout préſide à notre origine. C'eſt un bien ſans doute : car ſi chaque individu eût été l'arbitre de ſon deſtin, nous ſerions au moins touts rois, & ce nombre infini de *Majeſtés* formerait ſur la terre un coup-d'œil bien monotone : il eſt donc bon qu'il y ait des petits, l'éclat des grands en eſt plus ſenſible, & leur pouvoir plus marqué.

S'il n'eſt point de vice qu'une origine illuſtre ne puiſſe rendre excuſable, quelle eſt la naiſſance dont une éducation ſoignée ne fera point oublier la baſſeſſe? l'home bien élevè peut ſe trouver avec tout le monde, par ce que l'home bien élevé connait ſa place & n'en ſort jamais. L'home bien élevé reſpecte les rangs: il ſçait que la ſubordination des états n'eſt point une chimère, & que le plus grand art de la ſociété eſt de ſouffrir pour eſtre ſouffert ſoi-même.

Mais cet home dont les qualités perſonelles ſuppléent au luſtre du ſang, & dont les procédés inſinuants ne permettent pas de ſe ſouvenir qu'il lui manque un nom, où le chercher ? où le trouver ? à la redoute. Me déſignez-vous comme tel ce petit bavard qui étourdit l'aſſemblée du récit faſtidieux de ſes ſoi-diſant bones fortunes ? c'eſt un eſcroc qui n'a jamais eu de maitreſſe qu'en qualité d'amant-fraudeur, & qui, toutes les fois que Dom-Payeur s'eſt préſenté, a eu la courtoiſie de paſſer dans l'anti-chambre. Que ſon petit ramage ne vous en impoſe point ! C'eſt tout au plus ſi il ſçait lire. Les anecdotes qu'il raconte ſont, comme tout ce qu'il poſsède, un bien de raccroc. Les laquais qui ſont ſa compagnie ordinaire lui ont appris tout ce qu'il débite ſi gayement. Il eſt ſi beſte qu'il ne s'apperçoit pas qu'on rit de pitié.

Entendrez-vous ſans hauſſer les épaules ce gredin qui parle du Roi comme les capucins parlent de Dieu. L'habitude qu'il a contractée de mentir l'empeſche de ſentir combien il doit paraître ridicule. N'admirez-vous pas le ſang-froid avec lequel il vous ſoutient qu'il a eu l'honneur de parler au Roi, & de traiter Sa Majeſté d'Excellence. Ce courtiſan, ſi bien inſtruit de l'étiquette, a mérité plus d'une fois de l'emploi ſur mer, il faut eſpérer qu'il l'obtiendra inceſſamment. Il dit à tout venant qu'il eſt gentil-home, & perſone n'en croit rien. On a tort, car il eſt en effet très-*Gentil*.

Quel eſt cet autre home de qualité qui parle ſi haut & ſi mal? cette voix-là ſent furieuſement le palefrenier. Il eſt allié aux premières maiſons de France. Tant-mieux pour lui! tant-pis pour elles! ne pourrait-il pas faire ſa généalogie, ſans jurer? pour le coup ce n'eſt pas un *noble au bec de Corbin* : non, c'eſt un gentil-home jureur.

Tais-toi, Rustaut, ne t'apperçois-tu pas de la ſenſation déſagréable que fait ton inſipide diſſertation? tu n'as pas aſſez d'eſprit pour te faire pardoner tes impoſtures. Tu ne ſçais donc pas qu'il n'eſt pas permis à tout le monde de mentir. Sois juſte une fois, & réponds avec franchiſe. Pourquoi dis-tu que tu as été officier d'infanterie, puiſque cela n'eſt pas vrai? & quand tu l'aurais été, pour l'honeur du corps il ne audrait rien en dire. Examine-toi ſérieuſement? as-tu la tournure d'un officier? tes diſcours ſont-ils ceux d'un home de *bone-compagnie*? as-tu ſeulement l'air d'un officier de fortune? tu as été recruteur, & recruteur du mauvais genre. Tu parles comme un pilier de taverne, & toutes tes actions décelent un coupe-jaret. Cependant la tumeur que je vois ſur ta joue m'indique qu'un Nicodrome moderne a pris la dimenſion de ton viſage: malheureuſement pour toi, tu n'es pas

Cratès ; tu n'es pas encore *L'espion-dévalisé*; mais tu est bien certainement *L'espion-dévalisant*.

Ne craignez rien, Monsieur Senior, je ne parlerai point. J'ai le plus souverain mépris pour votre persone, mais j'avoue qu'on doit bien des égards à un home aussi âgé que vous : vous estes sur le bord de la tombe, je ne dois point accélerer votre chute : d'ailleurs ce n'est point à votre âge quon se corrige. Semblable au camelot, vous avez pris votre pli ; il n'y a point de remede : vous serez jusqu'au dernier soupir le plus méprisable des homes ; votre insolence atroce vous expose à tout moment à des humiliations dont vous pourriez vous garantir, si vous sçaviez estre prudent. Vous estes d'une familiarité qu'on n'excuse pas même dans ses égaux. Il est vrai que vous ne vous donez pas pour gentil-home, mais on vous entend débiter des fagots dont tout le monde rougit, excepté vous ; car il est notoire que, depuis long-temps, vous ne rougissez plus. Vous avez des dispenses que persone ne conteste ; elles sont en règle. On vous accuse, Monsieur Senior, d'estre escroc ; passe pour cela, il faut que vous viviez, & selon vous, il vaut mieux estre frippon que mendiant. On prétend que vous jouez le rôle d'espion, & que vous ne rapportez pas toujours les choses telles qu'on les dit. Il est très-vilain de rapporter, plus vilain encore de mentir. Par exemple, qu'allez-vous faire au *Cabinet-Littéraire* ? avez-vous des prétentions à la rosette du bel-esprit ? avez-vous une teste assez bien organisée pour y ranger par ordre les faits politiques ? sçavez-vous lire ? non ; vous vous fourrez-là pour écouter ce qu'on dit, afin d'en faire votre profit au besoin. Ce que je vois de plus heureux pour vous dans tout ceci, c'est que le *Cabinet-Littéraire* est au rez-de-chaussée. Vous parlez des gens de qualité avec un ton leste qui vous sied moins qu'à tout autre. On ajoute que vous daignez quelquefois

me choiſir pour le ſujet de vos commentaires. A votre aiſe, Monſieur SENIOR. Je ſuis très-indulgent pour la vieilleſſe. Parlez de moi tant que vous le trouverez bon. Déchirez-moi à belles dents quand je n'y ſuis pas, & ſupprimez, de grace, les plats, très-plats, archi-plats éloges que vous m'adreſſez ſi gauchement lorſque vous me rencontrez. Je n'aime pas plus à entendre des complimens qu'à en faire. Vous ſoutenez que je cherche à nuire; vous me jugez mal. Mais quand vous auriez raiſon, pourquoi crier? De bone foi, eſtes-vous un home à qui l'on puiſſe nuire? Monſieur SENIOR, ſi vous ne nuiſiez pas plus que moi!..... vous vaudriez mieux que vous ne valez.

LVIII.

Que dire des femmes? beaucoup de bien. Oui, je le répete, beaucoup de bien. Une femme, lorſqu'elle eſt jolie, mérite autre choſe qu'une ſatyre, & lorſqu'elle ne l'eſt pas, une ſatyre ſeroit encore trop pour elle. SÉRAPHINE vous paraît minutieuſe, CLORINDE fiere, DORIS emportée, &c. Que puis-je faire à cela? Irai-je, pour vous plaire, arracher le voile qui dérobe au public la connoiſſance de certains traits que vous ne ſeriez pas fâché d'entendre publier? Non, ma foi! je ne veux pas me brouiller avec le beau ſexe : l'emploi de greffier criminel ne me convient en aucune façon.

Je renonce donc à l'examen des beautés de la *Redoute* & je me tranſporte ſur la place, où je vois arriver de touts les côtés ces femmes utiles qui apportent ſur leur teſte les denrées néceſſaires à notre ſubſiſtance. Quelle différence entre elles & ces figures de papier-mâché qui décorent le tripot-académique! quelle ſtructure! quelle carnation! que j'aime à contempler ces femmes robuſtes! elles ſont ſans art, elles m'en plaiſent davantage. De toutes celles que j'apperçois en ce mo-

ment, il n'en eſt peut-eſtre pas une ſeule qui ait entendu parler du *pharaon*. Heureuſe ignorance ! portion fortunée de l'humanité, tu n'exiſtes que pour la ſervir, & l'ingratitude de ceux qui te doivent leur ſubſiſtance eſt preſque l'unique ſalairé que tu retires de tes travaux.

Qu'elle avance, cette LAYS qui croit pouvoir effacer la plus belle des payſannes que je contemple avec tant d'avidité ! qu'elle oſe comparer ſon teint factice avec cet air de ſanté; ſes politeſſes affectées avec ce ton ſimple ennemi de tout artifice ! Qu'elle s'énorgueilliſſe d'une parure éclatante dont l'honeur a payé le prix ! Ma beauté champeſtre, riche de ſes ſeuls attraits, heureuſe de ſa vertu, contente du néceſſaire, ne vit que pour ſon travail & par ſon travail : & moi je ne vis que par elle. C'eſt à ſa tendre ſollicitude que je dois ce chou dont je me nourris; ce beurre fut préparé par elle ; elle m'a apporté ces œufs, ce fromage, &c. O combien elle m'eſt chère cette claſſe de l'humanité qui dépenſe ſi peu & nous procure tant d'avantages eſſentiels ! que le coup d'œil du marché l'emporte à mes yeux & dans mon cœur ſur l'aſſemblée de la redoute ! que peuvent pour moi touts les jeux de cartes ? que peuvent les *Grecs* ? que peuvent encore touts ces êtres déſœuvrés qui tuent le temps & que le temps tue ? que ne peuvent pas ces honeſtes agriculteurs ?.......

LIX.

La valetaille d'*Achen* eſt la plus abominable valetaille qui exiſte en Europe. Les domeſtiques ſuiſſes, hauts, fiers, inſolents, raiſoneurs, ſont des êtres charmants, ſi vous les mettez en parallele avec la huaille ſervile d'*Achen*. Le domeſtique ſuiſſe veut eſtre votre égal, mais ſi vous ne vous oppoſez point à ſa prétention, avec de l'honeſteté, il n'eſt rien que vous ne

puiſſiez en attendre. Le ſuiſſe eſt bon, capable d'aimer, ſincère : il ne ſouffre point le mépris, mais il eſt juſte & raiſone : s'il veut que vous l'eſtimiez, c'eſt qu'il ne néglige rien pour ſe rendre eſtimable.

En Suiſſe on ſert ſans deshoneur; à *Achen* la domeſticité eſt une flétriſſure, auſſi ceux qui veulent ſe faire ſervir ſont obligés d'avoir recours à des étrangers. Une fille d'*Achen* peut faire ſa partie dans un concert de nuit ou demander l'aumône ; mais l'étiquette ne lui permet pas d'eſtre aux gages de qui que ce ſoit ; ſa bourgeoiſie ſerait maculée. Si une fille peut ſe réſoudre à gagner, par ce moyen, le pain qui lui eſt néceſſaire, elle va offrir ſes ſervices en pays étranger. Il eſt vrai que le pays étranger n'eſt pas éloigné de la *ville-libre-impériale*.

L'arrogance des domeſtiques eſt une épidémie qui ſe communique aux étrangers : les laquais français, d'ailleurs très-ſouples à Paris, deviennent inſupportables dès qu'ils ſont à *Achen*. La plupart tiennent des diſcours ſéditieux qui dans un état policé les expoſeraient à un châtiment grave, & qui dans une république paſſent pour l'énergie d'un être qui idolâtre la liberté. Mais à quels inconvénients ne ſont point expoſés ces ſerfs prétendus libres, lorſque rentrés dans un état policé, ils ſortent des bornes que leur preſcrit la loi? tout homme riche, qui ſerait aſſez philoſophe pour obſerver ſon domeſtique à *Achen* ne verrait pas ſans étonement que, excepté lui, ſes gens ne reſpectent perſone. Le dernier laquais d'un home opulent regarde en pitié le gentil-home malheureux & l'officier mal-aiſé.

Les domeſtiques ne ſont pas les ſeuls dont on doive ſe plaindre : on a encore un ſujet de mécontentement légitime contre la plupart de ceux qui tiennent des maiſons publiques. Il n'eſt pas à *Achen* une ſeule auberge

berge où l'on trouve un portier; pas une auberge où les choſes ſoient dans l'ordre. L'étranger qui ſe préſente a toujours l'air d'un frippon, & la mal-honeſteté avec laquelle on répond à ſes queſtions indique à ceux qui l'ignorent que les républiques ſont les endroits où le voyageur vit le moins à ſon aiſe. Demandez quelle heure il eſt? Je n'en ſçais rien, vous répond-on. Ne vous fachez pas de cette impertinence, ſinon on vous rira au nez.

Dans un pays comme le *Valais*, où le national peut ſe paſſer de l'étranger; où le ſol produit pour chaque individu tout ce dont il a beſoin, peut-être n'a-t-on pas le droit d'exiger beaucoup de ſuperfluités qui, ſans eſtre eſſentieles, contribuent cependant à l'aiſance de la vie. Mais chez un peuple qui ne vit que par l'étranger, & qui ſerait bientôt réduit à une miſere déſeſpérante, ſi les ſouverains voiſins deffendaient à leurs ſujets de le fréquenter, on peut ſe plaindre avec raiſon de la négligence de ceux qui ſont prèpoſés pour le maintien de la police, lorſqu'elle n'eſt pas tout ce qu'elle pourrait eſtre.

LX.

Dans quelles archives du monde doit-on chercher l'original de ce qu'on me dit eſtre arrivé hier? Puis-je, en conſcience, ajouter foi à ce récit? Helas! J'ai bien des défauts, mais je ne ſuis point noir: L'idée de la ſcélérateſſe n'entra jamais dans mon âme. On n'eſt pas toujours, je le ſçais, maitre du premier mouvement; on doit plaindre celui qui s'y laiſſe entrainer. Mais quiconque oſe, de ſang-froid, former un projet de vengeance; celui qui met tout en œuvre pour attirer dans un piège inſidieux la victime qu'il hait, qu'il veut perdre, qu'il craint & qu'il n'oſe regarder en face; cet hohome eſt un monſtre, oui, un monſtre, qu'on devrait étouffer, & qui ne peut trouver de fauteurs que parmi ceux qui lui reſſemblent.

„ Un *Banquier*, trop connu par le bien qu'il a fait „ pour qu'il ſoit néceſſaire de le nomer ici, reçoit une „ lettre d'un home qu'il croyait dans les fers à *Liége*, „ (& auquel par parentèſe la *Banque* envoyait une „ aumône périodique.) Ce malheureux diſait qu'il „ avait eu le bonheur de ſe ſauver de ſa priſon, & „ réclamait, de la pitié, quelques vêtements & un ſe- „ cours pécuniaire. Le *Banquier* n'avoit point d'argent „ mais il n'était pas ſans crédit. Quoique il n'eût pas „ à ſe louer infiniment du demandeur, l'humanité fait „ entendre ſa voix: il craint que ce malheureux, ré- „ duit au déſespoir, ne devienne frippon, ou que des „ créanciers avides ne le privent une ſeconde fois de „ ſa liberté: Il eſſuie les larmes amères que lui a fait „ verſer la miſère d'un de ſes ſemblables. Il court em- „ prunter de l'argent, & muni des habillements que „ demande le transfuge, il ſe tranſporte au lieu indi- „ qué dans la lettre. „

„ Arrivé au Rendez-vous, le *Banquier* cherche le „ malheureux & ne le trouve point. Un home ſe pré- „ ſente. N, dit-il au *Banquier*, *eſt à une demi-lieue dici; „ il eſt fait comme un Voleur; il n'oſe ſe montrer. Il „ faut que vous ayez la bonté d'aller juſques là, nous al- „ lons vous conduire.* Le parleur n'était pas ſeul. „

„ Il était tard; le *Banquier* ne pouvait ſe diſpenſer „ de rentrer en ville, & l'abſence de celui pour lequel „ il avoit ſi noblement fait cette démarche pouvait „ juſtifier la défiance qu'il ſentit en ce moment naître „ dans ſon âme. *Je n'aurais pas été fâché de le voir,* „ répondit il à celui qui lui avait rendu ce compte; *mais „ puiſque cela ne ſe peut pas, je vous prie de lui remet- „ tre ceci de ma part, & de lui dire que je lui ſouhaite un „ bon voyage.* „

„ Le *Banquier*, de retour à *Achen*, va remplir ſes

„ fonctions, & ſe couche avec la douce conſolation „ d'avoir contribué au bien-eſtre d'un home. „

„ Le lendemain matin, quelle ſurpriſe! les *Ban- „ quiers* ſe rendent chez leur confrère. Eh! Mon „ Dieu, ſauvez-vous. Vous eſtes un home perdu. Doit- „ on ſe conduire ainſi? ſauvez-vous donc, avant que „ la populace vienne vous lapider. Le *Banquier*, ſans „ émotion, demande à ces M M. ſi ils ſont devenus „ fous, ou ſi ils viennent chez lui jouer la comédie. --- „ En vérité! C'eſt bien là le moment de plaiſanter.... „ Quand vous avez fait aſſomer un home hier au „ ſoir. --- J'ai fait aſſomer un home! --- Sûrement! „ il ne faut pas uſer de diſſimulation. Tout le monde „ le ſçait. On vient de le rapporter. On croit qu'il „ en mourra. --- Je vais le voir. --- n'y allez pas, ou „ c'eſt fait de vous. Parbleu! J'irai.... (*a*) „

„ Pour mettre quelque ordre dans ce récit, il faut „ dire que l'home chargé par le *Banquier* de porter au „ malheureux le ſecours qu'il voulait bien lui do- „ ner, ſe mit en route, comme ſi il avoit eu l'inten- „ tion ſérieuſe d'exécuter ſa commiſſion: que, peu de „ temps après, il était revenu au lieu d'où il était „ parti, & qu'il avait frappé à la porte d'une maiſon: „ qu'on juge de la ſurpriſe de celui ou de celle qui „ ouvrit la porte, en appercevant un home nud, nud, „ mais nud dans toute la force du terme; car on ne „ peut doner le titre d'habillement á la boue dont il „ était couvert de la teſte aux pieds. „

(*a*) Ceux qui connaiſſent la populace ſçavent qu'elle accrédite avec une aiſance incroyable les bruits les plus vagues. Accoutumée au ſpectacle des forfaits, elle ne croit plus à la vertu: Eh! que ſervirait d'eſtre vertueux à *Achen*? l'home honeſte y eſt ridicule, & preſque toujours opprimé. Ainſi, conformément aux principes reçus, l'home vertueux doit y eſtre regardé comme un ſectaire au moins ſuſpect.

„ Selon lui, il avait rencontré des brigands qui,
„ après l'avoir dévalisé, avaient poussé la barbarie jusqu'à le jetter dans un fossé, où ils s'étaient acharnés sur lui, jusqu'à ce qu'ils le crussent mort.„(*a*)

„ Les bones gens chez lesquels il se réfugiait lui
„ donèrent le gîte, & ne purent jamais le déterminer à
„ accepter, seulement, une chemise. Le lendemain donc
„ il fut rapporté à la ville, dans une voiture, nud; sans
„ doute, il croyait ce costume plus propre à toucher
„ ceux qui le verraient. *Ecce Homo*. „

„ Le *Banquier* se fraye un passage au travers du
„ peuple désœuvré qui assiègeait la porte du prétendu
„ spolié : il monte à sa chambre, & veut sçavoir si ce
„ sont ses propos qui ont doné lieu aux propos indécents du peuple. Le malade joue l'home en délire;
„ l'honeste *Banquier* pousse l'humanité jusqu'à ordoner qu'on le soigne, promettant qu'il payera.„

Quelque méprisable que soit un homme, dès l'instant qu'il souffre, à moins d'estre né féroce, on ne peut s'empescher de le plaindre. Qu'on plaigne donc quiconque est mal-heureux. Mais qu'on ne vienne pas me dire que ce *Banquier* pourrait bien avoir

(a) Cet home avait dû estre précipité de dessus un pont. Ceux qui se doneront la peine d'examiner le local jugeront qu'un home qui tomberait de si haut se tuerait infailliblement. Il n'y avait sous ce pont ni eau ni boue. Ce n'était donc pas sous le pont qu'il avait ramassé la boue dont son corps était couvert. Le Magistrat avait doné des ordres très sages pour scavoir ce que ses habits étaient devenus. On n'a pu en avoir aucune nouvelle. Si cette affaire avait été tirée au clair, elle aurait, peut-estre, doné des èclaircissements sur une infinité d'autres. C'était d'ailleurs un bien mauvais sujet que cet home là. On cite de lui des traits qui ne devraient jamais rester impunis. Mais en fait de justice touts les peuples n'ont point encore des principes bien solides.

apoſté des gens pour aſſomer le commiſſionaire. Non cela n'eſt poſſible. La ſcélérateſſe ne ſympathiſe point avec l'humanité. Si le *Banquier* avait voulu punir cet home de quelques propos mal-honeſtes qui lui étaient échappés, aurait-il eu beſoin d'un bras étranger ? & puis, ſe venge-t-on de tout le monde ? Non, l'on ne peut, ſans injuſtice, former contre le *Banquier* le moindre ſoupçon dèsavantageux. Il eſt connu pour avoir toujours fait le bien, pour avoir donné des ſecours, même à ceux qui le détractaient; il eſt connu pour avoir fait le ſacrifice de ſa propre ſubſiſtance. Oui, je le dis ſans crainte, ſans m'inquièter de l'effet qu'opèrera cette aſſertion ſur l'eſprit de certaines perſones. Si le *Banquier* était un coquin, dieu ne ſerait pas juſte.

Mais ſi l'on analyſait la conduite de celui qui ſe plaint, pourrait-il ſoutenir l'examen ſans baiſſer les yeux ? je n'ai pas le droit de lui faire prêter l'interrogatoire, je l'abandonne à ſes remords, ſi toutefois il eſt encore fait pour en avoir. Qu'il rougiſſe, qu'il ſe corrige. Qu'il n'employe plus, pour attendrir les homes, des moyens que leur fauſſeté rend infructueux. Qu'il tâche de s'occuper. Qu'il n'indiſpoſe plus contre lui ceux qui pourraient le ſervir. Qu'il penſe ſurtout que, tôt ou tard, le brigandage conduit......

Une circonſtance qui ne me paraît pas eſtre moins intéreſſante, c'eſt que le priſonier, qui devait avoir briſé ſes fers, eſt encore captif. Je puis me tromper. Mais je ſoupçone que ſi le *Banquier* avait fait demi-lieue de plus, jamais il ne ſerait revenu à *Achen*.

LXI.

Ne verrai-je en ces lieux que des infortunés,
Sous la loi du plus fort à périr condamnés ?

J'ai payé bien cher l'honeur de respirer à *Achen*! c'est aux dépens de mon repos que j'y apprends journellement combien une *Ville-libre* est souvent peu digne de ce titre. Liberté, phantôme séduisant, où es-tu ? partout où l'on ne te croit pas. Où l'home est-il libre ? partout où il se voit dans l'impuissance d'abuser impunément de sa liberté.

Qu'avait fait ce pauvre M. de LA FAYE pour estre traité si cruellement? Hier, (11 Novembre 1785) un détachement de soldats le tira presque mourant de son appartement pour le transporter à *la Garde*. A quels étranges discours n'a pas doné lieu cet acte d'autorité ? que pouvait on penser d'un procédé aussi révoltant ? quelles conjectures effrayantes ne tiraient point de cet acte inoui, le peu d'homes sensibles qui compatissent aux maux des opprimés. Tout est découvert; on est plus tranquille: l'expédition de ce jour calme nos inquiétudes. Le malade a été reconduit à sa chambre: Dieu sçait quand il en sortira.

L'ai-je bien vu ? a-t-on réellement brulé la requeste de M. de LA FAYE? Oui. Que contenoit cette requeste? Une réclamation juste, bien fondée. Il redemandait sa liberté. De quel droit l'en a-t-on privé? ses juges ont-ils bien réfléchi qu'étouffer la voix du malheureux, ce n'est pas prouver qu'il ait tort de se plaindre? que deviendra l'humanité, si celui qui fait des représentations doit redouter le bucher? le feu sera donc désormais le MAITRE-DES-REQUESTES d'*Achen*, & cet ardent consolateur aura pour SUBDELEGUÉ *l'écorcheur* de la ville? *Quis dabit Oculis Aquam* ?

M. de LA FAYE a dèployé dans sa requeste une énergie dont les opprimés sont rarement susceptibles ; il a deffendu avec chaleur son honeur outragé; il a

fait plus; il a ſoutenu courageuſement tout ce qu'il avait avancé, quoique on lui ait doné le conſeil inſidieux de ſe rétracter. Tirans, qui perſécutez les homes, vous ſeriez bien malheureux ſi vos victimes ne ſe laiſſaient point intimider.

Quel ſera le réſultat de cette tirannie? tout le monde voudra lire la requeſte; on va, d'abord, en distribuer des copies; elle ſera imprimée: chaque gazettier l'interpretera ſuivant ſon intéreſt, & la ſaine partie de l'Europe gémira d'apprendre que le tribunal des ÉCHEVINS d'*Achen* fait appointer les requeſtes qu'on lui préſente par le *Bas-Officier* de la justice.

Parmi cet amas d'iniquités, au milieu des injuſtices ſans nombre qu'on ſe permet depuis ſi long-temps contre les ennemis prétendus du Duc de *Brunſwick*, M. de LA FAYE eſt bien heureux qu'on lui ait permis de rentrer dans ſon logement. C'eſt, dit-on, à ſon médecin qu'il doit cet adouciſſement. C'eſt un home bien reſpectable que ce médecin, qui préfère les intéreſts de ſon malade aux menus plaiſirs des *Bruleurs*! qu'il prenne garde à lui; on pourrait bien le bruler auſſi .....!

LXII.

La ville de CHARLES-MAGNE s'eſt conſidérablement augmentée depuis la mort de ſon fondateur; mais a-t-elle gagné à cet accroiſſement? non, ſemblable à ces vaſtes appartements dont le défaut de meubles rend la nudité plus déſagréable, *Achen* n'eſt qu'une grande priſon dont le premier coup-d'œil peut ſéduire d'un certain côté, mais où l'on ne trouve, au fond, que très peu de jolis édifices, & point du tout d'emplacements gais. De la gaieté, de la gaieté, ſans ce-

a il eſt impoſſible de fixer l'ètranger. On trouve partout à s'ennuyer.

C'eſt tout ce qu'on peut faire aux environs d'*Achen*: excepté *Borſet*, vous ne trouvez, quelque part que vous alliez, que des gens ruſtres, ſans prèvenance, ſans attention. Il n'eſt pas autour de la ville une ſeule auberge où vous puiſſiez aller diner, pas une auberge où vous puiſſiez trouver du vin potable; c'eſt dèjà beaucoup pour celui qui a beſoin de manger ſi on lui apporte du pain blanc.

Si ces fiers républicains, au lieu d'apprendre à leurs enfants à hurler contre la nation françaiſe, à mépriſer tout ce qui n'eſt pas eux, à ſe moquer de l'étranger qui leur apporte ſon argent par habitude, les formaient aux devoirs de la ſociété; ſi ils leur inſinuaient de bonne heure que de toutes les qualités, celle qui contribue le plus à rendre un peuple intéreſſant, c'eſt l'amabilité; qu'on eſt toujours aimable quand on veut s'étudier à le devenir: que lorſqu'on n'eſt pas eſſentiel il faut redoubler de ſoins pour ceux qui vivent avec nous.... Que dis-je! ils ne m'entendent point, ils ne veulent point m'entendre. Ils ont pris leur parti, ou plutôt ils ſont incapables d'en prendre aucun. Accoutumés à cette nullité dans laquelle ils végètent, inſenſibles à l'eſtime d'autrui, n'ayant pas même une idée quelconque des devoirs qu'impoſe le titre d'home-ſocial, ils croient l'univers fait pour eux, & la reconnaiſſance eſt un ſentiment qu'ils ne ſoupçonent même pas. Les goûts qui ne ſont pas les leurs leur ſemblent ridicules; il n'eſt pas juſqu'à leur ſaleté qu'ils ne prétendent vous faire partager. Voulez-vous les refondre? vous n'en viendrez jamais à bout.

Qu'un peuple ſoit attaché à ſes uſages, rien de plus naturel. Qu'il les préfère à ceux de ſes voiſins, on

peut encore le lui pardoner. Mais lorſqu'il pouſſe la tyrannie juſqu'à vouloir que tout le monde adopte ſes goûts, il eſt inexcuſable. Sans doute il eſt permis de s'aimer, mais il eſt injuſte de n'aimer que ſoi. Lorſque l'Amour - propre nous aveugle au point de nous faire croire que nous l'emportons infiniment ſur nos ſemblables, on ſe moque de nous & l'on a raiſon. Si nous pouſſons la démence juſqu'à nous perſuader qu'il n'y a que nous qui valons quelque choſe, on nous hue, & l'on fait bien.

Les peuples ſ'éclairent en vieilliſſant; ils aprennent à tirer parti des circonſtances; en s'inſtruiſant de leurs devoirs, ils ſe corrigent de quelques vices. L'Anglois, de jour en jour, devient plus philoſophe, l'italien moins fanatique. Les ſuiſſes ne ſont plus ces farouches helvétiens qui bornaient toute leur gloire à défier leurs voiſins & à les vaincre: ils ſont policés, doux, bienfaiſants; leurs montagnes ſont devenues le repoſoir du ſage, il va s'inſtruire & méditer avec eux. Le républicain d'*Achen* ſeul ne veut point eſtre l'home du jour. Ses vieux préjugés lui paraiſſent toujours préférables aux ſages conſeils de la philoſophie. Fanatique à l'excès, il ne permet pas même qu'on tolère ceux qui profeſſent un autre culte que le ſien.

Sa démence, qu'il appelle dévotion, ſeule & unique cauſe de ſa profonde miſère, ne lui permet pas de penſer aux contradictions révoltantes que préſente ſa conduite. Il allie, par le plus monſtrueux aſſemblage, le précepte de l'amour du prochain avec l'indiſpenſable obligation de haïr ceux qu'il appelle hérétiques. Il croit, ou du moins il feint de croire, que les *Reliques* ſont une ſource de proſpérité pour ſa nation, & il eſt toujours diſpoſé à égorger quiconque n'a pas la ſervile complaiſance de s'agenouiller devant cette vile friperie. Vivant pauvrement, faute d'induſtrie

il exige que le voyageur adopte ſon régime affamant. O vous, qui que vous ſoyez, qui paſſerez les jours maigres dans le domaine libre-Impérial d'*Achen*, tenez vous pour avertis qu'à chaque repas l'on vous ſervira, le matin, du *Stockfi ſch* & des *Pomes-de-Terre*, le ſoir, des *Pomes-de-Terre* & du *Stockfiſch*, le tout cuit ainſi qu'il plait à dieu: & pour que vous ſavouriez mieux ces morceaux friands, chaque fois, on vous adminiſtrera du beurre tourné en huile; par ce que comme il n'y a qu'une ſeule religion tolérable, de même auſſi on doit tout manger à la même ſauce. Heureux encore le voyageur qu'un hôte mal-honeste n'éconduit pas durement, & qui peut, à grand prix, obtenir une place à la table du républicain-Rural. Lorſqu'on n'a pas l'honeur de poſſéder le *Patois* du Pays, il eſt très-difficile, même l'argent à la main, de repoſer ſous le toît de *l'Acheniſte*-champeſtre: on n'y ſouffre que des gens connus, car telle eſt la conſtitution ſociale de ce peuple inſociable; & lorſque vous avez le bonheur d'eſtre reçu au nombre des *élus-co-mangeants*, il faut attendre, avec la plus entière réſignation l'heure du *Her-Patron*, & vous ſoumettre humblement au cérémonial ennuyeux adopté dans ce vaſte Gouvernement.

On pourrait encore ſe conſoler de toutes ces miſeres, dont la plus part tienent ſans doute au climat, & ſont dans le fond plus ridicules que dangereuſes. Quand les homes ſont fous, ignorants, &c. on les évite. Mais comment fuir les femmes? elles ont quelque choſe de ſi engageant! je leur trouve même un air impoſant que je ne hais point dans ce ſexe deſtiné à nous ſéduire... Oui, c'eſt fort bien, mais j'y vois un très grand défaut. Ces femmes ſi appétiſſantes ont une manière d'eſtre auſſi abſurdes que leurs époux, leurs éfrres, leurs couſins, &c. elles ont

beaucoup plus de reſpect pour CHARLES-MAGNE que d'amour pour leur prochain. Attachées aux petits uſages de la religion, elles voient avec horreur ceux qui n'entendent pas la meſſe le dimanche; car la meſſe eſt pour elles le pain quotidien, & la plus part entendent cette meſſe comme on entend ce qui s'entend touts les jours: eſclaves de tout ce qui tient à la milice eccléſiaſtique, elles vous refuſeraient un baiſer; un très-grand nombre accorderait davantage au Pére ILLUMINÉ. Dédaigneuſes, ſans trop ſçavoir pourquoi; bavardes, mais bavardes, comme on ne l'eſt point; ſans prévenance, ſans attention au ſein de leur mènage, ricanant à tout propos; buvant du caffé comme un cordelier boit de *l'eau-de-vie*, & ſe croyant, comme c'eſt l'uſage, les premières femes de l'univers.

Tel eſt l'effet de l'ignorance. Le fanatiſme n'embellit rien; il étouffe juſqu'au germe de la vertu, à laquelle il ſubſtitue des vices en tout genre. Tout peuple chez lequel s'introduiſent des practiques ſuperſtitieuſes ne tarde pas à perdre de vue ſes devoirs. La vérité ne ſympathiſe point avec la chimère. L'exceſſive piété eſt une hypocriſie déguiſée. J'ai été volé, à *Achen*, par un home qui ne m'avait jamais parlé des *Reliques* que comme un amant parle de ſa maitreſſe.

LXIII.

Elle eſt donc publique cette ſentence qu'on attendait depuis cinq mois, & qui avait été rendue quelques jours avant qu'on daignât nous en faire part! Elle eſt publique!.. ne pénetrons point les motifs du retard de la publication.

Rien ne ſe fait pour rien, les effets ont leurs cauſes.

Si quelqu'un a dû tomber de ſon haut, c'eſt M. de LA BORDE & M. de LA FAYE. Hier matin je les vis l'un & l'autre : ils me parlaient de ce moment comme du plus bel inſtant de leur vie ; raſſurés par leur innocence, ils croyaient marcher àla victoire. Frivole eſpérance ! ils ſe ſont rendus á *l'hotel-de-Ville* pour y entendre leur condamnation. Le Baron d'ARROS a été abſous ; on lui a dit en lui rendant ſon épée, *qu'il pouvait s'en ſervir avec honeur*. Juges d'*Achen*, ceci eſt de trop : vous n'eſtes pas juges du *point-d'honeur*.

Il faudra donc, après cinq mois & demi de captivité, doner encore cinquante Louis d'or, chaqu'un, pour recouvrer ſa liberté ? M. de LA BORDE, grace à un uſurier ! a déjà ſatisfait à cette obligation cruelle. Où M. de LA FAYE prendra-il cette ſomme ? faut-il qu'il reſte toute ſa vie en priſon ? ceux qui font doner des gardes aux perſones qui n'en demandent point, devraient, au moins, les payer.

On a fait paſſer les priſonniers ſous les feneſtres du Duc LOUIS-DE-BRUNSWICK, ... Je n'oublierai jamais l'immortel LEOPOLD (*a*) dont le *Rhin*

(*a*) Il eſt étonant qu'on n'ait pas encore érigé une pyramide ſur les bords du *Rhin*, pour conſacrer le généreux dévouement du plus grand Prince qu'ait produit le XVIIIe. ſiècle. M l'Abbé de LA BOISSIÈRE a dit, dans un Diſcours très-applaudi, que LÉOPOLD *oubliant la grandeur de ſon rang*, &c. L'orateur croyait ſurement parler d'un preſtre. *L Académie Françaiſe* a trouvé cela ſuperbe, c'eſt que l'*Académie Françaiſe* a autant d'eſprit que M. l'Abbé. Pour moi qui ne ſuis ni preſtre ni académicien, je dis qu'un Prince qui ſe ſacrifie pour l'humanité fait ſon devoir. LÉOPOLD connut les devoirs de ſon rang, voilà ſon mérite ; il les a remplis, voilà ſa gloire. Lecteur, fermes le livre, & ſi la cauſe de l'huma-

attestera l'humanité aux siècles futurs. Puissé-je oublier bientot l'oppresseur de mes compatriotes! les rejettons d'une même souche ne se ressemblent pas toujours.

Le Duc Louis-de-Brunswick a, dit-on, demandé grace pour les prisoniers. De quel droit? le Duc Louis-de-Brunswick, à *Achen*, n'est qu'un particulier; particulier, à la vérité très distingué; particulier auquel on doit les plus grands égards: mais particulier, qui n'a aucun des attributs de la souveraineté, & par conséquent ne peut faire grace. D'ailleurs, si après un emprisonement qui a duré cinq mois & demi, si après des humiliations sans nombre, si après des calomnies d'un genre neuf, calomnies consignées dans les papiers publics & répétés à haute voix par touts les partisans du Duc; si, dis-je, après tant d'atrocités, c'est faire grace aux gens que d'exiger cinquante Louis d'or pour leur rendre une liberté qu'on leur a enlevée les armes à la main, qu'on daigne m'apprendre comment on se conduit envers ceux qu'on persécute.

La plus-part de ceux qui parlent de cette affaire ne la conaissent point. La populace bête, stupide, comme il est à propos qu'elle le soit, a entendu dire que ces infortunés voulaient assassiner le Duc, & elle croit cela bonement. Elle a une opinion si avantageuse de sa juris-prudence, qu'elle ne peut justifier toute cette procédure qu'en supposant des forfaits. Daigne le ciel, peuple d'*Achen*, te conserver ces nobles sentiments! ton jugement annonce un fond de charité que ta conduite ordinaire ne permettait guères de soupçoner.

---

nité peut toucher ton cœur, payes à son auguste deffenseur le tribut que tu ne peux lui refuser sans ingratitude. *In mortuum produc lachrimas.*

Je me la rapelle cette nuit, éternellement allarmante, où des soldats arresterent, sans forme de procès, des homes couchés paisiblement dans leur lit. Que n'a t-on pas débité : quelles suppositions n'a-t-on pas faites? on a poussé l'infamie jusqu'à faire entendre que les jours de L'EMPEREUR étaient en danger: la calomnie, oui, la Calomnie est le plus sûr moyen de perdre des homes.

Enfin on s'est rabattu à dire qu'il y avoit un complot formé contre les papiers du Duc LOUIS-DE-BRUNSWICK. Un complot contre des papiers! si c'était des lettres-de-change, passe. Il faut que ces papiers-là soient d'une grande importance.

Mais qui atteste que ce complot a existé? --- M. le Baron d'ARROS --- D'où le sçait-il? --- Il le sçait de bone part. --- Mais encore .. --- Faut-il tout vous dire? son beau-frère en était --- Le beau-frère du Baron d'ARROS? ---. Oui. ---. Et le Baron d'ARROS a dénoncé son beau-frère? --- Oui. --- Voilà, certainement, un beau trait! il faut avouer qu'en jouant le rôle de *Délateur*, le Baron d'ARROS s'est couvert d'une grande gloire. --- Non, Monsieur, il n'est point *Délateur*, on lui a déja fait ce reproche, mais le *Courier de la Meuse* l'a lavé. --- Quand le *Laveur* seroit encore plus éloquent qu'il n'est, & qu'il aurait tout le savon de *Marseille* à sa disposition, ce lavage serait encore une opération bien pénible... (*a*)

(*a*) Lisez, si vous en avez la force, l'ennuyeux bavardage du *Courier-de-la-Meuse*. N°. 102. art. du 21 Décembre 1785. analysez sa dissertation grammaticale, si belle, si éloquente, si persuasive, que le *Courier-politique- & littéraire* n'a pas même daigné y répondre, quoique le *Meusier* l'eût upostrophé d'une façon assez indécente. Le public qui paye pour avoir des faits est bien à plaindre lorsqu'un rédacteur

Dans quel code eſt-il écrit que ſur la ſimple dèlation de M. le Baron d'Arros on ait pu incarcérer des homes qui n'avaient rien de commun avec lui? non, j'ai tort. M. de la Borde lui avait prêté de l'argent; il était juſte que M. le Baron lui en payât les intéreſts avant de le lui rendre. Mais M. de la Faye qui n'avait jamais été aſſez heureux pour obliger M. le Baron d'Arros, comment a-t-il obtenu cette part à ſa munificence?

--- Mais n'a-t-on pas auſſi détenu M. le Baron d'Arros?

--- Éh! qu'importe aux victimes qu'il a égorgées, qu'il ait été captif ou libre? en ont-elles moins ſouffert? ſa peine allége-t-elle la leur? il eſt ſorti rayonant de gloire, autant qu'un *Délateur* peut rayoner, & les accuſés, contre leſquels il n'a pu adminiſtrer aucune preuve, ſont condamnés à payer, chaqu'un cinquante louis d'or pour leur part des fraix, & à s'éloigner pour toujours des murs d'*Achen* & du territoire de *Borſet*. Sauf, toutefois, *leur honeur*, dit la ſentence: car ces MM, ne feraient pas fâchés qu'on crût à leur influence en matière d'honeur. Il ne s'agit plus que de leur demander: Queſt-ce donc que l'honeur?

Homes apathiques, qui avez vu de ſang-froid la perſécution ſuſcitée à vos frères, ſoyez de bone foi. Si vous vous trouviez dans une pareille anxiété, feriez-vous bien aiſes qu'on n'eût que de l'indifférence pour vous? C'eſt ſous vos yeux que la tyrannie

---

écrit *pour avoir la piéce*. Lorſqu'on veut faire d'une Gazette une grammaire, il faudrait, au moins, ſçavoir ſa langue, & ne pas prendre le ton goguenard lorſqu'on parle de choſes ſérieuſes. La plaiſanterie ne ſied pas à tout le monde, ni dans touts les cas.

a opprimé la faibleſſe, & vous n'avez point réclamé. C'eſt dans une *ville-libre*, ou ſoi diſant telle, qu'on a doné des fers à des homes qui n'étoient pas même ſujets de la république, & ſous quel nom? Barbares, plus féroces que les antropophages, vous ne valez pas les premiers habitants de votre pays. On pardone au loup affamé qui commet des excès: il ne demande qu'à ſe nourrir. Mais le tigre qui détruit pour le ſeul plaiſir de nuire eſt un monſtre contre lequel le monde entier devroit ſe liguer. Tigres altérés de ſang, votre rage n'eſt point encore aſſouvie. Elle demande de nouvelles victimes, vous en trouverez. Vous avez violé toutes les loix, il n'y a plus rien de ſacré pour vous. Qu'auriez-vous à redouter? vous inſpirez la terreur à touts ceux qui vous voient. Vos noms glacent d'éfroi ceux qui les entendent prononcer. Courage...

LXIV.

Non, je ne puis digérer cette ſentence, & ſi je ne l'avais pas lue imprimée, je n'y croirais pas. Eſt-ce donc ainſi qu'on doit motiver un jugement? condamner des homes ſur un ſoupçon! joindre la dériſion à l'injuſtice, *Sauf-l'honeur*. On le ſçait, que ce n'eſt pas l'honeur qui vous tente; mais à l'honeur près que leur laiſſez-vous? Rien, excepté le droit de vous haïr éternellement. Vous les exilez! vous craigniez donc qu'ils n'euſſent la baſſeſſe de ſe fixer au milieu de vous! Ah! Si ils pouvoient vous aimer encore, ils auraient bien mérité ce jugement mémorable.

Touts les périodiſtes ont parlé de cette affaire, comme ils parlent de tout; chaqu'un ſuivant ſon intéreſt. De part & d'autre on a ſuppoſé des faits; de part & autre on a dit des injures; de part & d'autre on s'eſt expliqué comme ſi l'on ne s'entendait pas. Je crois qu'en effet l'on ne s'eſt pas entendu, & ceux qui croient connaitre parfaitement cette prétendue

mani-

manigance ne ſont pas plus inſtruits que les autres. Mais il exiſte des faits: ce ſont eux que je vais examiner.

On a privé des homes de leur liberté. Pourquoi? parce qu'on ſoupçonait qu'ils avaient fait un complot pour ſe ſaiſir des papiers du Duc de BRUNSWICK. Encore une fois, ſur quoi était fondé ce ſoupçon? a-t-on le droit, ſur la délation d'une ſeul home, de priver qui-que-ce-ſoit de ſa liberté?

Le Duc LOUIS-DE-BRUNSWICK ne s'eſt point, dit-il, meſlé de cette affaire : S. A. S. n'intervient que pour arracher aux juges le glaive vengeur dont ils s'étaient armés pour punir les conjurés. — Oui, c'eſt fort bien: mais, Monſeigneur, qu'il ſoit permis de vous demander ſi c'eſt moi qui ai fait mettre à votre porte les ſentinelles qu'on y a vues ſi long-temps? eſt-ce moi qui ai fait répandre ces bruits ſcandaleux qui tendaient à prouver qu'on voulait enlever votre perſone avec vos papiers? eſt-ce moi qui ai déſigné les ſoi-diſant conjurés ſous le titre d'*Aſſaſſins*? Eſt-ce moi ...? Mais non, Monſeigneur, vous ſçavez bien que ce n'eſt pas moi. Si j'avais eu l'honeur d'eſtre votre conſeil, j'aurais tâché de vous inſinuer qu'il fallait les attendre au moment indiqué. Vous-avez ſans doute eu peur d'attendre trop long-temps. L'avocat de V. A. S. s'eſt ravalé juſqu'à dire de baſſes injures pour vous deffendre; il a forgé des calomnies. Je ne dis rien de trop, Monſeigneur; M. de LA FAYE lui a doné un démenti public; on a fait bruler la requeſte de M. de LA FAYE. Sans doute on avait oublié que le Phenix renaît de ſa cendre. On vous doit beaucoup, Monſeigneur, on vous doit infiniment; mais encore eſt-il vrai que vous devez auſſi quelque choſe aux homes.

Je reſpecte mon Dieu, mais j'aime l'univers.

Vous n'avez pas aſſez réfléchi, à combien de ſuites facheuſes cette affaire peut expoſer la ville-libre

impériale d'*Achen*. Vous avez cru qu'en disant, *Je m'en lave les mains*, le public débonaire prendrait cela pour argent comptant. Ce n'est pas avec des paroles qu'on guérit de si grands maux. Puissent, Monseigneur, les historiens qui écriront votre vie supprimer cette anecdote dèsagréable! puissent vos fauteurs ne jamais se repentir de leur extrême facilité à se laisser séduire !

LXV.

Je veux estre impartial. Un home, de quelque pays qu'il soit, dès qu'il s'arme pour attaquer la propriété d'autrui, est coupable. Les papiers du Duc Louis-de-Brunswick sont siens comme mes meubles sont à moi. A-t-on voulu enlever les papiers du Duc Louis-de-Brunswick?

On a arresté plusieurs persones à ce sujet: trois sont exilées comme soupçonnées d'avoir eu part au complot. Si les soupçons suffisent pour inculper des homes, que deviendra le repos public? du moment que vous soudoyerez des délateurs, vous ne verrez plus que des délateurs & des opprimés.

Puisqu'on était instruit du complot, pourquoi n'avoir pas attendu le moment où les *Conjurés* devaient attaquer le chartrier de S. A. S.? Rien n'était plus aisé. Une fois pris en faute, leur jugement était clair. Mais il n'y a pas un mot de tout cela. La milice d'*Achen*, à l'ordre de M. le Duc Louis-de-Brunswick, (car quel autre aurait pu leur doner le branle? le soldat d'*Achen* n'est pas un héros, il n'ambitione ni palmes, ni lauriers, mais il n'est pas féroce à moins quon ne le rende tel) vient arrester, à minuit, des étrangers dont chaqu'un aurait pu dire à leur chef, ainsi qu'à chaqu'un d'eux: *Tu ne Verbo quidem lacessitus*. Ils n'en sont pas moins arrestés; ils

paſſent cinq mois & demi dans une dure captivité. Au dénouement que leur dit-on, pour légitimer cette vexation inouie?

Sortez du territoire d'Achen & de Borſet. Le Duc Louis de Brunſwick n'eſt pour rien dans toute cette affaire. Payez chaqu'un un cinquieme des fraix, & ſoyez libres.

--- Mais il ſemble qu'on veuille jouer ici la comédie. On a attenté à notre liberté. On nous a inculpés. Quels ſont nos torts? nous prétendons des domages & intérêts.. nous voulons...

--- Partez. *Votre Honeur eſt ſauf.* Mais il faut payer proviſoirement.

--- Si le DUC LOUIS-DE-BRUNSWICK, qui eſt ici un particulier comme nous, ne nous a pas fait arreſter, qu'on nous diſe, au-moins, qui nous devons prendre à partie.

--- Payez & partez. Voilà tout ce qu'on a á vous dire. Vous eſtes ſoupçonés, cela ſuffit.

--- Non, cela ne ſuffit point, vous n'avez obſervé aucune forme. M. DE VARENCHAN a été ſommé de comparaître; il n'a point comparu. Pourquoi ne l'avez-vous pas contumacé?

--- Parce que... Payez & partez.

--- Vous ne pouvez rien prouver contre nous.

--- Payez & partez.

Quand on intime un pareil ordre avec des bayonettes, il faut obéir. On ne réſiſte point à la force. Mais ſi la force & la juſtice ſont une & même choſe, *Cartouche* devait eſtre un home bien juſte; car juſqu'à ſa mort, il fut non ſeulement le plus fort, mais le plus adroit. Ici je ne vois pas beaucoup d'adreſſe.

LXVI.

Un duel! Oui un duel. Entre qui? entre deux homes *comme il faut*. Il eſt bien cruel de voir toujours les homes aux priſes, les uns avec les autres. Ils ne peuvent donc pas vivre en paix. Il en eſt un qui certainement a tort. On n'oſe pas le dire. Il a ſes partiſans, ſes adhérents. Une offenſe publique, auſſi grave, devait eſtre expiée. Elle l'a été! l'agreſſeur eſt bleſſé. Puiſſe-t-il ne pas en mourir! à tout péché miſéricorde.

Cependant ſi l'on n'admettait à *la Redoute* que des femmes décentes & des homes de ſang-froid, il arriverait moins de déſordres. Qu'un home s'enivre, paſſe; mais qu'il aille ſe coucher, & qu'il ne ſe montre point en public. Qu'un home idolâtre une femme, rien de ſi naturel. Mais lorſque cette femme eſt ſans mœurs, ſans principes de ſociété, ſi il ne peut vaincre ſa paſſion, il ſe doit de la tenir ſecrete. Lorſqu'un chien flate, on le careſſe; mord-il? on lui done des coups de pied & on le chaſſe. Si il eſt enragé, que faut-il faire? je vous le demande.

Si ces évenements tragiques permettaient aux cœurs ſenſibles de s'ouvrir encore au plaiſir, qui ne rirait de voir touts ces *petits-Meſſieurs* s'établir juges de ce différend? les entendez-vous pérorer? --- „ Oui, ſans „ doute, il faut qu'ils ſe rebatent encore. --- Cela eſt „ clair. Dans un cas pareil, il faut que l'un ou l'au„ tre reſte. Au tribunal des MARÉCHAUX DE-FRANCE.. „

„ Mon Dieu! mes braves, que vous me faites ſuer! „ ſçavez-vous bien ce que c'eſt que le tribunal des „ MARÈCHAUX-DE-FRANCE? ſçavez-vous qu'on n'y „ juge pas tout le monde? --- Sûrement, je le ſçais „ bien, puiſque la derniere affaire d'honeur que j'ai „ eue à Paris, j'y ai encore été jugé par Monſeigneur

„ LE-LIEUTENANT-DE-POLICE, que je fus arresté au
„ *Palais-Royal*, par la garde, comme je voulais for-
„ cer un home, qui m'avait manqué, de tirer l'épée.
„ En vérité, ce Monsieur, il est bon là ; il croit qu'il
„ n'y a que lui qui sçait quelque chose. Je connois *Paris*;
„ j'y ai vécu assez long-temps. J'avais mon cousin, qui
„ est aujourdhui premier procureur à *Estampes* qui
„ était avec moi. Si bien que il y avoit-là un commis-
„ saire qui était de chez nous, & qui était même un
„ peu parent de ma mère, parce que ma mère est d'u-
„ ne famille de robe. --- Mais, *Retape*, tais-toi. Au
„ nom de Dieu, tais-toi. Ne vois-tu pas que chaqu'un
„ te porte sur ses épaules ? que parles-tu de LIEUTE-
„ NANT-DE-POLICE au tribunal des MARÉCHAUX? tu
„ ne sçais donc pas que pour un geste, dans une MAI-
„ SON-ROYALE, on est perdu sans ressource? où t'envoya
„ t-on? à *Bicêtre*? c'est le séminaire des gens de ton
„ espèce. „

Les *Français* ont cela de particulier. Hors de leur pays, la plus-part sont gentils-homes. Sur quatre on trouve, ordinairement, trois chevaliers. Ils s'établissent juges de leurs compatriotes. Je ne sçais pas ce qu'il peut y avoir de bien régalant pour un home de qualité qui a perdu son argent, de faire corps avec toute cette cohue, qui subsiste, Dieu sçait comme ! qui se titre, enfin cela ne lui coûte rien. Marquis, comte, baron, &c. Je me trouvais il y a quelques jours à dîner chez quelqu'un qui avait invité vingt-deux convives, j'étais le seul à qui l'on ne donât point de titre; aussi faisais-je une pauvre figure. Dans les grandes questions qui furent agitées, la solution fut toujours de casser les bras. Si cela se faisait aussi lestement que cela se dit, les bras entiers seraient rares à *Achen*.

LXVII.

Que l'hiver eſt triſte à *Achen* ! que celui qui ne joué point doit éprouver d'ennui ! que le joueur qui a perdu ſon argent doit eſſuyer de miſère ! comme il doit maudire ſa deſtinée ! S'il eſt une époque où l'on ſente la néceſſité d'un *Cabinet-Littèraire*, c'eſt dans cette ſaiſon. Car enfin que ferait-on depuis que le jour tombe juſqu'à ce que l'on ſe couche ? à moins de jouer, il faudrait dormir ! Hélas ! nous ne dormons que trop : nous paſſons la moitié de notre vie au lit, & tel qui eſt ſur la terre depuis ſoixante ans, ſouvent n'en a pas vécu dix.

--- Propos aſſoupiſſants ! Suivez-moi à *la-Redoute*. Nous nous amuſerons. Il y a bal aujourdhui. Nous danſerons, nous jouerons . . .

---. Il faut avoir de grandes diſpoſitions au plaiſir, pour en goûter, lorſqu'on voit tant de malheureux ſans veſtement, ſans azile, ſans pain. Je la vois à la porte de *la Redoute* cette femme malheureuſe qui done au triſte fruit de ſa tendreſſe un teton deſſéché par l'abstinence. Cet être qui lui doit le jour, l'implore pour qu'elle le lui conſerve. Sa voix plaintive & preſque éteinte demande humblement un ſecours qui lui eſt dû & que tout le monde lui refuſe. Elle importune, mais elle n'attendrit point. Depuis le joueur le plus fortuné jusqu'au *Lévite* le plus dévot, touts la voient, touts la rebutent, touts . . . Oui, aucun ne la ſoulage.

Prêcher aux homes de renoncer à leurs plaiſirs, c'eſt leur ordoner l'impoſſible. On ne vit que par le plaiſir. Mais pourquoi ne pas faire conſiſter le plaiſir dans une bone œuvre ? Comment s'étourdir ſur les beſoins d'autrui, quand on a tant de moyens de les remplir ? Comment ſe diſſimuler l'obligation indiſpenſable de ſoulager celui qui n'a pas ſon néceſſaire ? oui, obligation. Je l'ai dit, je le répète : Obligation. Ne pas ſe-

courir l'indigent, quand on le peut, c'eſt le voler. On verrait moins de frippons, ſi il y avait moins de riches inhumains.

Mais que ſervent toutes ces réflexions? le joueur le plus heureux eſt ſouvent le moins humain. Voyez Gripon : il n'eſt point de jour où il ne gagne énormèment. Son bénéfice journalier entretiendrait à l'aiſe cent ménages. Voulez-vous conoiſtre l'unique béatitude de Gripon? vous apprendrai-je quel heureux parti il tire des ſommes qu'il entaſſe? Gripon compte ſon or, il le baiſe, il le cache. Gripon ne donerait pas une *Bouche* à un malheureux. Gripon ſe refuſe à lui-même les choſes néceſſaires à la vie. Il économiſe ſur tout. Ceux qui le ſervent n'ont jamais reçu de lui la moindre gratification; jamais il n'a ſçu prêter un louis à propos. Ce n'eſt donc pas ſur Gripon qu'il faut compter pour extirper la mendicité d'*Achen*. Il eſt très-poſſible que d'un jour à l'autre *la Banque* le mette hors d'état de palper cet or ſeul objet de ſes complaiſances, mais je défie aucun néceſſiteux de lui arracher une *Petite-Bouche*. Tout le monde deſire que Gripon perde, parce que tout le monde ſçait qu'avec Gripon il n'y a jamais rien à gagner.

Infortunés, qui manquez de tout, & qui aſſiégez ſans ceſſe le Palais de Plutus, quelles ſont vos angoiſſes, lorſque vous voyez paſſer *la Caiſſe*! c'eſt là, dites-vous, que gît notre ſubſiſtance, mais ces ſoldats, qui ne perdent point de vue le *Tréſor*, nous interdiſent tout accès à l'*Arche-d'Alliance* : il faut nous contenter de voir & de ſouffrir.

FIN.

Les pieces ſuivantes ont paru néceſſaires à l'intelligence de quelques paſſages de cet ouvrage.

*Sentence rendue par le Mayeur & les Echevins d'*Aix-la-Chapelle *au ſujet du complot formé pour l'enlevement des papiers de Mgr. le Duc de Brunſwick.*

Le Procureur-Fiſcal-Palatin, Acteur.

Varanchan de *St. Genié*; *Boutet* de la *Touliere*; *Pinget*; *Laborde*; *Lafaye*; le Baron d'*Arros*, Accuſés.

„ Lû & mûrement examiné le protocolle des Enquêtes, & les Actes de ce procès *ventillés* de part & d'autre : vû que le coupable deſſein projetté d'enlever en cette ville impériale, moyennant un complot formé, par ruſe ou par force, les papiers de S. A. S. le Duc *Louis* de *Brunſwick* & de *Lunebourg*, Feld-Maréchal au ſervice de S. M. I. & R. & du *St. Empire Romain*, y eſt en pluſieurs manieres pleinement & légalement conſtaté, &

1*mo*. Que *Varanchan* de *St. Genié*, accuſé aux protocolles & actes, comme un des principaux complices, n'eſt point comparu endéans les termes preſcrits, ni même jusqu'au jour d'aujourd'hui, ſur la citation édictale émanée contre lui, le 22 Août de l'année paſſée, affichée ès lieux accoutumés, publiée dans pluſieurs feuilles publiques & duement reproduite, & qu'ainſi le dit *Varanchan* de *St. Genié* doit être tenu *pro confeſſo & convicto*. „

2*do* Que *Boutet* de la *Touliere* s'eſt laiſſé, ainſi qu'il l'a avoué, engager dans ce complot, par le dit *Varanchan* de *St. Genié*, au moyen d'une promeſſe d'une place de *ſous-Marchand dans les Indes*; qu'il a même reçu de lui à cette fin deux cens ducats comptant, qui ont été comptés par ordre d'un

tiers par le banquier *Behr Vlies* à la *Haye*, & qu'il s'eſt encore dans la ſuite fait aſſurer d'autres ſommes; Que même ce dangereux projet a été conduit jusqu'au point que le jour de l'empriſonnement des accuſés, pendant leur premier intertogatoire, il arriva une lettre écrite d'une main ſuppoſée, ſans date, ni ſignature, jointe au protocolle N. 7, & tombée par hazard entre les mains du juge, laquelle le dit *Boutet* de la *Touliere* avoua de lui avoir été adreſſée par le ſusdit *Varanchan* de *St. Genié*, & dans laquelle ſe trouvoient entr'autres ces expreſſions très dangereuſes; „ Je ſuis bien étonné de n'avoir pas reçu de vos nouvelles hier ou aujourd'hui; mes „ affaires me preſſent, & je vous prie de me mettre „ à même de repartir promptement, cela eſt eſſentiel pour vous, nos amis & moi; de mon côté „ tout eſt prêt, vous n'avez qu'à ſiffler, & on ſera „ à vos ordres, le porteur eſt ſûr, il peut me raporter votre réponſe très détaillée. „ Que de plus le dit *Boutet* de la *Touliere* s'eſt rendu de plus en plus coupable par pluſieurs meſures priſes & avouées par lui, qui ſe trouvent conſtatées aux Actes, & qui tendoient de plus en plus vers l'exécution de ce dangereux projet.

3tiò Que les co-accuſés *Pinget*, *Laborde* & *Lafaye* ſe trouvent par pluſieurs indices énoncés aux actes, violemment ſuſpects d'avoir participé au ſusdit coupable projet.

Or quoique ſuivant les ordonnances pénales de l'empire, les deſſeins criminels, qui ſe manifeſtent par des actes extérieurs, emportent peine afflictive, & quoique les accuſés ſe ſoient de la manière ſusdite rendus ou coupables de tels actes, ou violemment ſuspects d'y avoir participé; cependant puiſque S. A. S. Mſgr le Duc de *Brunſwick-Lunebourg*, qui n'enviſage les ſus-

dits accufés que comme des inftrumens fubordonnés, féduits par argent & des promeffes, a daigné elle-même, par un mouvement de grandeur d'ame & de générofité, qui lui eft naturelle, intercéder pour eux & réquérir, par fa très gracieufe lettre, nous juge & Echevins, d'exercer à leur égard le droit d'aggratiation qui nous compete, déférant à cette très gratieufe réquifition, nous avons bien voulu préfèrer ici par grace fpéciale la clémence à la rigueur des loix, & furtout á l'égard de *Varanchan* de *St. Génié*, ainfi qu'à l'égard de *Boutet* de la *Touliere*; deforte cependant que ce dernier, ainfi que *Pinget*, *Laborde* & *Lafaye* foient avertis, fans préjudice à leur honneur, de s'éloigner pour toujours de cette ville impériale d'*Aix-la-Chapelle* & de fon territoire, ainfi que de la Seigneurie voifine de *Borcette*, & cela endéans 24 heures après leur élargiffement, & après en avoir fait la promeffe folemnelle en juftice; & qu'il foit de même enjoint au fusdit *Varanchan* de *St. Génié*, également fans préjudice à fon honneur, de ne jamais aprocher cette ville & fon territoire, ni la Seigneurie de *Borcette*, à peine, en cas de contravention, qu'il fera procédé contr'eux fuivant la rigueur du droit.

Condamnons les fusdits cinq accufés, chacun pour un cinquieme, dans les fraix de l'Enquête & de ce procès, à notre due taxation & modération.

Et quant au fixieme accufé, le Baron d'*Arros*, vû la réalité & l'exiftence du complot dangereux & criminel par lui au juge indiqué, ordonnons qu'il foit maintenant relâché de fon arrêt, & que tous fes effets lui foient reftitués, fans aucune déduction pour fraix faits en cette enquête.

Ainfi que nous Echevins-Maitres & Echevins du Siege Royal de cette ville libre & impériale d'*Aix-la-Chapelle*, déclarons, ordonnons, & à l'intervention du juge aggrations.

Publié à l'inſtance du Procureur Fiſcal, le 3 Janvier 1786, en préſence du Baron de *Geyr*, Mayeur, & de Mrs les Echevins de *Lommeſſen*, de *Furth*, d'*Oliva*, de *Broich*, de *Loneux*, de *Garzweiler*, de *Braumann*, de *Clotz*, & de *Wildt*.

In ſequelam hujus Sententiæ facta fuit appromiſſio

(Etoit ſigné)

Pro Extractu Protocolli criminalis,

(L. S.) *H. Klöcker*, alti ac prænobilis Judicii Scabinalis Aquenſis Sind. & Secret. Subſtitutus.

Lettre de S. A. S. Mſgr le Duc de Brunſwick-Lunebourg, *adreſſée à MM. le Juge, Echevins-maitres & Echevins du Siege Royal de la ville libre-impériale* d'Aix-la-Chapelle.

MESSIEURS!

Il vous eſt connu, Meſſieurs, que je ne me ſuis en aucune façon ingéré dans l'affaire des priſonniers détenus depuis quelque tems, pour avoir trempé dans le complot connu, & dont le procès eſt pendant devant votre tribunal.

Je me ſerois auſſi ménagé encore, Meſſieurs, de vous en parler, ſi la commiſération ne me forçoit, pour ainſi dire, de rompre le ſilence.

Venant d'apprendre, Meſſieurs, que vous êtes ſur le point de prononcer la ſentence contre les détenus, & connoiſſant votre équité, votre juſtice & votre exactitude à exécuter les loix, de même que votre empreſſement à donner des preuves de votre protection aux Etrangers qui viennent fréquenter votre ville

& qui ont droit de la réclamer, il n'y a pas de doute chez moi, que les coupables ne ſeroient condamnés, ſelon la rigueur des loix.

C'eſt ce qui m'engage, Meſſieurs, de vous ſolliciter de vouloir bien, dans ce cas-ci, préférer la clémence à la rigueur de la juſtice, & cela d'autant plus que je ne conſidere les perſonnes détenues, que comme de vils inſtruments ſubordonnés, qui ſe ſont laiſſés ſéduire & éblouir par les appas ſéduiſans qu'on leur a fait entrevoir, & les promeſſes qu'on leur a faites. Soyez perſuadés, Meſſieurs, de mon empreſſement à ſaiſir les occaſions, où je puiſſe vous être d'utilité, & de vous convaincre de la parfaite conſidération, avec laquelle j'ai l'honneur d'être,

Meſſieurs,

Votre très humble & très obéiſſant Serviteur
Louis Duc de Brunſwick-Lunebourg.

A *Aix-la-Chapelle*, le 30 Décembre 1785.